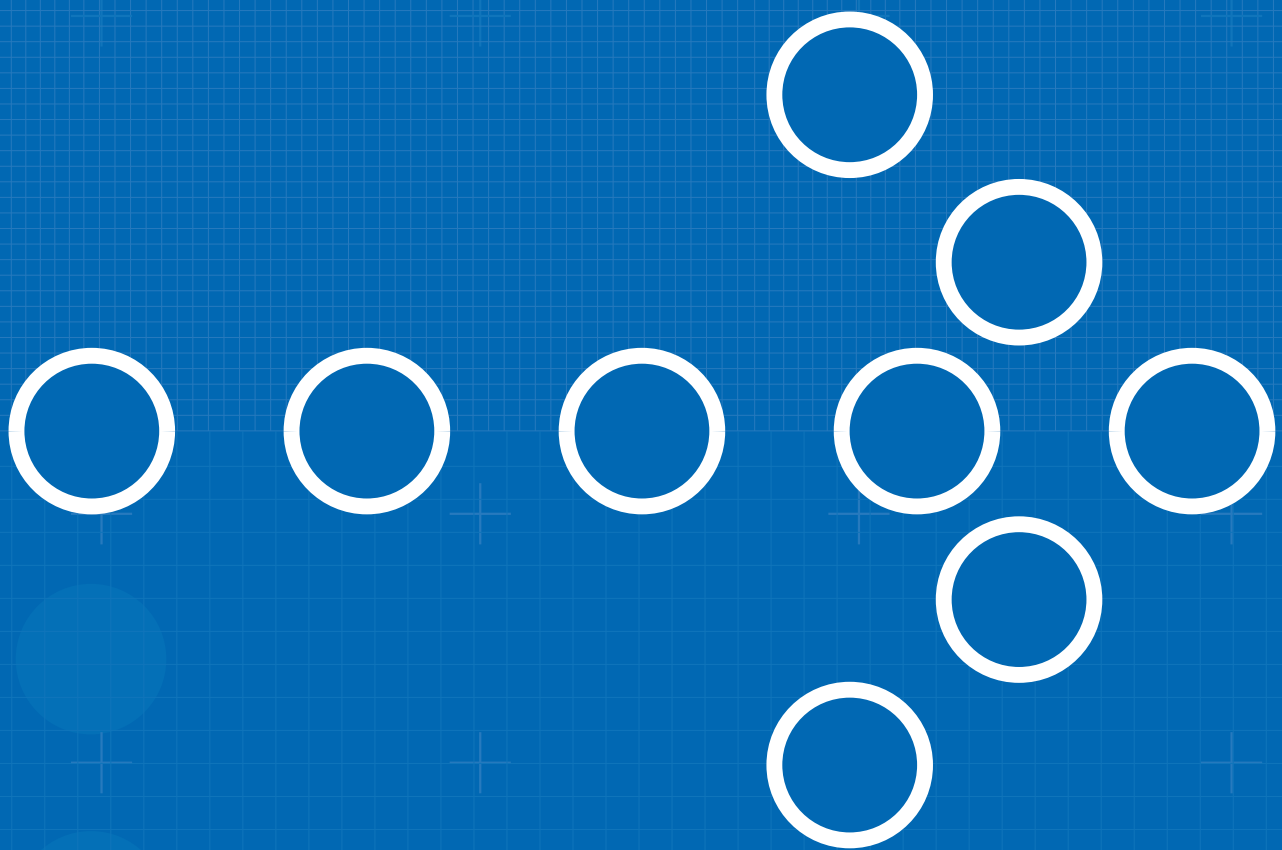

Indicateurs de gouvernance : Guide de l'utilisateur

2ème édition

Indicateurs de gouvernance :
Guide de l'utilisateur

2ème ÉDITION

Table des matieres

Avant propos v

PARTIE I. vi

Mode d'emploi du guide vi

Utilisateurs du guide vi

Critère de sélection des sources d'indicateurs vi

Utilisateurs du guide vi

Critère de sélection des sources d'indicateurs vi

Qu'est-ce que la gouvernance ? vi

Qu'est-ce qu'un indicateur ? 1

Quels sont les indicateurs de gouvernance ? 1

À quoi servent les indicateurs de gouvernance ? 1

Section I
Identification du problème 2

Section II
Comment collecter les données ? 3

Quelles sont les sources des données primaires ? 3

Sources de données primaires : normes, codes et traités 4

Sources de données primaires : données basées sur des événements 4

Sources de données primaires : rapports narratifs 5

Sources de données primaires : enquêtes 5

Concept et couverture 6

Quelle est la population échantillonnée ? 6

Echantillonnage ciblé 6

Population générale 6

Zones géographiques spécifiques 6

Les questions posées sont-elles spécifiques à certains individus ou applicables à toutes les personnes interrogées? 7

Ordre des questions 7

Section III
Quelles sont les données susceptibles d'être collectées ? 8

Mesures objectives 8

Perception interne 8

Perception externe 8

Différence entre perception et réalité 8

Échelles discrètes 9

Questions relatives au codage discret 9

Mesures additives 9

Hypothèse normative 10

Mesures indirectes 11

Section IV
Comment utiliser les données ? 12

Règle d'or°1 : utiliser une grande variété d'indicateurs 12

Règle d'or°2 : recourir à un indicateur pour poser la première question et non la dernière 13

Règle d'or°3 : comprendre les tenants et les aboutissants de l'indicateur avant de l'utiliser. 13

PARTIE II 13

Sources 15

Liste complète des sources et de leurs producteurs 90

Annexe I : Sources non incluses dans le présent Guide 92

Notes en fin de texte 93

Avant-propos

Face à la demande croissante pour mesurer les divers aspects de la démocratie, des droits de l'homme et de la gouvernance, les sources d'indicateurs se sont multipliées pour évaluer les performances des gouvernements, la qualité des institutions et la perception des individus.

Pour renforcer la gouvernance, il est essentiel de développer des débats informés, des programmes ciblés et des politiques éclairées, et les indicateurs peuvent jouer un rôle important à cet égard. Ce guide offre aux utilisateurs les moyens nécessaires pour faire bon usage des sources de données en matière d'indicateurs de gouvernance. Il existe, par ailleurs, d'autres guides d'indicateurs de gouvernance, mais celui-ci a le mérite de fournir des informations sur la manière de trouver et d'utiliser les sources recensées, pour permettre une meilleure exploitation de celles-ci.

Nous avons inclus dans le présent guide les sources qui étaient d'actualité au moment de son élaboration (hiver 2006), étant donné que nous avons placé l'utilisateur au centre de nos préoccupations et n'avons ainsi retenu que les données immédiatement disponibles. Toutefois, certaines sources de données obsolètes présentent un intérêt méthodologique, mais ne s'inscrivent pas dans le cadre de la présente étude.

Lors de la préparation de ce guide, nous avons vérifié nos données directement auprès des producteurs de chaque source d'indicateur concernée. Cependant, nous invitons les utilisateurs à nous communiquer leurs impressions, commentaires et mises à jour éventuelles (en nous écrivant à l'adresse électronique suivante : oslogovcentre@undp.org).

Ce guide est la deuxième édition du guide initialement publié par Matthez Sudders (anciennement à Eurostat) et Joachim Nahem (anciennement au Centre d'Oslo pour la gouvernance du PNUD). Cette seconde édition comprend de nouvelles sources d'indicateurs que nous avons jugé bon d'inclure ainsi que des sources existantes actualisées. Ce guide est également disponible en anglais, en espagnol et en arabe.

Le Centre d'Oslo pour la gouvernance du PNUD remercie Benjamin Allen, Jana Asher, Julius Court, Moustafa Yousef Mohammad Khawaja, Todd Landman, Rajeev Malhotra, Dikokole Mathembiso Maqutu, Gerardo Munck, Pradeep Sharma, Jan-Robert Suesser, Thomas Winderl, Ken Mease et Thomas Wollnik pour leur contribution aux première et deuxième versions de ce guide. Le Centre d'Oslo pour la gouvernance remercie notamment Prisca Sandvik et Alexandra Wilde, qui ont assuré l'édition et la coordination de la production de ce guide.

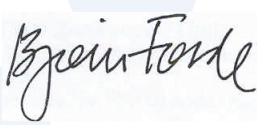

Bjoern Foerde
Directeur
Centre d'Oslo pour la gouvernance, PNUD
Groupe de la gouvernance démocratique
Bureau des politiques de développement
Programme des Nations Unies pour le développement

Les sources d'indicateurs de gouvernance présentées dans ce guide ne sont pas nécessairement approuvées ou acceptées par le PNUD.

PARTIE I.

Mode d'emploi du guide

Ce guide est composé de deux parties. La première partie fournit des informations de base aux utilisateurs des indicateurs, illustrées d'exemples spécifiques tirés du champ de la gouvernance, et introduit le lecteur aux sections suivantes :

1. L'identification du problème

2. Comment collecter les données ?

3. Quelles sont les données susceptibles d'être collectées ?

4. Comment exploiter les données ?

La première partie de ce guide présente au lecteur le problème de *l'accessibilité aux informations*, alors que la deuxième partie s'articule autour de l'approche inverse, qui part des informations disponibles et amène le lecteur à les interpréter de manière à centrer le débat sur la question clé.

La deuxième partie de la publication est un *guide des sources de données*, qui donne au lecteur des informations sur les sources de données existantes, notamment un aperçu sur la méthodologie retenue, des échantillons de données, des liens Internet pour accéder aux publications disponibles et [this last fragment in blue doesn't exist in the English] des informations sur les personnes ou institutions impliquées ainsi que les principales hypothèses qui sous-tendent chaque source de données particulière. Bien qu'il existe d'autres guides d'indicateurs disponibles, cette publication est la seule à détailler les sources de manière aussi exhaustive et à mettre l'accent sur les principaux éléments qu'il est important de connaître avant d'utiliser un indicateur, quel qu'il soit, tels que la méthodologie retenue et les hypothèses qui sous-tendent chaque indicateur, et leur implication sur l'utilisation de la source concernée.

Utilisateurs du guide

Ce guide est destiné à des non-spécialistes. Cela signifie que son utilisation fait appel à des connaissances contextuelles limitées, dont l'appréhension est facilitée par le recours à une terminologie très simple.

L'utilisation de données et de techniques statistiques pour évaluer la gouvernance n'entre pas dans le cadre des sources de données recensées dans ce guide. Cette publication n'est pas un manuel de statistiques et exclut délibérément les débats autour des techniques et données statistiques en matière de développement humain auxquelles ces dernières se rapportent le plus souvent. De même, étant donné la priorité accordée dans ce guide aux sources de données existantes, il n'y sera pas fait mention d'aucun nouvel indicateur ou de méthode innovante en la matière.

Critère de sélection des sources d'indicateurs

Le *guide des sources de données* qui figure à la deuxième partie de ce document fournit des informations accessibles au grand public. Cela signifie que l'utilisateur a la possibilité de se rendre sur les sites des producteurs recensés dans ce guide pour y rechercher des informations supplémentaires. Pour figurer dans ce guide, les sources de données sélectionnées devaient obligatoirement répondre aux critères suivants :

- Disposer de données directement liées au thème de la gouvernance.
- Bénéficier de données disponibles.
- Permettre des comparaisons transnationales.
- Fournir des informations sur la méthodologie retenue.
- Être accessibles via Internet, en anglais.
- Les sources dont l'accès est payant ont été retenues uniquement lorsque nous avons été en mesure d'obtenir des informations sur leur méthodologie et des échantillons de données à titre gratuit.

À des fins de transparence, nous avons établi une liste des « sources de données non retenues » qui ne répondaient pas à un ou plusieurs des critères susmentionnés.

Qu'est-ce que la gouvernance ?

Les agences de développement, les organisations internationales et les institutions universitaires donnent des définitions différentes de la gouvernance. De plus, les sources d'indicateurs examinées dans la deuxième partie de ce guide couvrent également différents aspects de gouvernance. Toutefois, pour les besoins de ce guide, il est essentiel d'appréhender la gouvernance dans son acception la plus large, de

PNUD

La gouvernance est le système de valeurs, de politiques et d'institutions par lequel une société gère ses affaires économiques, politiques et sociales par le biais d'interactions au sein de l'État, la société civile et le secteur privé et entre ces différentes entités. C'est le mode d'organisation adopté par une société pour prendre des décisions et les exécuter grâce à une compréhension réciproque, une entente mutuelle et des mesures consenties d'un commun accord. La gouvernance englobe tous les mécanismes et les processus permettant aux citoyens et aux groupes d'exprimer leurs intérêts, d'arbitrer leurs différends et d'exercer leurs droits et leurs obligations reconnus par la loi. Il s'agit de l'ensemble des règles, institutions et procédures visant à définir les limites et fournir les motivations nécessaires aux individus, aux organismes et aux entreprises. La gouvernance, dans ses dimensions sociales, politiques et économiques, fonctionne à chaque niveau de l'organisation humaine, qu'il s'agisse d'un ménage, d'un village, d'une municipalité d'une nation, d'une région ou du monde entier.

-—Note de stratégie du PNUD sur la gouvernance en faveur du développement humain, 2000

manière à englober toutes les définitions fournies ci-après. L'encadré suivant donne les différentes définitions de la gouvernance selon le PNUD.

Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Ce guide présente des indicateurs et non des statistiques. Ces deux termes sont souvent utilisés de manière interchangeable, mais nous avons retenu la définition de l'indicateur selon Le Petit Robert, reproduite ci-après.

Il est important de noter qu'un indicateur ne se présente pas forcément sous une forme numérique. Par exemple, l'indicateur « Freedom in the World » de Freedom House, recensé dans ce guide, classe les pays en pays libres, partiellement libres ou non libres (voir page 20).

Indiquer/indicateur

Qu'est-ce que cela signifie ?

- **Indiquer** Faire voir d'une manière précise, désigner, montrer
- Faire connaître en servant d'indice
- Attester, dénoter, manifester
- Faire connaître à qqn (la chose ou la personne qu'il a besoin ou envie de connaître)
- Du latin *in* – en, dans + *dicare* – déclarer solennellement

Indicateur Variable ayant pour objet de mesurer ou apprécier un état, une évolution économique.

Instrument servant à fournir des indications.

Indicateur Mesure, jauge, baromètre, indice, marque, signe, signal, guide, norme pierre de touche, étalon, repère, critère, point de référence.

— Oxford English Dictionary

(1)

Quels sont les indicateurs de gouvernance ?

Un indicateur de gouvernance permet d'évaluer un aspect de la gouvernance d'un pays. Les indicateurs de gouvernance sont généralement affinés de manière à évaluer les différents aspects de gouvernance, tels que les systèmes électoraux, la corruption, les droits de l'homme, la prestation du service public, la société civile et l'égalité des sexes.

À quoi servent les indicateurs de gouvernance ?

Il existe un grand nombre d'indicateurs de gouvernance, utilisés à la fois par les gouvernements, les agences de développement, les organisations non gouvernementales, les médias, les institutions universitaires et le secteur privé. Les indicateurs sont souvent destinés à fournir des informations aux utilisateurs dans le cadre des décisions d'investissement ou d'allocation de fonds publics, de mobilisation de la société civile ou de recherches universitaires.

En matière de développement, les indicateurs de gouvernance peuvent servir à évaluer les programmes et projets de gouvernance. Les indicateurs de gouvernance sont également souvent utilisés pour fixer des repères, des objectifs, des cibles et des buts précis en matière de développement.

SECTION I.

Identification du problème

Les indicateurs de gouvernance peuvent couvrir différents niveaux selon l'objet évalué. À défaut d'accord universel sur la terminologie appropriée à chaque niveau, nous tenterons d'utiliser les termes les plus couramment utilisés.

1. Entrée / droits / engagement/ de jure – A ce niveau, les indicateurs couvrent généralement les engagements pris par les pays, notamment au niveau des constitutions nationales et des signatures de traités.

2. Processus / responsabilité / de facto - Les indicateurs portent dans ce cas sur les mesures prises ou non par les parties pour s'acquitter de leurs responsabilités et tenir leurs engagements, comme par exemple l'existence d'institutions en état de fonctionnement pour garantir le respect des obligations.

3. Sortie / résultats / jouissance / performances / de facto – A ce niveau, les indicateurs peuvent fournir des données sur le nombre d'individus qui jouissent ou qui sont privés de leurs droits, ou encore sur le nombre de personnes affiliées à des partis politiques. Les indicateurs des résultats des engagements, comme par exemple, le pourcentage des dépenses publiques soumises à un audit indépendant s'inscrivent sous cette catégorie.

(2)

Lors de l'analyse des données, il est utile de se référer à un même niveau de gouvernance, pour mieux comprendre les informations relayées par l'indicateur. Par exemple, un indicateur portant sur le taux de participation électorale (indicateur de résultat/de performance) ne dit rien sur les procédures prévues pour encourager les citoyens à voter (bureaux de vote, inscriptions des électeurs, etc.), qui renvoient au niveau de processus. De même, cet indicateur ne nous dit pas nécessairement si toute la population dispose du droit de vote.

SECTION II.

Comment collecter les données ?

Certaines questions génériques affectent, dans une certaine mesure, toutes les formes de contrôle, y compris les parties prenantes impliquées dans le processus de collecte des données. Ci-après les principaux éléments à prendre en considération lors de l'utilisation des indicateurs :

Qui est chargé de recenser les incidents ? – L'organisation chargée de recenser les incidents peut avoir une influence positive ou négative sur l'individu qui décide de rendre compte d'un évènement. Elle est alors confrontée à trois principaux défis : la confiance, l'intégrité et l'indépendance. Par exemple, il pourrait être plus facile pour certains de rapporter un incident de violation des droits de l'homme à une organisation locale plutôt qu'à une organisation nationale ou internationale ; ces derniers pourraient avoir davantage confiance dans des organisations non gouvernementales (particulièrement lorsque l'auteur présumé des exactions fait partie du gouvernement en place). Ceux qui rapportent les incidents doivent être confiants que les informations qu'ils rapportent seront traitées correctement et que l'acte de dénonciation en soi n'aura pas de conséquences négatives.

Quel est son rôle ? – Les organisations ne recensent que les incidents qui s'inscrivent dans leur champ de couverture. Par exemple, de nombreuses organisations recensent les actes d'intimidation exercés à l'encontre des journalistes. On ne peut pas s'attendre à ce qu'elles couvrent d'autres types d'incidents. De même, la couverture géographique d'une organisation déterminée peut être limitée. La question se pose également de savoir si l'organisation concernée dispose de suffisamment de ressources pour recenser tout ce qui lui est rapporté.

Quelles sont les valeurs des collecteurs de données ? – Tout préjugé des collecteurs de données se reflètera dans les hypothèses ou la conception du questionnaire. Le *Media Sustainibility Index* en page 64 (L'Indice de viabilité des médias), qui part de l'hypothèse que le bon fonctionnement d'une économie de marché est essentiel à la viabilité des médias, en est un exemple.

Y a-t-il des problèmes liés aux questions de traduction ou d'interprétation ? – Les sondages menés dans plusieurs pays doivent veiller à ce que les concepts évalués et la formulation des questionnaires soient correctement traduits dans la langue et culture locales.

Comment la sécurité/confidentialité des données est-elle protégée? – Les bureaux de statistique nationaux disposent pratiquement toujours de politiques en matière de confidentialité et de divulgation, qui rendent impossibles par l'examen des résultats de remonter aux individus ou sociétés qui ont participé à l'enquête. De plus, ces politiques prévoient la protection des réponses reçues ainsi que les circonstances de leur divulgation. La source examinée est-elle dotée d'une telle politique?

Comment l'information est-elle collectée et comment cela affecte-t-il les résultats ? –Les informations peuvent être collectées selon un grand nombre de méthodes, qu'il est même possible de combiner. Vous trouverez ci-dessous certaines considérations que les utilisateurs doivent garder à l'esprit concernant les différentes méthodes de collecte de données.

» **L'approche participative** – Cette méthode fait généralement appel à des groupes de discussion. Les questions sont moins ciblées et laissent une plus grande liberté de réflexion. Certains des avantages de cette méthode résident dans son coût relativement faible, et dans la possibilité de formation de consensus et de sensibilisation. En revanche, les résultats ne peuvent être généralement considérés comme représentatifs (par exemple lorsque des enquêtes nationales sont requises) ni faire l'objet de comparaison. De même, cette méthode suscite des doutes quant à la participation complète et ouverte des personnes interrogées appartenant à des groupes marginalisés de la société, et pour certaines questions, de telles interrogations peuvent créer des attentes qui ne peuvent être satisfaites.[1] (3)

» **Réponses par courrier** - Cette méthode suppose le renvoi par la poste des réponses des personnes interrogées. Avant de retenir cette méthode, il convient de vérifier deux points essentiels: La population ciblée sait-elle lire et écrire ? Existe-t-il un système capable de garantir le renvoi sécurisé des réponses ?

» **Internet** – Les enquêtes via Internet constituent un moyen économique de toucher des populations géographiquement disséminées. Les enquêtes de ce type doivent cependant être soigneusement ciblées de manière à atteindre la population visée. Dans la plupart des pays, les

enquêtes via Internet ne peuvent être considérées comme représentatives de la population dans son ensemble. Toutefois, cela n'a pas forcément d'incidence sur les informations recherchées. Par exemple, si vous essayez de contacter des dirigeants politiques ou des industriels, l'Internet peut être un bon moyen. Cependant, il faut faire preuve d'une grande vigilance dans la conception des questions destinées aux enquêtes via Internet, à moins que des versions locales de l'enquête soient disponibles.

» Interviewer- Pour devenir un bon interviewer, il est nécessaire de suivre une formation intensive pour garantir la fiabilité des résultats à l'issue de la collecte des données. Les principales qualités requises d'un bon interviewer sont les suivantes : une élocution claire, une compréhension des données recherchées ; il doit être accepté par la population ciblée (par exemple, pour enquêter sur des questions de santé relatives aux femmes, il est préférable que l'interviewer soit une femme). Les résultats de l'entretien doivent faire l'objet d'une vérification par recoupement et certains participants doivent être interrogés à nouveau pour garantir la fiabilité des résultats. La confidentialité et l'indépendance de l'interviewer par rapport au gouvernement en place constituent les principaux critères de sélection des interviewers chargés d'enquêter en matière de gouvernance. Les personnes interrogées doivent se sentir libres de donner des réponses complètes et franches sans crainte et sans chercher à obtenir des faveurs.

(4) » Études sur documents – Ces études peuvent être utilisées pour recenser des « faits objectifs » relatifs aux pays évalué. Par exemple, examiner la constitution pour relever les dispositions relatives à la protection des droits de certaines sous-populations, ou les rapports sur le respect des normes et des codes. Toutefois, la qualité d'une étude sur documents reste tributaire de la qualité des données publiées, et ne permet généralement pas d'obtenir d'informations actualisées sur l'état des choses ou sur les opinions des individus sur une situation donnée. La principale question qui se pose dans l'étude sur documents est celle de la sélection des données à inclure ou à exclure, et la justification d'un tel choix.

» Codage des rapports narratifs par des experts – Un certain nombre de sources de données existantes se basent sur le codage d'une série de sources primaires (rapports d'Amnesty International, articles de presse, etc.) par des chercheurs ou autres experts. Parmi les questions à vérifier, figure celle de savoir dans quelle mesure les codages sont vérifiés par recoupement (comme par ex., lorsque le codage d'une situation est effectué sur la base des données disponibles, et qu'un autre codage du même pays est entrepris en parallèle, et que les différences entre les deux démarches sont analysées par la suite. Ce processus vise à renforcer la fiabilité du processus de codage). L'utilisation de ces sources de données exige d'accorder une attention particulière aux sources de données primaires, et de déterminer si celles-ci sont en mesure de refléter correctement la situation d'un pays, en toute impartialité.

Quelles sont les sources des données primaires ?
En dépit du grand nombre d'indicateurs de gouvernance, ceux-ci sont basés sur quatre types de données primaires (données initiales, habituellement basées sur des connaissances de première main ou sur l'expérience directe). Souvent, ces sources de données de base entrent dans la composition d'autres indicateurs. À titre d'exemple, les indicateurs de *Governance Matters* (Institut de la Banque mondiale) se basent sur 31 types de sources de données distinctes, lesquelles sont, à leur tour, développées à partir d'autres sources de données (voir page 56). Au niveau le plus élémentaire, quatre types d'outils de vérification sont utilisés pour produire des indicateurs. Il s'agit des :

» Normes, codes et traités

» Données basées sur des événements

» Rapports narratifs

» Enquêtes

Sources de données primaires : normes, codes et traités

Dans la section précédente, nous avons passé en revue les différents niveaux auxquels la gouvernance peut être évaluée. Les déclarations de principe, les engagements et les traités internationaux (pour les besoins des comparaisons transnationales) peuvent être considérés comme étant le niveau d'entrée / de droits / d'engagement / de jure. Il s'agit d'une déclaration d'intention, généralement suivie de mesures (niveau de processus), et dans le meilleur des cas, de résultats (niveau de résultats / performances). En gardant à l'esprit que le but est de trouver les sources des données qui permettent des comparaisons transnationales, nous nous attacherons ici à examiner les normes, les codes et les traités internationaux. Ceux-ci se présentent sous différentes formes mais l'esprit reste le même : il s'agit d'un accord entre différents pays membres d'une organisation internationale sur la consécration de principes déterminés ou sur la réalisation de certains objectifs. En matière de gouvernance, il existe de nombreux exemples. Les Nations Unies disposent d'une base de données des traités et accords internationaux, qui contient actuellement plus de 40 000 accords ou traités.[2]. Les principaux traités des droits de l'homme sont les suivants[3] :

» Déclaration universelle des droits de l'homme

» Pacte international relatif aux droits civils et politiques

» Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

» Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale

» Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

» Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

» Convention relative aux droits de l'enfant

En matière de gouvernance, le Fonds Monétaire International (FMI) veille au respect des codes et normes suivants :

» Données

» Transparence fiscale

» Transparence en matière de politique monétaire et fiscale

Les principales questions liées à ce type de données sont les suivantes:

» Étapes – L'accord doit-il être mis en œuvre par étapes (réalisation progressive) ? Quelles sont les contraintes et les définitions de ces étapes ? Par exemple, l'exécution de cet accord est-elle soumise à une législation nationale ? Est-il nécessaire, pour ce faire, de mettre en place des institutions spécifiques ou faut-il moderniser les institutions existantes ?

» Suivi – Quels sont les organes chargés du suivi des progrès réalisés en matière de mise en œuvre, d'observation ou de respect des accords concernés ? Quels sont leurs statuts? Peuvent-ils obliger les parties prenantes à prendre des mesures correctives en cas de problème ? Les documents de suivi sont-ils accessibles au public ? Les rapports ROSCO du Fonds monétaire international sur le respect des normes et des codes en sont un exemple. Ils sont disponibles sur le site Web du Fonds monétaire international et sont régulièrement mis à jour[4].

Sources de données primaires : données basées sur des événements

Cette approche implique la consignation d'événements et la compilation de toutes les données y relatives dans un rapport détaillé. Les événements consignés peuvent être positifs (comme par exemple la tenue d'élections) ou négatifs (un crime ou une violation des droits de l'homme). Il s'agit d'une forme de données administratives. Les principales questions liées à ce type de données sont les suivantes :

» Collecte normalisée. Les données sur des événements ont-elles été recueillies selon des normes précises ? Cette question est particulièrement importante pour les besoins de comparaison, de recoupement ou de combinaison des sources de données. Les données sur des événements tirées de sources officielles sont généralement recueillies selon un format déterminé (comme par exemple les données sur les crimes fournies par les commissariats). Toutefois, cela n'est pas toujours le cas pour les sources non gouvernementales. Les systèmes d'Information et de Documentation sur les Droits de l'Homme, International (HURIDOCS)[5] est un exemple de système de préparation de rapports normalisés. En 2001, le rapport intitulé « Tool for Documenting Human Rights Violations » (Outil de consignation des violations des droits de l'homme) a été publié. Les ONG ont été encouragées à utiliser ce format pour la collecte et le partage des informations relatives aux exactions. Cette approche permet de collecter des données dans un format qui facilite l'analyse de la question de « qui a fait quoi à qui ».

» Quelle différence entre le nombre d'évènements rapportés et le nombre réel ? Le nombre d'événements rapportés est très probablement bien en deçà du nombre réel. Cette différence est encore plus manifeste entre le nombre de crimes consignés et celui des crimes constatés.

» Nombre d'événements

- Evénements consignés – Ils dépendent du degré de conscience de la personne qui rapporte les faits, de l'importance et de la nécessité de son témoignage, de sa capacité à rapporter des incidents et de sa confiance dans le système auquel elle rapporte l'incident.

- Nombre d'événements qui en résulte – Ce nombre diminuerait si les événements n'étaient pas correctement consignés, compilés et traduits en chiffres globaux.

Dans un monde parfait, chaque individu rapporterait avec précision chaque événement, lequel serait correctement noté et consigné. Par conséquent, il n'y aurait pas de différence entre les événements consignés et les faits réels. Les séries de données publiées par l'OIT sur les disparités existant au niveau des droits fondamentaux des travailleurs « *Gaps in Workers' Rights* » constituent un exemple type d'ensemble de données élaboré à partir de données primaires tirées de traités, et alimenté par des données secondaires basés sur des événements (fournis par les rapports présentés aux organismes chargés du suivi des traités). Voir page 42 du présent document.

Sources de données primaires : rapports narratifs

Les rapports narratifs constituent une source de données primaires essentielle. Ils sont produits par des organisations telles qu'Amnesty International ou le Département d'Etat américain. Ces rapports reflètent l'avis de l'auteur du rapport sur la situation dans des pays déterminés. Ils sont souvent utilisés pour alimenter des mesures faisant appel au « codage » de la situation d'un pays donné par un expert. Un exemple de système qui utilise le codage de rapports narratifs par des experts est celui de *Political Terror Scale* (l'Echelle de la Terreur Politique) (voir 105 pour un

supplément d'informations). Les questions susceptibles d'affecter les sources narratives sont communes à d'autres sources de données. Toutefois, un facteur supplémentaire pour l'utilisation de ces rapports est le recours à des tests de mots-clé pour l'affectation des codes. Certaines sources de données cherchent des mots ou des phrases spécifiques pour évaluer le sérieux ou l'ampleur d'un problème donné. Par exemple, l'analyse présentée dans « *Gaps in Workers Rights* » (page 42) repose sur le décompte de certaines expressions (par ex., « rester informé ») dans les rapports préparés par le système de l'OIT.

Sources de données primaires : enquêtes

Cette section couvre en détail certaines questions clés à prendre en considération lors de l'utilisation des enquêtes. Le type d'enquête et son utilisation varient considérablement selon les données de gouvernance que nous avons examinées. Par conséquent, nous tentons ici de couvrir les difficultés que posent les enquêtes aux utilisateurs d'indicateurs.

En matière de gouvernance et de droits de l'homme, plusieurs modèles d'enquête ont été utilisés. L'une des principales caractéristiques de l'utilisation de ces indicateurs comme instrument d'aide à l'évaluation de la gouvernance, reste la nécessité d'effectuer des échanges entre les différents exemples. Chaque extrémité de l'échelle a ses mérites et ses utilisations, mais la clé d'une bonne exploitation réside dans la capacité à interpréter ces données. Certains exemples clés d'échanges sont fournis dans la section suivante.

Concept et couverture

(6) La première décision à laquelle un collecteur de données est confronté concerne le concept pour lequel il cherche à recueillir des données. Vous avez à une extrémité de l'échelle des évaluations très générales du type est-ce que le pays en question est considéré comme étant démocratique, et de l'autre, des études précises qui permettent d'examiner des aspects spécifiques de démocratie. Au fur et à mesure que le concept se précise, la couverture se réduit. L'exemple suivant en est un exemple.

- Freedom House - Le rapport « *Freedom in the World* » publié par cette organisation évalue la liberté politique dans 192 pays. L'évaluation est basée sur les réponses d'un groupe limité d'experts, à une série de questions communes à tous les pays. Voir page 20.

- L'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale (IDEA) – En revanche, le Manuel International IDEA sur l'évaluation de la démocratie (*IDEA Handbook on Democracy Assessment*[6]) a été mis en œuvre dans huit pays uniquement dans le cadre d'un projet pilote destiné à évaluer la qualité de la démocratie. Cet outil a fourni aux citoyens les moyens d'évaluer la qualité de leur système démocratique, de stimuler le débat, de soulever des questions pertinentes et de mettre en lumière les domaines possibles de réforme.

Quelle est la population échantillonnée ?

Lorsqu'on examine des sources de données, il est important de déterminer clairement l'échantillon utilisé pour fournir les données. En effet, il est important de se méfier des résultats « trop vendeurs », comme par exemple, des indications qui pourraient laisser croire que les résultats sont représentatifs de populations autres que celles pour lesquelles l'enquête a été conçue. Dans ce cas, l'échange se fait entre un échantillon réduit (et moins coûteux) ou un échantillon plus important, qui serait plus représentatif, notamment lorsque les données doivent être ventilées (par exemple, par région géographique, tranche de revenu, âge, sexe, race ou religion).

La meilleure source de conseils en matière d'échantillonnage dans un pays reste probablement le bureau de statistique national. En effet, celui-ci est chargé des recensements et des enquêtes par sondage, pour le compte du gouvernement. Seules les données des recensements sont capables de saisir la mesure complète et les caractéristiques de la population, ce qui est essentiel pour constituer un échantillon.

Echantillonnage ciblé

Ce type d'échantillonnage vise à obtenir des résultats relatifs à un groupe déterminé, non représentatif de la population. Cette approche peut être utile pour les questions liées aux expériences de certains groupes de la population. Les coûts de collecte de données sont probablement moins élevés, en raison de la taille réduite de l'échantillon. Cependant, détermination initiale de l'échantillon est plus coûteuse dans ce cas que dans le cas de simples échantillons aléatoires.

Population générale

Lorsqu'elles sont correctement menées, les enquêtes qui portent sur la population générale peuvent être représentatives. Si l'échantillon est suffisamment important, il est possible d'en tirer des statistiques comparatives entre les différents sous-groupes de la population, comme par exemple, comparer les réponses des hommes et des femmes, des populations rurales et urbaines, etc.

Zones géographiques spécifiques

Tout comme l'enquête peut uniquement porter sur des individus présentant des caractéristiques particulières, il est également possible de limiter l'enquête à des zones géographiques déterminées. La série d'enquêtes *Latinobarometro* offre des exemples d'enquête menés exclusivement en zone urbaine. Les utilisateurs et le producteur des données doivent décider si cela pose problème avant d'utiliser les résultats de l'enquête. Par exemple, les expériences et les opinions en matière de gouvernance peuvent-elles être les mêmes en milieu urbain et en milieu rural ? Quelles sont les modalités d'accès aux services publics dans les zones rurales ? À quelle distance se trouve le fournisseur de services publics le plus proche ? Comment les populations rurales sont-elles représentées au sein du processus politique ? Il s'agit de quelques exemples de questions que l'utilisateur pourrait poser pour mieux comprendre les données.

Les questions posées sont-elles spécifiques à certains individus ou applicables à toutes les personnes interrogées?

Tout comme les outils de collecte de données peuvent être conçus pour des concepts larges ou plus limités, les questions individuelles peuvent être rédigées en fonction d'une couverture large ou restreinte. Les questions destinées à une large couverture sont susceptibles d'être comprises par la majorité des personnes interrogées. En revanche, les questions destinées à une couverture restreinte peuvent être énoncées de manière à recueillir davantage de détails ou à cibler uniquement des sous-populations déterminées. Ce débat peut être également transposé en termes d'appropriation. Si l'enquête appartient à l'enquêteur, les questions seront conçues de manière à répondre à ses propres besoins.

» Questions destinées à une large couverture – L'Enquête Afrobarometer 2005 en est un exemple (voir page 18). *Globalement, quel est votre degré de satisfaction par rapport au fonctionnement de la démocratie dans votre pays?*

World Values Survey
(Enquête Mondiale sur les Valeurs)

Extrait de la quatrième vague d'enquêtes menées en France.

Pouvez-vous m'indiquer, à l'aide de cette carte, pour chacun des énoncés suivants, si vous pensez qu'il est toujours justifié, injustifiable ou à mi-chemin entre les deux choix de : lisez les enonces à voix haute. Encodez une seule reponse par enonce

Réclamer des allocations sociales auxquelles vous n'avez pas droit

Toujours injustifiable — Toujours justifiable

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Resquiller dans les transports publics

Toujours injustifiable — Toujours justifiable

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Commettre une fraude fiscale si la situation le permet

Toujours injustifiable — Toujours justifiable

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Accepter un pot-de-vin dans l'exercice de ses fonctions

Toujours injustifiable — Toujours justifiable

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

L'Homosexualité

Toujours injustifiable — Toujours justifiable

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

» Questions destinées à une couverture restreinte – Exemple tiré de la *World Governance Assessment* (l'Enquête Mondiale sur les Valeurs) sur les personnes dites « bien informées » (voir page 86). *Dans votre pays, la séparation des pouvoirs entre le judiciaire, le législatif et l'exécutif est-elle bien définie ?*

Ordre des questions

L'ordre des questions peut avoir un impact significatif sur les résultats de l'enquête. En effet, les personnes interrogées peuvent être amenés à donner certaines réponses en fonction des questions qui leur ont été précédemment posées. L'exemple ci-dessous est tiré de la *World Values Survey* (l'Enquête Mondiale sur les Valeurs).

La dernière question pose deux problèmes. D'abord, l'ordre des questions peut avoir un impact significatif sur les résultats de l'enquête. Dans l'exemple donné, les personnes interrogées sont invitées à répondre à des questions concernant une série d'actes criminels. Lorsqu'elles abordent la question finale, elles ont déjà été pré-conditionnées pour réfléchir en termes de criminalité. Ensuite, la formulation de la question induit une interrogation sur la justification de l'homosexualité. Étant donné que l'homosexualité est un état d'existence (tout comme la race ou l'origine ethnique) et non un acte criminel, la question devrait plutôt porter sur l'approbation ou non de cet état.

SECTION III.

Quelles sont les données susceptibles d'être collectées ?

Mesures objectives

Les mesures objectives sont élaborées à partir de faits incontestables. La signature de traités, les mesures financières, et l'existence de certains organes spécifiques en sont des exemples typiques.

Perception interne

Il s'agit de résultats basés sur les opinions des personnes interrogées dans un pays déterminé. Les mesures de type sondage d'opinion s'inscrivent dans le cadre de ces mesures. Les mesures de perception interne sont particulièrement utiles étant donné qu'elles vous renseignent sur les opinions de la population.

Perception externe

Les résultats de cette approche sont obtenus à partir d'évaluations effectuées par des personnes non résidentes dans le pays concerné. La distinction entre les deux méthodes est importante car elle concerne les motifs de l'enquête. Les mesures externes ont essentiellement une incidence sur les décisions prises à (8) l'extérieur du pays, comme par exemple, les décisions d'investissement ou d'allocation d'aide. Bon nombre de sources de notation d'entreprises font appel à des personnes extérieures aux entreprises concernées pour répondre aux sondages. Il est même exigé de ces participants d'avoir une expérience du monde des affaires dans plusieurs pays. Les organismes concernés considèrent que cela facilite la comparaison des données. Toutefois, il convient de noter que les intervenants extérieurs sont susceptibles d'avoir une opinion sur la situation d'un pays différente de celle des personnes qui y résident. Cela s'explique notamment par le fait que les normes et les standards de comportement et de conduite varient d'un lieu à l'autre.

Un exemple d'enquête de perception

Selon vous, la corruption constitue-t-elle un problème majeur pour ce pays ? Oui/Non

Avez-vous confiance dans les administrations suivantes ?

- L'administration (en général)
- L'appareil judiciaire
- Le système de santé publique
- Le système d'enseignement public
- L'administration fiscale (taxes, douanes)
- Le parlement
- La presse

Différence entre perception et réalité

Il est important de garder à l'esprit un certain nombre de facteurs lorsqu'on examine des mesures de perception. D'abord, un décalage dans le temps est possible. Les perceptions se basent sur des évènements dont les personnes se souviennent, au sujet desquels ils ont des informations. Par conséquent, la perception et la réalité peuvent être deux choses différentes. Cela aura des effets importants aux deux extrémités de l'échelle. D'abord, dans des pays gouvernés par des régimes oppressifs où les débats sont étouffés et les dissidents réduits au silence, les réponses peuvent donner une opinion positive au sujet du régime. En effet, en fonction de l'organisation

Political Terror Scale
(Echelle de la terreur politique)

Un exemple d'échelle discrète

1. Pays régis par un Etat de droit, dans lesquels les citoyens ne sont pas emprisonnés pour leurs opinions et où le recours à la torture est rare ou exceptionnel. Les assassinats politiques y sont extrêmement rares.
2. Pays où un nombre limité de personnes sont emprisonnées pour des activités politiques non violentes. Ces cas ne concernent toutefois que quelques rares individus, et la torture et les mauvais traitements restent exceptionnels.
3. Pays où l'emprisonnement pour motifs politiques est pratique courante, ou qui a un historique récent de telles pratiques. Les exécutions ou les autres formes d'assassinats politiques aussi bien que les brutalités peuvent être courantes. La détention à durée illimitée, avec ou sans procès, pour motifs politiques, est acceptable.
4. Pays où les pratiques citées à l'alinéa précédent touchent un grand nombre d'individus. Les meurtres, les disparitions et la torture font partie de la vie de tous les jours. Bien que d'ordre général, à ce niveau la terreur touche toutes les personnes engagées en politique ainsi que tous ceux qui sont concernés par l'expression de leurs opinions.
5. Les terreurs de l'échelle 4 ont été étendues à toute la population. Les dirigeants de ces sociétés ne mettent aucune limite ni aux moyens ni à la rigueur qu'ils utilisent pour atteindre leurs objectifs personnels ou idéologiques.

Données Comparatives sur l'Etat Wébérien

Exemple de codage discret

Dans la question précédente, les personnes interrogées sont invitées à désigner les quatre organismes les plus influents au sein du gouvernement central, selon leur capacité à façonner la politique économique globale du pays. La question suivante s'inscrit dans la foulée.

Quelles sont, parmi les descriptions suivantes, celles qui correspondent le mieux au rôle joué par ces organismes dans la formulation de la politique économique ?

Codes :

1 = ils ont permis d'élaborer un grand nombre de politiques économiques.

2 = ils ont permis d'élaborer un certain nombre de nouvelles politiques économiques et ils servent à «filtrer » les idées politiques provenant des partis politiques, des élites et de la tête de l'exécutif, tout en les remaniant au passage.

3 = ils donnent rarement naissance à des politiques innovantes, mais leur rôle est essentiel dans la transformation de politiques issues de l'arène politique en programmes susceptibles d'être mis en œuvre.

Voici les résultats de l'enquête pour un certain nombre de pays.

Argentine	1,33	Brésil	2,25
Chili	2	Côte d'Ivoire	1,6667

L'énoncé de la question rend impossible la compréhension de la signification de ces chiffres. Il s'agit de moyennes établies d'après les réponses recueillies. Il aurait été plus utile de montrer l'option qui a été le plus fréquemment sélectionnée dans les réponses. C'est un exemple de compilation de données qui masque le sens des réponses des personnes interrogées, en raison d'un choix inapproprié de techniques de calcul.

qui mène l'enquête, les personnes interrogées peuvent se sentir obligées d'approuver la manière avec laquelle le pays est gouverné.

Par ailleurs, dans un régime jugé défaillant, la perception peut être, de manière surprenante, négative, étant donné que de récentes mesures positives ne sont pas prises en compte. Les données de perception doivent être toujours utilisées avec une certaine compréhension du pays. Rappelez-vous du fameux dicton qui dit « *il faut une vie pour se construire une réputation et un moment pour la détruire.* »

Échelles discrètes

La plupart des indicateurs existants sont destinés à fournir des notations de pays sur une échelle de valeurs prédéfinies. Ces indicateurs ont un nombre limité et discret de notations possibles. De ce fait, plus de 200 pays doivent être évalués selon une échelle de valeurs très réduite. Ce problème est également appelé troncature de variance ou simplification excessive de la variété des réponses pour faire correspondre celles-ci à un choix réduit de possibilités.

Questions relatives au codage discret

Calcul de moyennes. Si les personnes interrogées dans le cadre d'une enquête sont invitées à donner une notation à un pays selon une échelle de critères prédéfinis, il est alors essentiel de compiler les résultats finaux de manière à les valider et à les rendre significatifs. Les résultats discrets devraient être présentés de manière à ce que l'utilisateur puisse les décoder à l'aide du barème initial des questions.

Mesures additives

Une autre question à prendre en considération lors de l'examen de la méthode utilisée par un indicateur est de savoir s'il est nécessaire ou non de lui appliquer une mesure additive. Dans sa forme la plus simple, cette méthode consiste, lors de la génération des résultats d'un questionnaire, à additionner les points obtenus pour chaque question. Une telle démarche serait considérée tout à fait normale pour noter un examen. Cependant, elle devient problématique lorsqu'elle s'applique à des normes absolues. Cela découle du fait qu'un bon résultat obtenu par une mesure fait passer sous silence la mauvaise note attribuée à une autre mesure. Cette approche est contraire aux principes des droits de l'homme, qui sont, par définition, inaliénables et indivisibles. Il convient de noter que toutes les mesures additives sont pondérées. Il est très important de clairement noter les incidences de cette technique sur les résultats.

Freedom in the World 2003 (Edition 2003 de l'enquête sur la liberté dans le monde)

Exemple d'une méthode additive

Chaque pays se voit attribuer de 0 à 4 points par question, sur la base des comparaisons actuellement disponibles entre les droits et les libertés. 0 étant la meilleure note, et 4 la plus mauvaise.

1. Existe-t-il une liberté de réunion, de manifestation et d'organisation de débats publics ?
2. Existe-t-il une liberté de créer des organisations politiques ou quasi-politique ?
3. Existe-t-il des syndicats indépendants, des mouvements paysans libres ou des organismes équivalents ? Qu'en est-il des négociations collectives ? Existe-t-il des syndicats professionnels ou des organismes privés indépendants ?

Le score maximum qu'il est possible d'obtenir dans cette section est de 12 points. Ainsi est-il tout à fait possible, pour un pays, de recueillir un total de 8 points bien que ses organisations politiques et quasi politiques soient bannies. Par conséquent, une liberté fondamentale peut être inexistante dans un pays, sans que cela ne se reflète dans le résultat final enregistré par celui-ci, parce que les libertés qui y existent auront masqué l'absence de la liberté constatée. La solution alternative consiste en une approche des violations dans laquelle le résultat ciblé est équivalent à zéro, mais toutes les absences de liberté sont comptabilisées. Une telle approche est cohérente avec la méthode judiciaire, destinée à palier les manquements constatés en matière de liberté.

Questions basées sur l'expérience pour évaluer la Bonne Gouvernance. Ces questions sont extraites de l'enquête Afrobarometer, menée en Afrique du Sud en juillet-août 2000

Les individus obtiennent les produits de première nécessité, tels que la nourriture, la sécurité, les soins de santé ou des revenus de différentes manières. Par exemple, certains personnes se retrouvent dans l'obligation de :

» voler ou mendier ;

» prétendre qu'ils ont droit à l'aide du gouvernement;

» distribuer des faveurs ou corrompre des fonctionnaires.

D'autres personnes obtiennent ces services en sollicitant l'aide de :

» chefs traditionnels locaux ;

» programmes d'aide gouvernementale ;

» groupes coopératifs locaux ;

» membres de la famille ou amis.

D'autres personnes encore pourvoient à leurs propres besoins ou les obtiennent moyennant un paiement en espèce ou en nature. Enfin, certaines personnes ne sont pas capables d'obtenir ces produits de première nécessité.

Pouvez-vous nous expliquer comment vous vous procurez actuellement tous les mois la nourriture pour vous et votre famille? Avez-vous autre chose à ajouter ? Si vous ne pouvez plus vous procurez de la nourriture de cette manière, quelles seront les autres méthodes auxquelles vous aurez probablement recours pour ce faire ? Décrivez-vous comment vous faites actuellement pour bénéficier des soins de santé pour vous et votre famille ? Si vous ne pouvez plus profiter des soins de santé de cette manière, quelles seront les autres méthodes auxquelles vous aurez probablement recours pour ce faire ?

Source : Enquête Afrobarometer menée au Nigeria en août-septembre 2001

Durant l'année écoulée, combien de fois (si jamais le cas s'est présenté) vous êtes-vous trouvé dans l'obligation de payer un pot-de-vin, d'offrir un cadeau ou de faire une faveur à un fonctionnaire, afin d'obtenir les services suivants :

	Jamais	deux fois	Une ou fois	Quelques Souvent	sais pas	Je ne
Obtenir un document ou un permis						
Inscrire un enfant à l'école						
Obtenir un service domestique						
Passer la frontière						
Éviter un problème avec la police						
Autre chose ?						

Que feriez-vous si vous étiez dans l'attente d'un permis ou d'une licence du gouvernement, et que l'octroi dudit permis ou de la licence était continuellement retardé?

» Ne pas s'en inquiéter, il suffit d'attendre, le permis sera délivré à temps

» Proposer un pourboire ou offrir un cadeau au fonctionnaire chargé de l'affaire

» User de ses relations avec des personnes influentes

» Adresser un courrier dans ce sens au chef de bureau

» Se débrouiller sans le permis

» Ne rien faire car il n'y a rien à faire dans ce cas-là

» Je ne sais pas

Indicateurs composites et globaux - Les termes d'indicateurs composites et globaux sont souvent utilisés pour désigner des données qui regroupent des informations provenant de plusieurs sources. Au sens strict, un indicateur composite réunit différentes composantes en une seule mesure. L'Indicateur de développement humain en est un bon exemple. Un indicateur global regroupe les différentes mesures d'une même réalité en une mesure unique.

Les indicateurs globaux présentent un certain nombre d'avantages par rapport aux séries de données uniques. Si un même concept est mesuré à l'aide de différentes sources de données, la couverture et la fiabilité peuvent être augmentées en combinant les sources disponibles. Un exemple de ce type d'indicateurs, souvent cité, est la série *Governance Matters*, qui regroupe 31 sources de données en six indicateurs composites (voir page 56). Les indicateurs composites sont souvent capables de revêtir une importance politique que leurs composants individuels ne peuvent atteindre seuls.

Par contre, ils présentent un inconvénient : en l'absence de ventilation des données composites, il est difficile de comprendre le calcul de la notation. Un tel manque de clarté signifie que l'indicateur ne suggère pas de mesures correctives pour améliorer la situation.

Notamment, au niveau des sources de données qui présentent d'importants écarts (comme dans le cas de bon nombre d'indicateurs de gouvernance), la combinaison de plusieurs de ces sources permet un échantillonnage plus précis grâce à un plus grand nombre d'observations de cas individuels. Cependant, ceci suppose que les mêmes concepts soient mesurés de manière cohérente.

Hypothèse normative

Chaque indicateur est sous-tendu par une hypothèse normative. Autrement dit, il s'agit tout simplement de l'hypothèse selon laquelle une valeur supérieure ou inférieure est considérée comme positive. Ci-après quelques exemples :

» **Nombre de personnes détenues sans chef d'accusation** – L'hypothèse veut que les valeurs inférieures soient considérées comme étant les meilleures.

» **Perception de l'état de la corruption** – Selon l'hypothèse sous-jacente, une valeur indicative d'un faible degré de corruption est considérée comme étant la meilleure. Reportez-vous aux exemples de l'Indice de Perception de la Corruption (*Corruptions Perception Index)* (page 51) et de l'Indice du manque de transparence (*Opacity Index*) (page 98).

Il convient de choisir les indicateurs avec le plus grand soin, pour vérifier la validité de l'hypothèse normative. Par exemple :

» **Taux de participation électorale** – Selon l'hypothèse sous-jacente, lorsque ce taux est utilisé pour évaluer la démocratie, il est préférable que le taux de participation électorale soit élevé, reflétant une meilleure adhésion au processus démocratique et un plus grand intérêt à l'égard des résultats obtenus. Cependant, le taux de participation électorale est plus élevé dans les

pays où le vote est obligatoire, comme à Cuba, en Iraq ou en Australie.

» **Période entre la détention et le procès** – Selon l'hypothèse de base, il est préférable que cette période soit la plus courte possible. Cependant, celle-ci ne doit pas être trop courte afin de ne pas empêcher la préparation des cas devait être jugées et défendues.

» **Volatilité des politiques** – Cet aspect est souvent mesuré par les changements dans la répartition des postes de dépenses du budget de l'Etat. Selon l'hypothèse sous-jacente, un environnement de politique stable encourage les investissements et la croissance. Dans ce cas également, il convient de fournir des informations supplémentaires sur les raisons de la volatilité des politiques (telles qu'un changement de gouvernement, par exemple). Le souhait d'avoir une faible volatilité des politiques part de l'hypothèse que les politiques appropriées sont appliquées, et qu'elles ne requièrent pas de changement dans les circonstances présentes.

Mesures indirectes

Une mesure indirecte sert à remplacer des informations difficiles à obtenir par ailleurs. Les mesures indirectes traitent généralement l'élément ciblé de la même manière qu'une mesure directe, sauf qu'un léger décalage est possible dans ce cas. Un bon exemple de mesure indirecte est le recours à l'indicateur du taux des naissances assistées par un personnel de santé qualifié, pour mesurer indirectement les taux de mortalité maternelle. La mortalité maternelle est difficile à évaluer car elle est relativement peu fréquente et nécessite un échantillonnage important. De plus, il est extrêmement difficile d'effectuer le diagnostic de la mortalité maternelle. Il est largement admis que les mères dont les naissances sont assistées sont moins exposées à la mortalité maternelle. Les données relatives aux naissances assistées étant relativement plus faciles à obtenir, elles sont, de ce fait, utilisées comme des mesures indirectes pour évaluer la mortalité maternelle.

» Faut-il utiliser des mesures indirectes ? Lorsque les données disponibles sont limitées, il peut être utile de recourir aux mesures indirectes. Cependant, ces mesures ne sont pas toujours acceptables. La question principale est de savoir comment relier les mesures indirectes à la cible initiale et avec quel degré de similitude ? Le principal problème qui pourrait se poser découle du fait que les efforts sont orientés vers l'amélioration des résultats tels que relevés au moyen des mesures indirectes et non vers la recherche des données cibles initiales. Si vous utilisez une mesure indirecte, vous devez vérifier à plusieurs reprises, que celle-ci reste valable pour la cible initiale.

» Les mesures indirectes sont-elles largement acceptées ? Dans certains secteurs économiques et sociaux, les mesures indirectes sont généralement admises. Cependant, de telles mesures sont moins utilisées en matière de gouvernance. La question essentielle est de déterminer la distance entre l'élément à mesurer et l'élément mesurable, et dans quelle mesure le comportement de la mesure indirecte suit celui de la mesure souhaitée. Les statistiques relatives aux journalistes assassinés sont citées comme un élément de mesure des libertés de la presse. Mais comme le montre l'exemple qui figure dans l'encadré ci-dessous, d'autres tentatives d'utilisation de mesures indirectes se sont avérées être bien plus controversées.

Exemple : tentative d'utilisation d'une mesure indirecte des prestations de services publics *(OCDE, mars 2000)*

L'un des droits fondamentaux majeurs est celui de voir son identité reconnue dans son lieu de résidence. Nous souhaitons idéalement avoir un indicateur capable de le mesurer. Un exemple d'indicateur serait, par exemple, le temps nécessaire à l'obtention de papiers d'identité. Une autre possibilité serait le délai requis pour obtenir un titre de propriété foncière. Actuellement, aucun de ces indicateurs ne fait l'objet d'une collecte de données systématique ou courante. Par conséquent, une mesure indirecte fournirait, dans ce cas, une couverture plus grande et plus normalisée. Si l'on considère qu'obtenir ce type de documents est un service administratif relevant du gouvernement, un autre service offert par le gouvernement pourrait servir de mesure indirecte. Actuellement, la seule prestation de service public mesurée d'une manière comparable est le temps d'attente estimé pour obtenir une ligne téléphonique. Cette mesure a été sélectionnée par l'OCDE comme une mesure possible de prestation de service public.

L'un des moyens de vérifier la validité de la mesure consiste à contrôler si le téléphone reste un service public ou s'il est offert par des fournisseurs privés (y compris pour la téléphonie mobile). Dès que la mesure couvre la fourniture privée, elle ne peut plus servir à l'évaluation indirecte des prestations de services proposées par le gouvernement.

Une seconde question relative à cette mesure indirecte concerne le risque de voir les efforts s'orienter en direction de la réduction des délais d'attente, et s'éloigner des principaux services du gouvernement, qui sont censés être la cible initiale visée. Dans ce cas, la mesure indirecte et le service ciblé auront des comportements différents, et ainsi, le délai d'attente pour l'obtention d'une ligne téléphonique ne sera plus considéré comme une mesure indirecte pour évaluer la prestation de services publics.

Cet exemple précis comportait également d'une dimension politique. Il n'a pas été jugé bon de retenir l'indicateur proposé pour servir de mesure indirecte à la prestation de services publics en raison du message politique qu'il a suscité. Il s'agit ici de l'une des rares tentatives observées visant à utiliser une mesure indirecte. Au cours d'une réunion d'experts organisée en mars 2000 par l'OCDE, la proposition d'utiliser cette mesure indirecte a été rejetée.

SECTION IV.

Comment utiliser les données ?

Dans les sections précédentes, nous nous sommes arrêtés sur les moyens qui permettent d'identifier le problème ou les questions liées aux indicateurs, la manière de recueillir les données ainsi que d'autres considérations liées aux données susceptibles d'être collectées. Dans cette dernière section, nous supposerons que les données sont disponibles, et donnerons quelques recommandations sur le meilleur moyen d'utiliser ces données. Cette section présente des règles génériques susceptibles de s'appliquer à tous les indicateurs.

Nous avons fourni une liste de contrôle des attributs des indicateurs ainsi que trois « règles d'or » à suivre. Cela peut aider à réduire les risques d'erreur de diagnostics. Chaque point est illustré par l'exemple des données du « taux de participation électorale », compilées par l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale (International IDEA).

(12)

Liste de contrôle des attributs des indicateurs[7] :

1. validité (c.-à-d. l'indicateur mesure-t-il ce qu'il est censé évaluer ?) ;
2. fiabilité (c.-à-d. l'indicateur peut-il être produit par différentes personnes utilisant les mêmes règles de codage et mêmes sources ?) ;
3. distorsion des mesures (c.-à-d. existe-t-il des problèmes liés à des erreurs de mesure systématiques ?) ;
4. manque de transparence dans la production de l'indicateur ;
5. représentativité (c.-à-d. pour les données relatives aux enquêtes, quelle est la nature de l'échantillonnage des individus ?) ;
6. troncature de variance (c.-à-d. dans quel degré les barèmes poussent les observations en des regroupements indissociables) ;
7. distorsion des informations (c.-à-d. quels sont les types de sources d'informations utilisés ?) ;
8. problèmes d'agrégation (c.-à-d. pour les scores combinés, dans quelle mesure les règles d'agrégation sont-elles incohérentes ou trop compliquées ?).

Règle d'or°1 : utiliser une grande variété d'indicateurs

Il n'existe pas d'indicateur de gouvernance unique, capable de saisir les subtilités et la complexité des situations nationales, de manière à permettre une comparaison globale sans valeur agréée. L'utilisation d'un seul indicateur permettra rarement de refléter la situation globale d'un pays.

Exemple : taux de participation électorale – Cet élément est souvent utilisé comme une mesure indirecte pour évaluer l'état de la démocratie. Cependant, il existe un ensemble de pays, allant de la Belgique à Cuba, en passant par l'Iraq et l'Australie, dans lesquels le vote est (ou était) obligatoire. Le taux de participation électorale dans ces pays était de ce fait assez élevé, mais cela n'impliquait pas nécessairement qu'il en était de même du niveau de démocratie.

A l'opposé, disposer d'un nombre trop important d'indicateurs conduit à un autre type de problèmes, tels que à une lourdeur et un manque de rigueur et de focalisation dans le processus de collecte et d'analyse des données. La meilleure formule est celle qui regroupe un ensemble équilibré d'informations suffisantes mais non superflues.

Exemple 1 : indicateur du taux de participation électorale

Utilisé à titre d'indicateur de démocratie

Taux de participation électorale : 85 %

- Clarifiez la définition : le taux de participation électorale est le nombre de voix prépondérantes obtenues, calculées par rapport aux voix éligibles. Quels sont les candidats éligibles ?
- Que représentait les 15 % ?
- Qui était inéligible ?
- Qui a voté ?
- Le choix de ne pas voter était-il envisageable ?
- Quels sont les obstacles à l'éligibilité ?
- Le vote est-il obligatoire ?

Règle d'or°2 : recourir à un indicateur pour poser la première question et non la dernière

Plus un indicateur est détaillé et plus il est susceptible de proposer des mesures susceptibles de conduire à une amélioration des résultats. Les indicateurs peuvent être souvent développés étape par étape, au fur et à mesure de la disponibilité des informations. En cas d'utilisation d'un indicateur, il est possible de suivre les étapes suivantes :

- Oui/Non – Poser la question principale, relative à l'existence du problème.
- Nombre – Après l'affirmation de l'existence du problème, en déterminer l'importance.
- Pourcentage – Placer le problème dans son contexte.
- Signification – Utiliser un test pour déterminer si le problème est uniformément répandu ou si certains groupes y sont plus particulièrement confrontés.

Exemple 2 : développement des performances d'un indicateur de gouvernance

Audit des comptes publics.

Principe mis en application – Les comptes publics devraient être soumis, de manière opportune, à un audit indépendant, accompagné de mesures de redressement appropriées en cas de besoin.

- Disposez-vous d'un bureau d'audit ?
- Ce bureau est-il indépendant, son statut est-il garanti par la loi, la nomination de son directeur se fait-elle par ordonnance, etc.
- Ce bureau dispose-t-il des ressources suffisantes pour accomplir sa mission ?
- Ces ressources sont-elles protégées ?
- Quel est le pourcentage des comptes publics soumis à audit ?
- Quel est le pourcentage des comptes ayant fait l'objet d'un audit au cours des x derniers mois ?
- Quel est le pourcentage des comptes ayant fait l'objet d'un audit assorti de rapports soumis au parlement au cours des x derniers mois ?
- Quel est le pourcentage des comptes ayant fait l'objet d'un audit qui a été pris en compte par le parlement au cours des x derniers mois ?

Règle d'or°3 : comprendre les tenants et les aboutissants de l'indicateur avant de l'utiliser.

Il s'agit sans doute de la règle la plus essentielle de toutes, car l'utilisation d'un indicateur suppose son approbation implicite par l'utilisateur, ainsi que la validation de sa méthode et de ses hypothèses normatives.

Exemple 3 : taux de participation électorale - définition

Cet indicateur peut porter sur le pourcentage des suffrages exprimés par les électeurs inscrits ou le suffrage exprimé en pourcentage de la population en âge de voter. Existe-t-il d'autres évaluations comprises dans les données, comme par exemple, les élections doivent-elles être déclarées « libres et équitables » avant d'intégrer les données dans la publication ? Comment, où et par qui les données sont-elles compilées ?

PARTIE II.

Sources

Les pages suivantes fournissent des informations sur les sources de données en matière de gouvernance. Toutes les sources sont présentées selon le même format. La première page d'informations relatives à chaque source reprend, dans le détail, les principales caractéristiques de la source en question. La deuxième page présente certains échantillons de données et donne des recommandations sur la manière d'utiliser la source.

Nom :	Le nom de la source.
Producteur :	L'individu ou l'organisation qui produit cette source.
Objectif déclaré :	Le but dans lequel la source de données a été développée.
Source de financement :	L'organisation qui finance la source.
Utilisation actuelle:	Le mode d'utilisation actuelle des données (où et comment).
Liens internet:	L'adresse du site Web sur lequel les séries de données ou la base de données sont disponibles.
Type de données utilisées :	Le type de données utilisées dans la source de données (évaluations d'experts, enquêtes, récits rapportés d'agences de presse, etc.).
Couverture :	Le nombre de pays couverts.
Durée de couverture :	Les années au cours desquelles les premières données et les données les plus récentes ont été recueillies, et la fréquence à laquelle ces données sont recueillies.
Coordonnées:	L'adresse du producteur.
Méthodologie retenue :	La méthodologie retenue pour la collecte et la compilation des données, y compris des informations pertinentes, telles que les sources de données, les techniques de collecte de données, la conception du questionnaire et le codage.
Format des résultats :	Des informations sur le format des résultats (sous forme de pourcentages, de systèmes de notation, etc.).
Exemples de résultats :	Une présentation d'exemples de résultats.
Bon Usage :	Des informations sur la manière d'utiliser la source.
Utilisation Erronée:	Des exemples d'utilisation erronée de la source.
Hypothèses :	Une description des hypothèses qui sous-tendent les sources de données (pour certaines sources, les hypothèses figurent sous la rubrique « Utilisation Erronée».)

ACE Comparative Data (ACE, Données Comparatives)

Producteur : Successeur du projet EPIC (Collecte de données sur le processus électoral), Ace, Données Comparatives est produit par le Réseau du savoir électoral ACE, une initiative menée conjointement par sept organisations partenaires : Elections Canada, EISA, l'Institut fédéral électoral du Mexique (IFE), IFES, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

Objectif déclaré : L'objectif déclaré de ACE, Données Comparatives est de collecter des données comparatives sur les pratiques électorales à travers le monde.

Source de financement : Les organisations partenaires: Elections Canada, EISA, l'Institut fédéral électoral du Mexique (IFE), IFES, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

Utilisation actuelle: Le Réseau du savoir électoral ACE est utilisé par de nombreuses parties prenantes, telles que les administrations électorales, les praticiens, les parlementaires, les universitaires, les médias, les organisations internationales (soit plus de 2,4 millions de visiteurs annuels).

Liens Internet : http://ace.at.org/epic-en.

Type de données utilisées : Les données sont recueillies par une enquête à choix multiple sur les élections nationales par pays. Le questionnaire à choix multiple de l'enquête permet des statistiques comparatives. Toutefois, des informations plus détaillées peuvent être données dans la section réservée aux commentaires qui figurent à la suite de chaque question. Les données primaires sont répertoriées sous chaque échantillon de pays, comme par ex., la constitution ou la loi électorale. Les informations sont également disponibles en français et en espagnol.

Couverture : Couverture mondiale : plus de 180 pays.

Durée de couverture : Données initiales : 2001 (projet EPIC).
Données les plus récentes : recueillies en 2006.
Fréquence déclarée : en continu.

Coordonnées : Pour un supplément d'informations, contacter l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), à l'adresse suivante : info@aceproject.org.

Méthodologie : Les données ont été recueillies à partir d'enquêtes à choix multiple par les chercheurs des organisations concernées, en étroite collaboration avec d'autres partenaires régionaux et les administrations électorales dans les pays concernés. La base de données fournit des résultats comparatifs par pays, dans les 11 domaines suivants liés aux élections : systèmes électoraux, cadre législatif, administration électorale, délimitation des circonscriptions, éducation de

l'électorat, inscription des électeurs, opérations électorales, partis politiques et candidats, dépouillement des votes, médias et élections, démocratie directe.

Format des résultats : Plus de 300 questions sur 11 aspects liés aux élections.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous est un exemple de données disponibles sur le cadre législatif.

SYSTÈMES ÉLECTORAUX **CADRE LÉGISLATIF** **ADMINISTRATION ÉLECTORALE** **DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS** **EDUCATION DE L'ÉLECTORAT** **INSCRIPTION DES ÉLECTEURS** **OPÉRATIONS DE VOTE** **PARTIS POLITIQUES ET CANDIDATS** **DÉPOUILLEMENT DES VOTES** **MÉDIAS ET ÉLECTIONS** **DÉMOCRATIE DIRECTE**	LF01. Quel est l'état des lois électorales régissant les élections nationales ? LF02. Quelle est la date de la dernière révision de la loi électorale en vigueur dans le pays (y compris les amendements les plus récents) ? LF03. La loi électorale nationale couvre : LF04. Le vote à l'échelle nationale est-il volontaire ou obligatoire ? LF05. La loi prévoit-elle des dispositions permettant ou exigeant l'organisation d'élections régionales ou locales le même jour que les élections nationales ? LF06. La loi prévoit-elle des dispositions permettant ou exigeant l'organisation d'élections présidentielles le même jour que les élections nationales législatives ? LF07. Quelles sont les agences chargées de régler les contestations électorales officielles en première instance? LF08. Si les agences chargées du règlement des contestations officielles sont désignées ou élues spécifiquement à cet effet, par qui le sont-elles ? LF09. Quelle est la partie habilitée à présenter les demandes à la personne ou à l'agence chargée du règlement des contestations officielles ? LF10. Quels sont les organes qui disposent d'une compétence d'appel en matière de contentieux électoral ? LF11. Quels sont les organes qui proposent des projets de réformes électorales ?

Bon usage : La base de Données Comparatives ACE, fournit des informations systématiques sur les pratiques de gestion électorale des différents pays. En fournissant des informations sur les systèmes électoraux, l'administration électorale, le cadre législatif, l'inscription des électeurs, l'éducation de l'électorat et les autres aspects liés aux élections dans un grand nombre de pays, cette base de données permet aux utilisateurs de comparer et d'identifier les pratiques communes en matière de gestion électorale.

Utilisation Erronée : La base de Données Comparative ACE n'est pas un indicateur de droits électoraux en soi. Bien qu'elle fournit des informations sur la couverture des droits de jure associés aux processus électoraux dans un pays donné, elle ne nous renseigne pas sur l'application de ces droits.

Afrobarometer (L'Afrobaromètre)

Producteur : Afrobarometer

Objectif déclaré : L'objectif est de produire une série d'enquêtes comparatives sur l'opinion de la population sur la démocratie, les conditions économiques et la société civile en Afrique.

Source de financement : L'Afrobaromètre est un projet financé par différents donateurs, notamment : l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement, United States Agency for International Development (USAID), le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, le Ministère du développement international du Royaume-Uni, le Ministère des Affaires étrangères du Danemark et la Michigan State University.

Utilisation actuelle: Le projet Afrobaromètre est cité dans la presse internationale, et utilisé comme source de données pour d'autres indicateurs de gouvernance.

Liens Internet : www.afrobarometer.org.

Type de données utilisées : L'Afrobaromètre repose sur des enquêtes nationales.

Couverture : Un certain nombre de pays africains - Round 1 (12 pays) : Botswana, Ghana, Lesotho, Malawi, Mali, Namibie, Nigeria, Afrique du sud, Tanzanie, Uganda, Zambie et Zimbabwe. Round 2 (16 pays), 4 pays supplémentaires : Cap Vert, Kenya, Mozambique et Sénégal. Round 3 (18 pays) le Bénin et Madagascar ont rejoint le groupe des pays africains qui participent à l'enquête. Des données de séries temporelles supplémentaires ont également été recueilles dans 5 autres pays.

Durée de couverture : Données initiales : collectées entre 1999 et 2001
Données les plus récentes : collectées entre 2005 et 2006
Fréquence déclarée : tous les trois ans. D'autres enquêtes sont en cours de préparation.

Coordonnées : Pour un supplément d'informations à ce sujet, contacter E. Gyimah-Boadi, directeur adjoint du Centre Ghanéen pour le Développement Démocratique (CDD-Ghana), 95 Nortei Ababio Street, North Airport Residential Area, P.O. Box LG 404, Legon-Accra, Ghana (cdd@ghana.com).

Méthodologie retenue: L'Afrobaromètre compile les résultats des enquêtes menées dans 18 pays pour obtenir des résultats par pays, ainsi que des résultats comparatifs, entre pays, sur les différents aspects liés à la démocratie et aux conditions économiques. L'échantillon de questionnaire fournit des recommandations sur la manière de recueillir les données avec pour objectif d'offrir à chaque élément de l'échantillon (par ex., un citoyen adulte) une chance égale d'être choisi pour faire partie de l'échantillon. La taille d'un échantillon est en général de 1 200 personnes par pays. Pour certaines enquêtes, les données sont pondérées pour corriger tout éventuel sur-échantillonnage ou sous-échantillonnage, délibéré ou fortuit, d'une couche d'échantillon spécifique (comme par ex, pour fournir un échantillon adéquat de sous-groupes spécifiques à des fins analytiques). Dans tous ces cas, une variable pondérée est ajoutée comme dernière variable au sein du jeu de données. Les détails de l'opération figurent dans le guide de codification. Ces facteurs de pondération sont utilisés pour calculer toutes les statistiques au niveau national.

Tableau : En général, quel est votre degré de satisfaction sur la manière dont la démocratie fonctionne

	BEN	BOT	KEN	LES	MAD	MOZ	NIG	SAF	TAN	UGA	ZIM
Très satisfait	17	23	10	15	6	31	4	23	20	16	3
Satisfait	31	36	43	25	20	28	22	40	17	34	11
Peu satisfait	26	19	22	24	28	17	32	19	3	14	22
Pas du tout satisfait	9	13	8	18	11	7	38	11	2	5	29
Ce n'est pas une démocratie	0	1	1	4	3	1	2	1	1	2	8
Je ne sais pas	16	8	16	13	32	16	3	5	58	28	27

Format des résultats : Les résultats sont présentés sous forme de taux de réponse de la population à des questions spécifiques dans tous les pays participant à l'enquête. Les données sont ventilées jusqu'au niveau individuel.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de l'enquête menée en 2005 sur le taux de « satisfaction vis-à-vis de la manière dont la démocratie fonctionne» dans quelques pays parmi les 18 pays participants.

Bon Usage : L'Afrobaromètre est une enquête à grande échelle, destinée à mesurer les opinions des populations sur la démocratie et les conditions économiques dans un certain nombre de pays africains. Les enquêtes sont susceptibles d'être utilisées par les médias nationaux et internationaux aussi bien que par la société civile. Au fur et à mesure, avec de nouvelles séries d'enquêtes, l'Afrobaromètre peut fournir des informations sur la perception qu'a la population du progrès réalisé par le gouvernement en matière de démocratie et de réforme économique. L'échantillonnage tiré des pays sélectionnés fournit des informations sur les différences d'attitude à l'égard de la démocratie et des conditions économiques entre les pays examinés. Les utilisateurs doivent soigneusement examiner les questions individuelles pour déterminer si elles sont de l'ordre de la perception ou de l'expérience.

Utilisation Erronée: Les résultats de l'enquête Afrobaromètre ne sauraient s'appliquer à l'ensemble du contient africain. Ces résultats concernent uniquement les 18 pays sélectionnés en fonction de leurs réformes politiques et économiques. Les résultats comparatifs entre pays doivent être examinés en sachant que les questions varient selon les pays et qu'elles sont posées dans différentes langues. Cela est également valable pour les jeux de données nationales, qui ne sont pas toujours recueillies au cours de la même année. Autrement dit, les perceptions exprimées dans le cadre de ce baromètre sont souvent basées sur des questions posées à différents moments dans le temps.

Annual Survey of Freedom
(Enquête Annuelle sur la Liberté)

Producteur : Freedom House

Objectif déclaré : L'enquête évalue les progrès réalisés en matière de développement des libertés politiques.

Source de financement: Elle tire son financement essentiellement du gouvernement et des fondations américaines.

Utilisation actuelle: Cet indice est largement utilisé par les agences de presse et les instituts de recherche. De plus, le gouvernement américain a envisagé de recourir à cette mesure dans le cadre des processus décisionnels d'allocation de l'aide, notamment pour le Compte du Défi du Millénaire.

Liens Internet : http://www.freedomhouse.org/research/survey2004.htm

Type de données utilisées : L'enquête repose exclusivement sur les opinions d'experts.

Couverture : 192 pays et 18 territoires.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 1955.
Données les plus récentes : recueillies en 2004.
Fréquence déclarée : annuelle

Coordonnées :
Bureau de Washington D.C.
1319 18th Street, NW
Washington, D.C. 20036
Tél. : +1 202-296-5101
Fax : +1 202-296-5078

Méthodologie retenue : Les experts attribuent à chaque pays une notation à partir de réponses données à une série de questions. Ces experts ne sont généralement pas basés dans le pays évalué, mais sont chargés de la notation de plusieurs pays. La notation globale est basée sur deux séries d'indices distincts portant sur les droits politiques et civils.

La liste complète des questions préparées par les différents experts est disponible sur le site Internet de Freedom House. La méthode requiert la notation des pays par des experts ; ces notations sont ensuite transformées en deux indices distincts mesurant respectivement les libertés politiques et civiles. La moyenne des résultats des deux indices détermine le classement global des pays en matière de liberté. Chaque question est notée de 0 à 4, avec 0 représentant la situation idéale et 4 le cas de figure le plus éloigné de celle-ci. La double transformation des notes attribuées peut parfois pousser à classer certains pays dans la catégorie des pays « non libres » mais ceci n'affecte que les pays situés au bas de l'échelle des valeurs définies pour chaque type de liberté évaluée.

Format des résultats : Les indices des droits politiques et libertés civiles, et l'indice global des libertés sont codés sur une échelle allant de 1 à 7, le niveau 1 étant la meilleure note. En fonction de la moyenne des deux indices, un pays est considéré comme « libre » s'il obtient une note de 1-2, « partiellement libre » s'il obtient une note de 3 à 5, et « pas libre » avec une note de plus de 5.

Exemples de résultats : Le tableau suivant montre les résultats obtenus en 2003 par les pays membres de l'UE et certains pays en voie de développement.

DROITS POLITIQUES	DROITS CIVILS
» Processus électoraux	» Liberté d'expression et de croyance
» Participation politique et pluralisme	» Droits à la liberté d'association et d'organisation
» Fonctionnement du gouvernement	» Etat de droit
» Questions discrétionnaires (monarchies, nettoyage ethnique)	» Autonomie personnelle et droits individuels

Bon usage : Cet indice a le mérite de simplifier un sujet complexe en un système de notation facile à comprendre.

Utilisation erronée : Plusieurs études ont montré que l'indice était défavorable aux Etats communistes ou anciennement communistes. Etant donné que cette méthode repose sur des évaluations externes, celle-ci ne doit pas être considérée comme reflétant les opinions des citoyens d'un pays donné, et utilisée à ce titre. Le système de notation exclut toute possibilité de se servir des indices pour mesurer l'état de jouissance des droits de facto ou de jure.

Hypothèses : Le système de notation envisage les droits comme des éléments qui peuvent être additionnés. De ce fait, une note faible au niveau d'un certain droit peut être compensée par une note élevée relative à un autre droit. Or, cette approche est contraire aux principes des normes internationales des droits de l'homme en vigueur. (21)

De plus, le nombre de questions qui se rapporte aux libertés civiles est plus élevé que celui des questions relatives aux droits politiques. Lors de la transformation des notes, celles-ci sont pondérées de la même manière, de sorte qu'une note en deçà de la norme idéale en matière de droits politiques rapproche davantage le pays de la catégorie des pays « non libres » qu'une note en deçà de la note idéale en matière de libertés civiles. L'impact global est 50 % supérieur pour les notes des droits politiques que pour celle des libertés civiles.

Ceci est dû au fait qu'il existe 10 questions (pour un total de 40 points) portant sur les droits politiques et 15 questions (pour un total de 60 points) portant sur les libertés civiles. Au niveau de la notation globale, la note des droits politiques représente la moitié de la note totale et celle des droits civils l'autre moitié.

NOTES OBTENUES EN 2004	DROITS POLITIQUES	LIBERTÉS CIVILES	EVALUATION GLOBALE
Autriche	1	1	Libre
Belgique	1	1	Libre
Danemark	1	1	Libre
France	1	1	Libre
Allemagne	1	1	Libre
Grèce	1	2	Libre
Pays-Bas	1	1	Libre

NOTES OBTENUES EN 2004	DROITS POLITIQUES	LIBERTÉS CIVILES	EVALUATION GLOBALE
Portugal	1	1	Libre
Espagne	1	1	Libre
Royaume-Uni	1	1	Libre
Ouganda	5	4	Partiellement libre
Inde	2	3	Libre
Chine	7	6	Pas libre
Algérie	6	5	Pas libre

Bertelsmann Transformation Index (BTI) *(L'Indice de Transformation de Bertelsmann)*

Producteur : La Fondation Bertelsmann et le Centre de Recherche en Politique Appliquée (C.A.P) de l'Université de Munich.

Objectif déclaré : L'indice BTI (Bertelsmann Transformation Index) évalue le progrès, le développement et la transformation des pays en transition.

Source de financement : La Fondation Bertelsmann.

Utilisation actuelle: L'indice BTI est utilisé pour fournir aux acteurs publics et politiques une vue d'ensemble sur l'état de la démocratie et de l'économie de marché et sur la qualité de la gestion politique dans chacun des pays évalués.

Liens Internet : www.bertelsmann-transformation-index.de.

Type de données utilisées : L'indice repose sur des données administratives, sources primaires et évaluations d'experts.

Couverture : 119 pays en voie de développement ou en transition.

Durée de couverture : Données initiales recueillies : 2003
Données les plus récentes recueillies : 2005
Fréquence déclarée : chaque deux ans

Coordonnées : Bertelsmann Stiftung
Carl-Bertelsmann-Str. 256
33311 Gütersloh'
info@bertelsmann-transformation-index.de

Méthodologie retenue : Des experts évaluent les données recueillies auprès des pays participants. Des rapports détaillés par pays fournissent des informations sur les facteurs sous-jacents à l'évaluation de chaque pays, notamment l'état du développement, le cadre et la gestion de la performance. Les rapports sont généralement établis par des experts extérieurs aux pays concernés puis revus par un expert issu du pays en question.

Format des résultats : Les résultats sont présentés sous forme de deux tableaux de notation, comprenant un indice d'état, et un indice de gestion basé sur la qualité de la gouvernance. Un système de notation allant de 1 (la plus mauvaise note) à 10 (la meilleure note) est utilisé dans l'indice d'état. Dans l'indice de gestion, les pays compris dans l'étude sont classés selon les progrès réalisés qui ont permis une transformation vers une bonne gestion de l'économie. Le pays le plus performant occupe la première place dans le classement.

Les dix meilleurs classements au BTI (Bertelsmann Transformation Index)

Indice d'état 2006	Indice d'état 2003
1 Slovénie	Position 2
2 Estonie	Position 6
3 République tchèque	Position 2
4 Taïwan	Position 8
5 Hongrie	Position 1
6 Slovaquie	Position 2
7 Lituanie	Position 2
8 Corée du Sud	Position 8
9 Pologne	Position 7
10 Chili	Position 8

Indice de gestion 2006	Indice de gestion
1 Maurice	non évaluée en 2003
2 Chili	Position 3
3 Botswana	Position 4
4 Slovénie	Position 10
5 Taïwan	Position 11
6 Slovaquie	Position 6
7 Estonie	Position 1
8 Corée du Sud	Position 8
9 Lituanie	Position 2
10 République tchèque	Position 12

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre l'exemple d'une évaluation BTI.

Bon usage : L'objectif principal est d'examiner, d'évaluer et de réformer les politiques dans le sens d'une démocratie basée sur l'économie de marché.

Utilisation erronée : Les résultats de l'indice BTI ne peuvent pas être utilisés pour déduire que tous les pays évoluent vers une démocratie basée sur une économie de marché ou que c'est nécessairement la voie que tous les pays en transition empruntent pour le développement.

Hypothèses : Selon les hypothèses normatives de l'indice BTI, une démocratie dans un Etat de droit et une économie de marché socialement responsable sont des critères légitimes pour mesurer la croissance.

Bribe Payers Index
(Indice de Corruption des Pays Exportateurs – ICPE)

Producteur :	Transparency International
Objectif déclaré :	L'objectif de cet indice est de classer les principaux pays exportateurs en fonction du degré selon lequel les multinationales qui ont leur siège dans ces pays sont susceptibles de verser des pots-de-vin aux hauts fonctionnaires, dans les principales économies de marché des pays émergeantes.
Source de financement :	Cet indice est financé par Transparency International.
Utilisation actuelle :	Cet indice est largement cité dans les médias comme mesure de la contribution des pays développés aux problèmes de corruption dans les pays en voie de développement.
Liens Internet :	http://transparency.org/policy_research/surveys_indices/bpi
Type de données utilisées :	Il repose sur des données d'enquête / administratives, primaires / secondaires, des sources internes / externes ou provenant d'experts ; données basées sur des perceptions ou sur des faits objectifs.
Couverture :	30 grands pays exportateurs.
Durée de couverture :	Données initiales : recueillies en 1999. Données les plus récentes : recueillies en 2006. Fréquence déclarée : non communiquée. D'autres enquêtes sont en cours.
Coordonnées :	ti@transparency.org.
Méthodologie retenue :	La question suivante est utilisée pour déterminer le classement des pays: « Dans le secteur d'activités que vous connaissez le mieux, veuillez indiquer dans quel degré des entreprises issues des pays suivants, sont susceptibles de verser ou proposer des pots-de-vin pour remporter ou conserver des marchés dans ce pays ». L'enquête demande aux personnes interrogées dans les économies émergeantes d'évaluer le comportement des entreprises des pays développés en matière de corruption.
Format des résultats :	Les résultats varient entre 0 (très corrompu) et 10 (pas corrompu).

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays en 2006.

Bon usage : L'objectif principal de l'indice est d'encourager les pays à appliquer avec rigueur la Convention des Nations Unies contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, signée par les pays membres de l'OCDE.

Utilisation erronée : Les résultats de l'enquête ne permettent pas de se prononcer sur le comportement de certains pays à l'égard de l'application de la convention des Nations Unies contre la corruption. Pour ce faire, le questionnaire devrait couvrir un plus grand nombre de pays, et il faudrait procéder à la pondération de chaque pays en fonction du volume de ses transactions commerciales avec des pays tiers.

Hypothèses : Le commerce entre les pays développés sélectionnés est représentatif du comportement commercial en général.

Chiffres de l'indice BPI : Aucun vainqueur

	PAYS/TERRITOIRE	NOTE MOYENNE (0-10)	POURCENTAGE DES EXPORTATIONS MONDIALES (2005)	RATIFICATION DE LA CONVENTION DE L'OCDE	RATIFICATION DE LA CNUCC
1	Suisse	7.81	1.2	X	
2	Suède	7.62	1.3	X	
3	Australie	7.59	1.0	X	X
4	Autriche	7.50	0.5	X	X
5	Canada	7.46	3.5	X	
25	Malaisie	5.59	1.4		
26	Taïwan	5.41	1.9		**
27	Turquie	5.23	0.7	X	
28	Russie	5.16	2.4		X
29	Chine	4.94	5.5		X
30	Inde	4.62	0.9		

European Bank for Reconstruction and Development

THE WORLD BANK

Business Environment and Enterprise Performance Survey (BEEPS) *(Enquête sur l'environnement et les performances des entreprises)*

Producteur : Cette enquête est produite conjointement par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque mondiale.

Objectif déclaré : L'enquête BEEPS est conçue pour donner des mesures comparatives de la qualité de la gouvernance, du climat d'investissement et de l'environnement compétitif, lesquelles peuvent ensuite être reliées aux différentes caractéristiques et performances de l'entreprise.

Source de financement : L'enquête est financée par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque mondiale.

Utilisation actuelle : L'enquête BEEPS est utilisée par le secteur privé et les organisations internationales de développement. Elle sert également de source de données à d'autres indicateurs de gouvernance.

Liens Internet : http://info.worldbank.org/governance/beeps/

Type de données utilisées : Elle repose sur des enquêtes-entreprises.

Couverture : 22 pays d'Europe de l'Est, de l'ex-Union Soviétique et la Turquie.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies entre 1999 et 2000.
Données les plus récentes : recueillies en 2002.
Fréquence déclarée : non communiquée.

Coordonnées : Pour un supplément d'informations, contacter le directeur du projet, Steven Fries (friess@ebrd.com).

Méthodologie retenue : L'édition 1999 du BEEPS a réalisé plusieurs enquêtes auprès de 4 000 entreprises dans les 22 pays concernés, en posant des questions sur les obstacles posés par la gouvernance au développement des entreprises. Les données recueillies à partir de ces enquêtes sont présentées dans un « bordereau » qui permet à l'utilisateur de créer des graphiques personnalisés dans 6 domaines différents : « obstacles sous forme de losange » et « obstacles sous forme de barre » (description de la taille des obstacles rencontrés dans un pays donné). Les mentions de « corruption et saisie sous forme de losange » et de « corruption et saisie sous forme de barre » sont des représentations alternatives du degré de corruption généralisée et de corruption au niveau de l'administration du pays. Les graphiques de « saisie sous forme de losange » et de « saisie sous forme de barre » sont des représentations alternatives des composantes de saisie de l'état d'un pays. Les graphiques de type losange sont fondés uniquement sur des estimations moyennes, mises sur échelle de 0 à 1, et présentent des comparaisons avec la moyenne des résultats enregistrés en Europe de l'Est et dans l'ex Union Soviétique. Les graphiques de mesure sous forme de barre représentent toujours des scores centiles (dans lesquels les scores élevés signifient une « meilleure » performance) et servent à illustrer les erreurs types liées aux estimations. Les erreurs types associées à ces estimations sont aussi rapportées, ainsi que le nombre d'entreprises sur lequel l'estimation est basée.

Format des résultats : Une échelle de 1 (pas du tout) à 4 (très) indique dans quelle mesure la performance d'une entreprise est affectée. Une moyenne élevée pour un pays renseigne sur les mauvaises performances d'un gouvernement et représente le pire obstacle à la performance d'une entreprise.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de l'enquête menée auprès de 22 pays au sujet de la question suivante : Quel est le degré de prévisibilité des changements dans les règles, les lois et les règlements ?

Bon usage : Cette enquête permet aux gestionnaires et aux organisations internationales de développement de comparer les pays en termes de climat d'investissement, de compétitivité et de gouvernance dans des domaines spécifiques.

Utilisation erronée : L'enquête BEEPS ne devrait pas servir d'indicateur général de gouvernance ou de démocratie. En matière de corruption, par exemple, les résultats obtenus dans le cadre de l'enquête sont les perceptions des entreprises sur la corruption commerciale. Les positions des pays au vu de ces indicateurs sont soumises à des marges d'erreur. Par conséquent, il est impossible d'en tirer un classement précis.

Résultats pour l'ensemble des entreprises et des pays :

(27)

	TOTALEMENT PRÉVISIBLE	HAUTEMENT PRÉVISIBLE	ASSEZ PRÉVISIBLE	ASSEZ IMPRÉVISIBLE	HAUTEMENT IMPRÉVISIBLE	TOTALEMENT IMPRÉVISIBLE
Toutes des entreprises et tous les pays :	2,8%	4%	22,9%	32,6%	17,9%	19,8%

Cingranelli-Richards (CIRI) Human Rights Database

Producteur : David Cingranelli, Université de Binghamton, NY, Etats-Unis. David L. Richards, ETS, Princeton, NJ, Etats-Unis.

Objectif déclaré : Le jeu de données est conçu pour fournir un indicateur sur les pratiques gouvernementales en matière de droits de l'homme.

Source de financement : Cette base de données est financée par la National Science Foundation (USA), et la Banque mondiale.

Utilisation actuelle : Ces données sont destinées aux chercheurs engagés dans les analyses des mises en corrélation, des déterminants et des conséquences du respect par un gouvernement des droits de l'homme internationalement reconnus.

Liens internet : Des publications, des réplications de données, des documents de travail et une bibliographie sont désormais disponibles sur le site www.humanrightsdata.com. Toutes les données CIRI sont gratuitement accessibles au grand public à partir de ce site depuis le 1er août, 2004. Les séries de données de la base de données CIRI sont actuellement mises à jour pour être communiquées à grande échelle.

Type de données utilisées : Le codage par des experts, de sources primaires provenant du Département d'Etat Américain et d'Amnesty International. Les données du Département d'Etat Américain ont été utilisées dans la plupart des indicateurs, de même que les données fournies par Amnesty International qui servent de sources primaires pour les droits à l'intégrité physique (protection contre les assassinats extrajudiciaires, les disparitions, la torture et l'emprisonnement pour des motifs politiques).

Couverture : 161 Etats
Caractère d'actualité : Premières données : 1981-2000
Données les plus récentes : 2004

Coordonnées :

David L. Cingranelli
Dept Science Politique
Université de Binghamton
Binghamton, NY 13902-6000
(607) 777-2435
davidc@binghamton.edu

David L. Richards
ETS
Rosedale Road MS 36-N
Princeton, NJ 08541
(609) 683-2246
drichards@ets.org

Méthodologie retenue : Une échelle probabiliste polychotomique cumulative sert à construire des indices ordinaux supplémentaires à partir d'indicateurs ordinaux individuels de la base de données CIRI relatifs aux droits de l'homme.

Echelles : Indicateurs individuels : La plupart des indicateurs individuels dans les séries de données CIRI varient de 0 (absence de respect d'un droit) à 2 (respect total du droit). Vérifiez l'échelle de chaque indicateur individuel sur le site internet, car certains indicateurs ont des plages de valeurs plus grandes.

Indices globaux : Le barème « Physical Integrity Rights » (Droits à l'intégrité physique) est créé à partir de quatre indicateurs individuels (droits à la protection contre les assassinats extrajudiciaires, les disparitions, la torture et l'emprisonnement pour des motifs politiques) et varie de 0 (absence de respect de ces quatre droits) à 8 (respect total de ces quatre droits).

L'échelle dite « Empowerment Rights » est créée à partir de cinq indicateurs individuels (droit à la liberté de mouvement, droit de prendre part à la direction

des affaires publiques, droits des travailleurs, liberté d'expression et liberté de religion) et varie de 0 (absence de respect des cinq droits) à 10 (respect total des cinq droits).

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre des indicateurs de droits à l'intégrité physique dans certains pays en 1987.

Bon usage : Ces données sont destinées aux chercheurs engagés dans les analyses des mises en corrélation, des déterminants et des conséquences du respect par un gouvernement des droits de l'homme internationalement reconnus.

Utilisation erronée : Les données du CIRI ne doivent pas servir à analyser les conditions globales des droits de l'homme, mais uniquement les pratiques du gouvernement en matière de droits de l'homme. Les conditions des droits de l'homme se réfèrent au niveau global de jouissance des droits de l'homme par les citoyens, et les acteurs non étatiques peuvent influencer ce niveau. Les pratiques en matière de droits de l'homme se réfèrent aux actions des gouvernements, affectant la jouissance, par les citoyens, des droits de l'homme. Données CIRI uniquement.

Hypothèses : La base de données CIRI contient des données basées sur des normes (à l'exception des droits économiques), et sa méthodologie de codage part de l'hypothèse que les sources à partir desquelles ces données sont tirées, sont complètes et exactes.

		ASSASSINATS EXTRAJUDICIAIRES	DISPARITIONS	TORTURE	EMPRISONNEMENT POUR MOTIFS POLITIQUES
Afghanistan	1987	0	0	0	0
Albanie	1987	2	2	1	0
Algérie	1987	1	2	1	1
Angola	1987	0	2	1	0
Argentine	1987	1	2	2	1
Australie	1987	2	2	2	2
Autriche	1987	2	2	2	2
Bahreïn	1987	2	2	1	0
Bangladesh	1987	0	2	1	1
Belgique	1987	2	2	2	2
Belize	1987	2	2	1	2
Bénin	1987	1	2	1	1
Bhoutan	1987	2	2	2	2
Bolivie	1987	2	2	1	1
Botswana	1987	2	2	1	2
Brésil	1987	0	2	1	1
Brunei	1987	2	2	2	1
Bulgarie	1987	1	2	0	0
Burkina Faso	1987	1	2	2	0
Burundi	1987	1	2	1	0
Cambodge	1987	1	1	0	0
Cameroun	1987	1	2	2	1

Commitment to Development Index

Producteur : Le Centre de Recherche pour le Développement International

Objectif déclaré : Cet indice vise à attirer l'attention sur les différents moyens par lesquels les pays riches peuvent exercer une influence positive sur le développement.

Source de financement : La Fondation Rockefeller et 11 gouvernements donateurs, membres du Centre de Recherche pour le Développement International.

Utilisation : Cet indice est largement cité comme une mesure de l'incidence des politiques des donateurs sur les pays en voie de développement.

Liens Internet : http://www.cgdev.org/cdi.

Type de données utilisées : Différents types de données utilisées, notamment des données administratives; presque pas de données de perception utilisées.

Couverture : 21 pays (membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, à l'exception du Luxembourg).

Durée de couverture : Données initiales : collectées entre 1995 et 2001
Données les plus récentes : recueillies en 2004 et publiées en 2006.
Fréquence déclarée : mise à jour annuelle

Coordonnées : cgd@cgdev.org
1776 Massachusetts Avenue NW
Washington DC 20036 USA

Méthodologie retenue : L'indice est constitué de 7 composantes. Chaque composante utilise les meilleures données disponibles et les pondère en fonction des opinions dominantes sur l'efficacité de l'aide et des politiques adoptées. L'indice global est une simple moyenne des résultats obtenus par les différentes composantes.

Format des résultats : Les résultats finaux sont produits sous forme de points dont la moyenne (pour chaque composante, sur l'ensemble des pays évalués) ne peut excéder 5. Il est souhaitable d'obtenir une note élevée. L'échelle utilisée n'a pas d'extrémités fixes, et les valeurs négatives sont possibles.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre une série de résultats.

Bon usage : Il s'agit d'un indicateur quelque peu inhabituel, dans le sens où il regroupe un grand nombre d'aspects liés aux politiques et aux dépenses susceptibles d'affecter le développement. En tant que tel, il sert d'outil de sensibilisation très utile à une approche au développement « articulée ».

Utilisation erronée : L'indice présente certaines faiblesses, notamment l'incertitude quant à l'importance relative des différentes politiques.

Hypothèses : L'indice est compilé sur la base d'une série d'hypothèses. Les principales hypothèses par composantes sont les suivantes :

» L'aide – Cette composante suppose que la situation ciblée est la meilleure (pays pauvres mais bien gouvernés), qu'une aide importante et inconditionnelle est accordée (les petits projets étant moins efficaces et plus lourds à gérer pour le bénéficiaire). La valeur de l'aide accordée aux pays est actualisée grâce aux indicateurs de gouvernance KKZ de la Banque mondiale. Cela suppose que la qualité de la gouvernance nationale affecte la qualité de l'aide.

» Le commerce – Les subventions agricoles des pays membres de l'UE sont supposées être proportionnelles aux contributions de ces derniers au fonds de la Politique agricole commune.

» L'investissement dans les pays en voie de développement est supposé être lié aux politiques du gouvernement qui assurent, filtrent et empêchent la double imposition, empêchent les pratiques de corruption à l'étranger et disposent de politiques ouvertes en matière d'investissement dans les fonds de pension dans les pays en voie de développement.

» L'émigration – L'émigration est supposée être bénéfique au développement grâce à l'accès aux marchés du travail et aux transferts effectués par les travailleurs émigrés vers leur pays d'origine. Les émigrés représentent 65 % de la note attribuée à l'émigration, les étudiants étrangers 15 %, l'aide allouée aux réfugiés 20%.

» L'environnement – Le climat mondial représente 50 % de la note attribuée à cette composante, la pêche durable 10 % et la diversité et les écosystèmes 40%.

» La sécurité – Cette composante est mesurée à l'aide d'une série de coûts relatifs aux opérations de paix et de sécurité. Il est supposé que seuls les montants approuvés par le Conseil de sécurité de l'ONU, l'OTAN ou l'Union africaine sont affectés à des objectifs de développement. Tous les autres coûts sont exclus. Les approbations tardives de l'ONU (comme dans le cas de l'Irak) augmentent considérablement les résultats d'un pays sur l'indice CDI.

» La technologie – L'investissement en matière de recherche et de développement à des fins militaires est supposé représenter 50 % de la valeur des objectifs non militaires. (31)

» L'indice global – Chacune des composantes susmentionnées est supposé revêtir une importance égale dans le calcul de la mesure finale de l'engagement.

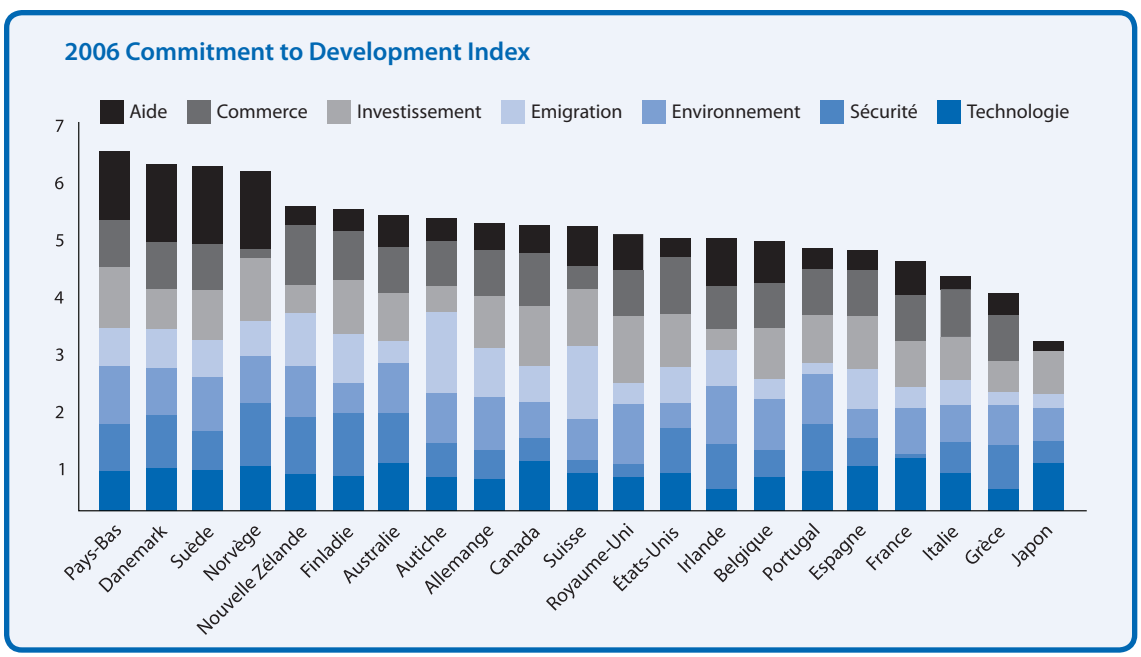

Corruption Perceptions Index
(Indice de Perception de la Corruption- IPC)

Producteur : Transparency International (Transparence Internationale)

Objectif déclaré : L'indice vise à fournir des données sur « la corruption dans les transactions commerciales internationales ».

Source de financement : Les fonds proviennent des secteurs public et privé et des fondations.

Utilisation actuelle: L'indice est utilisé par un grand nombre d'organisations pour mesurer la corruption. Les résultats sont largement publiés tous les ans, faisant les gros titres des quotidiens dans bon nombre de pays. Certains bailleurs de fonds s'en servent également dans leur processus décisionnel d'allocation de l'aide.

Publication : Disponible sur le site Web de Transparency International : http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi.

Type de données utilisées : Il s'agit d'un indice composite, construit à partir des résultats de 12 sondages et enquêtes réalisés par 9 institutions indépendantes, qui ont recueilli les opinions d'un certain nombre d'entrepreneurs et d'analystes-pays.

- Freedom House – Nations in transit
- Economist Intelligence Unit
- Price Waterhouse Coopers – The Opacity Index
- Institute for Management Development, Lausanne
- Political and Economic risk consultancy
- World Business environment survey (Banque mondiale)
- World Economic Forum
- State Capacity Survey – Columbia University
- Gallup International on behalf of Transparency International
- Banque multilatérale de développement
- Business Environment and Enterprise Performance Survey (BEEPS)
- World Markets Research Centre
- Information International

Le principal critère pour l'utilisation d'une source de données est que cette dernière doit fournir un classement des pays. Ceci implique qu'elle doit permettre une comparaison entre les pays.

Couverture : 163 pays répartis dans le monde entier.

Durée de couverture : Données initiales : Les données les plus anciennes utilisées remontent à 1980.
Données les plus récentes : recueillies en 2006.
Fréquence déclarée : annuelle.

Coordonnées : Outre le site Internet de Transparency International, il est possible d'obtenir des informations supplémentaires sur la méthodologie auprès de :

Dr Johann Graf Lambsdorff (consultant TI et directeur des travaux statistiques sur le CPI). Passau University, Allemagne, Tél. : +49-851-5092551.

Méthodologie retenue : Les détails des questions posées par chacune des sources de données sont présentés dans la note de synthèse disponible sur le site Web, et publiée en même temps que l'indice. L'indice repose sur l'hypothèse que les niveaux généraux de corruption restent généralement inchangés d'année à une autre. Toutes les

sources de données posent des questions qualitatives pour déterminer le niveau de corruption. Il convient de noter que certaines sources de données (Economist Intelligence Unit, Freedom House) reposent exclusivement sur les évaluations d'experts basés hors des pays évalués.

Résultats : Le résultat IPC d'un pays varie entre 0 et 10, 0 pour « le pays le plus corrompu » et 10 pour « le pays le plus corrompu ».

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les pays considérés en 2006 comme étant « non corrompus », ainsi que les 5 pays les « plus corrompus » selon l'Indice de Perception de la Corruption.

Bon usage : Cette mesure affecte la capacité d'un pays à attirer des investissements étrangers. Son objectif est de calculer le degré de corruption dans les transactions commerciales internationales. Un grand nombre de sources se concentrent sur les occasions qui donnent lieu aux pratiques de corruption dans le milieu des affaires, comme par exemple l'obtention d'une licence d'exportation. Les questions qui figurent dans le rapport sur la compétitivité mondiale portent sur la nécessité d'effectuer des paiements supplémentaires pour obtenir des services publics. Cette question devient moins pertinente au fur et à mesure que les Etats se désengagent de la prestation de services.

Utilisation erronée : Ce classement ne peut être utilisé pour mesurer la performance nationale en matière de lutte contre la corruption. Cela provient du fait que les pays eux-mêmes ne peuvent pas changer leur classement. L'indice porte sur les positions relatives des pays concernés. Si tous les pays luttaient contre la corruption de la même manière, selon l'hypothèse de base, ils devraient théoriquement tous obtenir la même note.

	PAYS	NOTES CPI 2006	ENQUÊTES UTILISÉES	INTERVALLE DE CONFIANCE
1	Finlande	9,6	7	9,4 - 9,7
1	Islande	9,6	6	9,5 - 9,7
1	Nouvelle-Zélande	9,6	7	9,4 - 9,6
4	Danemark	9,5	7	9,4 - 9,6
5	Singapour	9,4	9	9,2 - 9,5
156	Soudan	2,0	4	1,8 - 2,2
160	Guinée	1,9	3	1,7 - 2,1
160	Irak	1,9	3	1.6 - 2.1
160	Myanmar	1,9	3	1.8 - 2.3
163	Haiti	1,8	3	1.7 - 1.8

THE WORLD BANK

Country Policy and Institutional Assessment *(Evaluations des performances des politiques et cadres institutionnels)*

Producteur : La Banque mondiale

Objectif déclaré : Cet indicateur vise à évaluer la qualité des politiques et cadres institutionnels d'un pays pour lutter contre la pauvreté, promouvoir une croissance durable et utiliser judicieusement l'aide au développement.

Source de financement : La Banque mondiale

Utilisation actuelle : Ces évaluations ou les notes globales attribuées par pays servent de trame aux stratégies d'aide aux pays et à l'allocation de prêts de la Banque mondiale. Les notations de CPIA des différents pays ont été communiquées en juin 2006 et sont de plus en plus utilisés par les médias et les acteurs du développement.

Liens Internet : Le classement CPIA ou le score global par pays basé sur les résultats de la notation CPIA est appelé Index de l'Allocation des Ressources de l'IDA (IDA Resource Allocation Index (IRAI)8). Les notes attribuées aux différents pays en 2005 sont disponibles sur le site suivant : http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTABOUTUS/IDA/contentMDK:20933600~menuPK:2626968~pagePK:51236175~piPK:437394~theSitePK:73154,00.html.

Type de données utilisées : La notation CPIA se base sur le travail analytique effectué à la Banque mondiale ainsi que sur les informations provenant d'autres sources produites par les organisations pertinentes dans les pays concernés (données administratives, etc.) et par les organisations régionales et internationales. Les données sont également recueillies auprès des parties prenantes nationales au sein des pays évalués.

Couverture : 78 pays.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies dans les années 1970 (mais non communiquées au public).
Données les plus récentes : recueillies en 2006 (et communiquées au public).
Fréquence déclarée : annuelle.

Coordonnées : The World Bank
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433 USA
Tél. : +1 (202) 473-1000

Méthodologie retenue : La notation CPIA classe les pays selon 16 critères répartis en quatre groupes : (a) le groupe de la gestion économique ; (b) le groupe des politiques structurelles ; (c) le groupe des politiques d'intégration sociale et d'équité (d) le groupe de gestion du secteur public et des institutions. Pour évaluer le pays, une note de 1 (faible) à 6 (élevée) est accordée à chacun des 16 critères. Les notes dépendent du niveau de performance sur une année, évalué selon les critères établis, plutôt que des changements de performance par rapport à l'année précédente. Le personnel de la banque mondiale évalue les performances actuelles du pays concerné selon chaque critère, et attribue une note à ce dernier. Les notes sont calculées sous forme de moyenne, d'abord pour déterminer une note par groupe, puis pour déterminer la notation du pays, établi d'après la moyenne des quatre groupes. Les notes reflètent une variété d'indicateurs, d'observations et de jugements fondés sur la connaissance du pays en question, recueillis par la Banque mondiale ou par d'autres organisations, et sur des indicateurs pertinents disponibles. Les notations sont établies en fonction des politiques et des performances actuelles plutôt que sur base des promesses ou des intentions. Un exemplaire

du questionnaire de 2005 est disponible sur le site suivant : http://siteresources.worldbank.org/IDA/Resources/CPIA2005Questionnaire.pdf.

Exemples de résultats : Le tableau suivant montre les résultats des groupes de « politiques structurelles » et de « gestion du secteur public et des institutions » pour un certain nombre de pays en 2005.

on usage : L'Index de l'Allocation des Ressources de l'IDA (IRAI) donne une vue d'ensemble des principales caractéristiques du cadre institutionnel et des politiques d'un pays déterminé.

Utilisation erronée : Les notations CPIA sont axées sur les politiques et les institutions plutôt que sur les résultats. Elles sont également basées sur les politiques réelles et non planifiées, et représentent un instantané des politiques et des institutions d'un pays à un moment précis dans le temps. Les notations CPIA sont produites par le personnel de la Banque mondiale et reflètent par conséquent les préjugés et les hypothèses de l'organisation concernée sur les critères d'une bonne politique et d'institutions appropriées.

Edition 2005 de l'Index de l'Allocation des Ressources de l'IDA (IRAI)

		B. POLITIQUES STRUCTURELLES				D. GESTION DU SECTEUR PUBLIC ET DES INSTITUTIONS					
		4	5	6		12	13	14	15	16	
	Pays	Commerce	Secteur financier	Cadre de réglementation des entreprises	Moy.	Droits de propriété et Etat de droit	Qualité de la gestion du budget et des finances	Efficacité de la mobilité des revenus	Qualité de l'administration publique	Transparence, responsabilisation et corruption dans le secteur public	Moy.
1	Albanie	4,5	4,0	3,5	4,0	3,0	4,0	3,5	3,0	3,0	3,3
2	Angola	4,0	2,5	2,0	2,8	2,0	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4
3	Armenie	4,5	3,5	4,0	4,0	3,5	4,0	4,0	4,0	3,5	3,8
4	Azerbaijan	4,0	3,0	3,5	3,5	3,0	4,0	3,5	3,0	2,5	3,2
5	Bangladesh	3,0	3,0	3,5	3,2	3,0	3,0	3,0	3,0	2,5	2,9
6	Benin	4,5	3,5	4,0	4,0	3,0	4,0	3,5	3,0	3,5	3,4
7	Bhoutan	3,0	3,0	3,5	3,2	3,5	3,5	4,0	4,0	4,0	3,8
8	Bolivie	5,0	3,5	3,0	3,8	2,5	3,5	4,0	3,5	3,0	3,3
9	Bosnie-herzegovine	4,0	4,0	3,5	3,8	3,0	3,5	4,0	3,0	3,0	3,3

East Asia Barometer

Producteur : East Asia Barometer Network regroupe un réseau de chercheurs de différentes universités locales et internationales, parrainé par des organisations nationales et internationales.

Objectif déclaré : Le projet est destiné à présenter une enquête comparative systématique sur les opinions à l'égard des valeurs politiques, de la démocratie et de la gouvernance dans les pays de la région d'Asie de l'Est. Le projet vise également à renforcer les capacités en matière d'études sur la démocratie et à encourager un réseau de ce type dans la région.

Source de financement : La coordination, l'archivage des données et les aspects liés à la collaboration sont financés par des bourses de recherche accordées par l'agence gouvernementale de Taïwan. Le coût total ou partiel de la collecte des données est à la charge de chaque équipe nationale.

Utilisation actuelle : Ce baromètre évalue les niveaux de soutien populaire à la démocratie, et la croyance en la légitimité d'un régime démocratique, dans la région. Il évalue le processus par lequel les citoyens acquièrent et s'approprient les valeurs et l'orientation démocratiques. Cet indice engage le débat sur les valeurs en Asie au sein de la région et au-delà.

Liens Internet : Les données sont disponibles à la demande sur les deux sites internet de East Asia Barometer : http://eacsurvey.law.ntu.edu.tw/chinese/index.htm et Asian Barometer Survey http://www.asianbarometer.org/.

Les données sont également publiées dans des ouvrages universitaires.

Type de données utilisées : Ce baromètre repose sur les opinions et attitudes individuelles des personnes interrogées.

Couverture : Hong Kong, Chine, Japon, Indonésie, Thaïlande, Taïwan, Corée du Sud, Philippines, Mongolie, Singapour, Cambodge, Vietnam.

Durée de couverture : Première vague de données collectées en 2001-2002.
Deuxième vague : recueillie en 2005-2007.
Fréquence déclarée : d'autres enquêtes sont prévues.

Coordonnées : Contact : Professeur Yun-han Chu
Directeur, Département de Sciences Politiques
Université Nationale de Taiwan (NTU)
Taipei, TAIWAN 10020
E-mail : yunhan@ntu.edu.tw; asianbarometer@ntu.edu.tw.

Méthodologie retenue : Les données sont recueillies par des entretiens en face à face. Il convient de noter que les enquêtes baromètres existent dans plusieurs régions. Celle-ci est conçue pour la situation en Asie de l'Est. Cela signifie que certaines questions qui figurent ailleurs n'y sont pas incluses. Par exemple, la question relative à la « Foi dans les églises » n'est pas couverte en Asie ou en Afrique.

Format des résultats : Les résultats sont présentés sous forme de pourcentage, toujours positifs (par ex., en termes d'approbation de, de confiance en, de participation à, etc.).

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays.

Bon usage : Les enquêtes fournissent un instantané des opinions au sein des pays participants sur les sujets abordés. Certaines questions de l'enquête portent sur des expériences directes dont les résultats sont difficiles à obtenir actuellement. Les questions sur la participation politique sont plus approfondies que les questions équivalentes dans des enquêtes comparables, et fournissent une plage élargie de résultats sur les comportements démocratiques.

Utilisation erronée : Il est important de noter soigneusement la question précise pour laquelle vous souhaitez utiliser les données. Par exemple, il existe deux questions distinctes concernant la corruption. Dans la première question, il est demandé à la personne sondée de se prononcer sur l'ampleur de la corruption. Dans la seconde question, il est demandé à la personne interrogée de préciser si elle a déjà été témoin d'un acte de corruption.

Hypothèses : Certaines questions incluent de « faux » choix : par exemple, « qu'est-ce qui est plus important, la démocratie ou le développement économique » ? Un tel choix pourrait laisser supposer que l'un est possible sans l'autre.

PAYS	ANNÉE DE L'ENQUÊTE LA PLUS RÉCENTE	% DE PERSONNES AYANT EXPRIMÉ LEUR CONFIANCE DANS						
		LE PARLEMENT	LA POLICE	LES PARTIS POLITIQUES	LES TRIBUNAUX	L'ARMÉ	LA TÉLÉVISION	LA PRESSE
Hong Kong	2005/6	62	N/A	29	82	82	67	N/A
Japon	2005/6	14	50	10	68	54	52	N/A
Corée	2005/6	15	50	15	51	59	77	75
Mongolie	2005/6	61	48	42	47	68	80	40
Chine	2005/6	99	74	99	82	98	91	85
Philippines	2005/6	45	46	35	50	54	64	54
Taiwan	2005/6	24	49	19	51	70	48	39
Thailand	2005/6	60	58	50	74	80	80	57

Electoral Quotas for Women Database

Producteur : L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA) et le département de sciences politiques de l'université de Stockholm.

Objectif déclaré : La base de donnée vise à Fournir des données sur les quotas des femmes dans les élections publiques, et la proportion des sièges occupés par des femmes au parlement ; offrir également des études de cas détaillés sur l'utilisation de quotas dans trente pays.

Source de financement : Cette source de données est financée par International IDEA

Utilisation: Le site Web réunit des données provenant des pays où des quotas sont utilisés pour augmenter la représentation parlementaire des femmes. Des détails concernant les types de quotas sont fournis (loi électorale, loi constitutionnelle ou parti politique + quotas constitutionnels ou législatifs pour les gouvernements sous-nationaux).

Liens Internet : Disponible sur l'adresse Internet suivante : http:/www.quotaproject.org.

Type de données utilisées : Il s'agit d'une base de données synthétique qui rassemble les données des meilleures sources disponibles. Tous les quotas connus y sont inclus, indépendamment de l'état des élections les plus récentes dans le pays auquel ces quotas se rapportent. Les utilisateurs sont invités à communiquer toute nouvelle information dont ils ont connaissance pour l'inclure éventuellement dans la base de données.

Durée de couverture : Premières données/données les plus récentes : cela dépend de la date des dernières élections dans chacun des pays concernés.
Fréquence déclarée : mise à jour continue jusqu'en 2006

Coordonnées :
International IDEA
Strömsborg, S-103 34 Stockholm
Suède
E-mail : info@idea.int ou quotas@statsvet.su.se.

Il s'agit d'un projet mené en collaboration avec le département des sciences politiques de l'Université de Stockholm.

Méthodologie retenue : Les données proviennent des constitutions et des lois électorales, des sites Web parlementaires et de sources secondaires. Aucun calcul n'est effectué ; il s'agit d'un simple exercice de collecte de données. Les sources de données de chaque pays sont présentées séparément dans chaque cas.

Format des résultats : Les quotas sont exprimés sous forme de pourcentage et de nombre de sièges parlementaires réservés aux femmes. De plus, certains partis politiques fixent des objectifs en termes de proportions de femmes candidates.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays.

Bon usage : Les informations comprises dans la base de données facilitent l'étude des quotas et leur impact. L'IDEA espère que la base de données sera d'une grande utilité pour ceux qui œuvrent pour l'amélioration de la représentation politique des femmes. Des informations supplémentaires sur les raisons de l'augmentation (ou de la baisse) de la représentation des femmes en politique sont fournies par une série d'études de cas de pays.

PAYS	ANNÉE DES ÉLECTIONS LES PLUS RÉCENTES	SYSTÈME ÉLECTORAL	TYPE DE QUOTA	RÉSULTAT	% DE FEMMES SIÉGEANT AU PARLEMENT
Rwanda	2003	FPTP (First Past the Post) (majorité)	Quotas constitutionnels pour les parlements nationaux ; réglementation sur les quotas dans les lois électorales ; parlements nationaux ; quotas constitutionnels ou législatifs, niveau sous-national	39 sur 80	48,8 %
Suède	2002	Représentation proportionnelle avec liste de parti	Quotas des partis politiques pour les candidats aux élections	157 sur 349	45,0 %
Danemark	2001	Représentation proportionnelle avec liste de parti	Quotas déjà existants ou projet de loi sur les quotas	68 sur 179	38,0 %
Pays-Bas	2003	Représentation proportionnelle avec liste de parti	Quotas des partis politiques pour les candidats aux élections	55 sur 150	36,7 %
Norvège	2001	Représentation proportionnelle avec liste de parti	Quotas des partis politiques pour les candidats aux élections	60 sur 165	36,4 %
Costa Rica	2002	Représentation proportionnelle avec liste de parti	Réglementation sur les quotas dans les lois électorales ; parlements nationaux ; quotas des partis politiques pour les candidats aux élections	20 sur 57	35,1 %
Indonésie	1999	Représentation proportionnelle avec liste de parti	Réglementation sur les quotas dans les lois électorales ; parlements nationaux	44 sur 500	8,8 %
Grèce	2000	Représentation proportionnelle avec liste de parti	Niveau sous-national ; quotas des partis politiques pour les candidats aux élections	26 sur 300	8,7 %
Algérie	2002	Représentation proportionnelle avec liste de parti	Quotas des partis politiques pour les candidats aux élections	24 sur 389	6,2 %
Sierra Leone	2002	FPTP	Quotas déjà existants ou projet de loi sur les quotas	N/A sur 80	N/A
Irak	2004	Système à deux tours (majoritaire)	Quotas constitutionnels pour les parlements nationaux ; réglementation sur les quotas dans les lois électorales ; parlements nationaux	0	0,0 %
Afghanistan	2004	FPTP (majorité)	Quotas constitutionnels pour les parlements nationaux	N/A	N/A

Utilisation erronée : Cette base de données ne peut être utilisée pour tirer des conclusions sur le fonctionnement du processus démocratique sans un supplément d'informations. Il serait important de connaître l'existence des candidates femmes éventuelles et de leur plate-forme électorale (si différente de celle des candidats de sexe masculin). Par ailleurs, il est possible que des questions telles que le taux de participation électorale aient affecté les résultats de la base de données.

Hypothèses : L'utilisation de ces informations comme données indirectes sur la représentation des femmes en politique dans un pays démocratique présuppose que les questions liées aux femmes soient uniquement ou mieux couvertes par des députés femmes.

Eurobaromètre

Producteur :	La Commission européenne
Objectif déclaré :	Evaluer l'opinion publique dans l'Union européenne sur les questions relatives à l'intégration européenne, aux attitudes à l'égard de l'Union européenne, ses institutions et ses politiques.
Source de financement :	La Commission européenne
Utilisation actuelle :	Les sondages Eurobaromètre (EB) sont largement cités dans les médias. Les décideurs dans l'Union européenne prennent souvent en considération les résultats de l'EB dans leur processus décisionnel.
Liens Internet :	L'EB est publié par la Commission européenne: http://europa.eu.int/comm/public_opinion/.
Type de données utilisées :	L'Eurobaromètre repose sur des enquêtes nationales
Couverture :	Etats membres de l'Union européenne ; pays candidats ; occasionnellement, d'autres pays de l'Espace économique européen, la Suisse et les Etats-Unis
Durée de couverture :	Données initiales recueillies en 1974 Données les plus récentes recueillies en 2006 Fréquence déclarée : annuelle (rapports biannuels également)
Coordonnées :	Commission européenne DG PRESS.B1 – Analyse de l'opinion publique B-1049 Bruxelles eurobarometer@cec.eu.int
Méthodologie retenue :	L'équipe de l'Eurobaromètre utilise plusieurs instruments. L'Eurobaromètre standard est basé sur des échantillons aléatoires de 1 000 personnes (âgées d'un minimum de 15 ans) dans chaque pays, interrogées à leur domicile. Les questionnaires comportent plusieurs séries de questions conçues pour mesurer les tendances d'opinion sur le temps, et des questions d'actualité. Les sondages EB spéciaux sont en termes de méthodologie, identiques aux sondages EB standard, à la différence près que leur contenu et leur fréquence varient, du fait qu'ils sont lancés à la demande de l'une des directions générales de la Commission, en cas de besoin. Les entretiens effectués dans le cadre du sondage « FLASH EB » sont téléphoniques. Lorsque les sondages s'adressent au grand public, ils sont basés sur des échantillons aléatoires de 500 personnes par pays. Ils sont effectués à la demande de l'une des directions générales, en cas de besoin. Les sondages FLASH EB ne s'adressent pas au grand public mais à un groupe spécifique, comme par ex., les gestionnaires, les agriculteurs, les enseignants, les professionnels en général, etc.
Format des résultats :	Les résultats se présentent sous forme d'opinion publique exprimée en % de la population.
Exemples de résultats :	Le tableau ci-dessous montre le taux de satisfaction de l'opinion publique à l'égard du fonctionnement de la démocratie sur les dix dernières années, avec les données les plus récentes datant de 2006 (sondage standard EB Nr. 65).
Bon usage :	L'Eurobaromètre est utilisé dans la presse nationale et internationale comme sondages d'opinion sur les attitudes des citoyens de l'UE à l'égard d'une variété de questions.

Taux de satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie au sein de l'Union Européenne *(en % UE)*

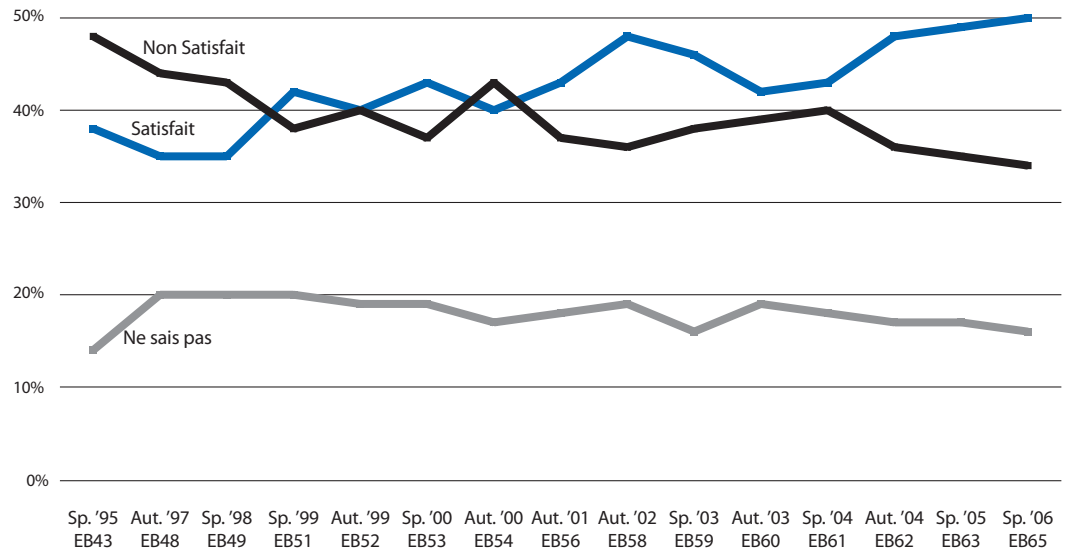

(41)

Utilisation erronée : Les résultats des sondages d'opinion de l'Eurobaromètre ne représentent pas les opinions de toute l'Europe (ceci dit, la participation des 10 nouveaux Etats membres rendra ces sondages plus représentatifs). Il convient de signaler qu'il s'agit d'une enquête de perception.

Hypothèses : L'Eurobaromètre suppose que les questions posées dans le cadre de toutes les enquêtes revêtent la même signification et les mêmes connotations dans toutes les langues utilisées pour mener l'enquête.

GAPS in Workers' Rights

Producteur : Roger Böhning

Objectif déclaré : Il s'agit d'un nouveau système d'indicateurs destiné à quantifier la réalisation des droits fondamentaux au travail, en théorie et en pratique.

Source de financement : Financement privé.

Utilisation actuelle : Mesure les lacunes en matière de respect des normes fondamentales du travail et leur mise en œuvre. Ces deux dimensions sont regroupées en une seule notion, appelée « Core Rights Gaps » (Lacunes dans les droits fondamentaux).

Liens Internet : Publiées initialement en 2003 par l'OIT sous forme de deux documents de travail, les idées de Roger Böhning ont ensuite été élaborées par l'auteur dans un livre intitulé : Labour rights in crisis: Measuring the achievement of fundamental human rights in the world of work (Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 2005). Elles ont également été présentées dans le chapitre intitulé « Standardised proxies to measure the implementation of core labour standards », tiré de l'ouvrage de Senghaas-Knobloch, E., ed. Welweit geltende Arbeitsstandards in globalen Strukturen: Erfahrungen und Einblicke (Münster, Lit Verlag, 2005), pp. 49-62, et dans le chapitre intitulé « Towards an index of core rights gaps », tiré du livre intitulé Qualitative indicators of labour standards (Springer, 2007), publié par Kucera, D., ed., pp. 211- 236. http://www.ilo.org/dyn/declaris/DECLARATIONWEB.WORKINGPAPERS?var_language=EN.

Type de données utilisées : Ratification, rapport sur les conventions ratifiées et non ratifiées ; expressions d'intérêt et de satisfaction ou requêtes et observations directes de la Commission d'experts de l'OIT sur l'application des conventions et recommandations ; rapports de la Commission sur la liberté d'association de l'OIT.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 1985.
Données les plus récentes : recueillies en 2004.
Fréquence déclarée : annuelle

Coordonnées : L'auteur peut être contacté à l'adresse wrbohning@bluewin.ch.

Méthodologie retenue : Accorde à la ratification des principales conventions une certaine valeur, qui n'est pas très importante en soi parce que toutes les autres variables qui font partie du nouveau système sont exprimées sous forme de pourcentage de la valeur de ratification. Par conséquent, la mesure cruciale de mise en œuvre détermine la valeur de chaque requête directe ou observation négative de la Commission d'experts, respectivement à 10 % et 20 % de la valeur de la Convention en termes de valeurs annuelles. Les résultats peuvent être modifiés dans les deux sens, de sorte qu'une expression d'intérêt ou de satisfaction émise par la Commission d'experts a le même poids de 10 % ou 20 % de la valeur de la convention concernée, mais dans le sens opposé. Le système couvre (i) la liberté d'association et le droit de négociation collective ; (ii) l'interdiction du travail forcé ; (iii) l'interdiction du travail des enfants ; (iv) le droit à la non discrimination, individuellement et collectivement.

Format des résultats : Les résultats varient entre 0 et 1. Les résultats montrent également les lacunes en matière de respect et de mise en œuvre des droits. Le résultat est donné sous forme de valeurs mesurant les lacunes jusqu'à la troisième décimale. L'objectif est

d'atteindre une note de 0, indiquant une absence de lacune en la matière. Une note de 1 implique qu'un pays n'a pas signé de conventions ni établi de rapport à ce sujet.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de quelques pays en 2004.

Bon usage : Tous les indicateurs de droits de l'homme doivent saisir deux dimensions, à savoir l'engagement à respecter les droits au niveau de la loi, et la mise en œuvre en pratique. Ce nouveau système d'indicateurs remplit précisément ces deux fonctions, avec transparence et surtout objectivité. De plus, il permet la réplication et l'absence de troncature, et présente un intérêt en termes de facilité et de rentabilité de la collecte des données, ainsi que la pertinence dans la mise en relation des données avec les politiques correspondantes.

Cet indice sert principalement à examiner le respect des normes de l'OIT et leur mise en œuvre par les pays concernés. De plus, cet outil peut servir à mesure les niveaux globaux des droits des travailleurs.

Utilisation erronée : L'une des conséquences du système de notation utilisé est que la ratification d'une convention produit une hausse soudaine de la note attribuée. En réalité, il est fort probable qu'un pays ait œuvré dans ce sens un certain temps avant la ratification d'une convention, pour s'assurer qu'il est en mesure de remplir ses obligations au titre de ladite convention. Par conséquent, cet indice devrait être utilisé sur plusieurs années pour identifier les tendances en cours.

Hypothèses : La principale hypothèse qui sous-tend l'évaluation des droits de l'homme, dans différents domaines et notamment dans celui du travail, concerne l'objectivité. L'auteur critique des organisations telles que Freedom House et Polity, et évite l'écueil des préjugés géopolitiques et culturels en se basant sur les jugements négatifs ou positifs émis par la Commission d'experts de l'OIT, et sur les rapports établis par la Commission de l'OIT sur la liberté d'association. Une autre hypothèse concerne le procédé de pondération utilisé, l'indicateur « Lacunes en matière de droits fondamentaux » accorde à la mise en œuvre une valeur quatre fois supérieure à celle de l'adhésion.

DOMAINE	NOTES MOYENNES 2000-2004	LACUNES EN MATIÈRE DE RESPECT	LACUNES EN MATIÈRE DE MISE EN ŒUVRE	LACUNES EN MATIÈRE DE DROITS FONDAMENTAUX
Quatre libertés globales				
	Italie	0,000	0,080	0,074
	Nicaragua	0,000	0,117	0,108
	USA	0,164	0,050	0,248
	Myanmar	0,171	0,137	0,337
Liberté d'association				
	Irlande	0,000	0,000	0,000
	Afrique du Sud	0,006	0,033	0,037
	Pakistan	0,025	0,385	0,385
	Guatemala	0,000	0,435	0,413
Droit à la non discrimination				
	Kenya	0,050	0,067	0,136
	Allemagne	0,000	0,151	0,136
	Nigeria	0,063	0,333	0,398
	Inde	0,000	0,467	0,423

Gender Empowerment Measure
(Indicateur de la participation des femmes)

Producteur : Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain du PNUD.

Objectif déclaré : Cet indicateur mesure les inégalités entre les sexes dans trois domaines à savoir, le taux de représentation des femmes dans la sphère politique, leur taux de représentation dans la sphère économique, et le pouvoir exercé par les femmes sur les ressources économiques.

Source de financement : Le PNUD.

Utilisation actuelle : Cet indicateur est inclus dans le Rapport mondial sur le développement humain, largement cité dans les médias internationaux.

Liens Internet : Le Rapport mondial sur le développement humain, publication annuelle. http://hdr.undp.org/hdr2006/.

Type de données utilisées : L'indicateur utilise le revenu estimé, basé sur les salaires du secteur non agricole, les pourcentages de sièges parlementaires par sexe, le pourcentage des postes techniques occupés par les femmes et le pourcentage de postes politiques, postes de direction et de gestion occupé par les femmes.

Couverture : L'Indicateur de la participation des femmes couvre tous les pays membres de l'ONU pour lesquels les données sont disponibles.

Durée de couverture : Données initiales : 2003
Données les plus récentes : recueillies en 2004.
Fréquence déclarée : annuelle

Coordonnées : Bureau du Rapport Mondial sur le Développement Humain
304 E. 45th Street, 12th Floor, New York 10017
Tél. : +1 (212) 906-3661
Fax : +1 (212) 906-3677

Méthodologie retenue : L'indicateur est calculé en 3 parties. Premièrement, la proportion relative de sièges parlementaires occupée par sexe est calculée, par rapport à une répartition idéale de 50 % pour chaque sexe. Deuxièmement, une méthode similaire est utilisée pour mesurer la participation économique par sexe. En dernier lieu, intervient une mesure de calcul des revenus. Ces trois mesures sont ensuite combinées en un seul indicateur. La mesure des revenus est calculée de manière indirecte à l'aide d'informations sur la répartition des salaires du secteur non agricole entre les hommes et les femmes et sur la répartition de la population active entre hommes et femmes.

Format des résultats : L'indicateur varie entre 0 et 1, 1 étant le meilleur score. Il est souhaitable d'obtenir une note élevée.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays.

Bon usage : Cet indicateur devrait être utilisé pour promouvoir de nouvelles opportunités pour les femmes. La production et publication régulières des données sous-jacentes signifient que l'indicateur se prête également à une analyse approfondie, permettant l'examen des facteurs qui sous-tendent les résultats.

Utilisation erronée : Le Rapport mondial sur le développement humain du PNUD publie un Indicateur sexospécifique du développement humain, qui est davantage axé sur le

développement de capacités des femmes. L'Indicateur de la participation des femmes n'est pas conçu comme un indicateur de développement.

Hypothèses :

Selon l'hypothèse de base sous-jacente, l'habilitation économique des femmes permettrait à celles-ci de faire les mêmes choix que les hommes. Cela signifie qu'elles pourraient postuler aux mêmes postes, se présenter aux élections parlementaires tout aussi fréquemment que les hommes, et occuper des postes à des niveaux similaires. Tout cela implique que l'habilitation économique ne concerne pas seulement la capacité et la possibilité de faire des choix, mais la possibilité également d'exercer ces choix de manière spécifique. Il convient de noter que les données relatives seulement à l'habilitation en matière de choix, (et non leurs résultats), ne sont pas disponibles.

Pour calculer la part des femmes dans la masse salariale, l'indicateur présuppose que le ratio des salaires des femmes par rapport à ceux des hommes dans le secteur non agricole s'applique à l'ensemble de l'économie. Les auteurs ont substitué les données manquantes par la valeur 0,75 pour des salaires des femmes par rapport à ceux des hommes dans le secteur non agricole, ce qui implique qu'en l'absence d'autres données disponibles, l'on suppose que les femmes gagnent approximativement le 3/4 du salaire des hommes.

	INDICATEUR DE LA PARTICIPATION DES FEMMES (IPF)		SIÈGES PARLEMENTAIRES OCCUPÉES PAR DES FEMMES (EN % DU TOTAL)	FEMMES OCCUPANT DES FONCTIONS DE REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE, DE DIRECTION ET DE GESTION (EN % DU TOTAL)	FEMMES OCCUPANT DES POSTES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES (EN % DU TOTAL)	RATIO DU REVENU ESTIMÉ DES FEMMES PAR RAPPORT À CELUI DES HOMMES
	CLASS.	VALEUR				
Norvège	1	0,932	37,9	29	50	0,75
Islande	3	0,686	33,3	29	55	0,71
Australie	8	0,833	28,3	37	40	0,70
Namibie	26	0,623	26,9	30	53	0,57
Malaisie	55	0,500	13,1	23	40	0,36
Botswana	54	0,501	11,1	31	53	0,36
Bangladesh	67	0,374	14,8	23	12	0,46
Egypte	73	0,262	3,8	9	30	0,23
Yémen	75	0,128	0,7	4	15	0,30

one world trust

Global Accountability Report

Producteur : One World Trust.

Objectif déclaré : Ce rapport vise à promouvoir la responsabilité universelle, réaliser les changements organisationnels, améliorer l'efficacité du processus décisionnel au niveau mondial et contribuer à la lutte contre la pauvreté par des décisions prenant en compte les besoins des personnes les plus touchées, notamment les populations les plus défavorisées.

Source de financement : One World Trust est un organisme financé par des subventions, des legs et des donations de particuliers. Pour ses travaux les plus récents sur la responsabilisation, One World Trust a reçu le soutien des institutions suivantes : la Fondation Ford, la Fondation Baring et The Allan Nesta Ferguson Charitable Settlement.

Utilisation actuelle : Le rapport et ses données sont essentiellement conçus pour servir d'outils permettant l'identification conceptuelle et pratique des opportunités d'amélioration de la politique de responsabilisation, des systèmes et des pratiques des organisations évaluées et de leurs secteurs élargis.

Liens Internet : Le Global Accountability Report est disponible sur le site Web suivant : http://www.oneworldtrust.org/accountability.

Type de données utilisées : Les indicateurs ont été évalués sur la base de données accessibles au public, de questionnaires complétés par les organisations évaluées, de documents internes et autres informations recueillis par des entretiens semi-structurées avec les représentants des organisations évaluées, des experts externes ou des parties prenantes liées à ces organisations.

Couverture :

Le rapport couvre les organisations mondiales des secteurs intergouvernemental et non gouvernemental, et de celui des entreprises. Dans le cadre de l'édition 2006 du Global Accountability Report, les organisations suivantes ont été évaluées :

Organisations intergouvernementales

Banque des règlements internationaux (BRI)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
Organisation internationale du Travail (OIT)
Fond monétaire international (FMI)
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)
Organisation mondiale de la Santé (OMS)
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
Banque mondiale – Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)
Organisation mondiale du commerce (OMC)

Acteurs internationaux non gouvernementaux

ActionAid International (AAI)
Amnesty International (AI)
Human Life International (HLI)
Chambre de commerce internationale (CCI)
Confédération internationale des syndicats libres (CISL)
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
The Nature Conservancy
Oxfam International (OI)
World Vision International (WVI)
World Wildlife Fund International (WWF)

Sociétés multinationales

Anglo American plc
Dow Chemical Company
Exxon Mobil Corporation
Microsoft Corporation
Nestlé
News Corporation
Pfizer Inc
RWE
Toyota Motor Corporation
Wal-Mart Stores Inc

Durée de couverture :

Données initiales / données les plus récentes : le rapport est basé sur des documents clé publiés par les différentes organisations examinées. Le rapport pilote a été publié en 2003. Le rapport 2006 est élaboré à partir des données disponibles à partir de juin 2006.

Fréquence déclarée :

La publication d'un rapport de suivi qui devrait évaluer un nouveau groupe de 30 organisations est prévue pour début 2008.

Coordonnées :

Monica Blagescu
Accountability Programme Manager
One World Trust
3 Whitehall Court, London, SW1A 2EL, UK
Tél. : +44 (0)20 7766 3470
Fax : +44 (0)20 7839 7718
accountability@oneworldtrust.org

Méthodologie retenue :

L'indicateur décrit le degré auquel le siège social ou le secrétariat international des différentes organisations évaluées dispose, sur place, des capacités en matière de responsabilité et de réactivité à l'égard des communautés touchées et du grand public en général. Les recherches sur documents, les questionnaires, les

interviews, les analyses d'experts et les retours d'informations des organisations et de leurs parties prenantes externes sont utilisés pour évaluer les capacités organisationnelles (politiques et systèmes) par rapport à un ensemble de principes de bonnes pratiques en matière de responsabilité, qui ont été élaborés grâce à un processus participatif. Les indicateurs sont pondérés en fonction de leur importance en termes de responsabilité.

Format des résultats : Dans l'édition 2006 du Global Accountability Report, les organisations ont été évaluées selon quatre aspects essentiels de responsabilité : la transparence, la participation, l'évaluation, les plaintes et les mécanismes d'intervention. Les notes de chaque organisation ont été additionnées et pondérés à 100 pourcent pour chaque aspect, mais n'ont pas été ventilées. Des notes élevées dans les quatre aspects indiquent de meilleures capacités à permettre, soutenir et encourager la responsabilité.

Exemples de résultats : Le graphique ci-dessous montre les résultats en matière de transparence.

Bon usage : Cette source de données et les profils des organisations peuvent être utilisés pour mettre l'accent sur les bonnes pratiques, souligner les écarts en matière de responsabilité, encourager l'apprentissage entre les différents secteurs et promouvoir des réformes réalistes, en matière de responsabilité au sein des organisations évaluées.

Graph 1: Scores des organisations en matière de transparence

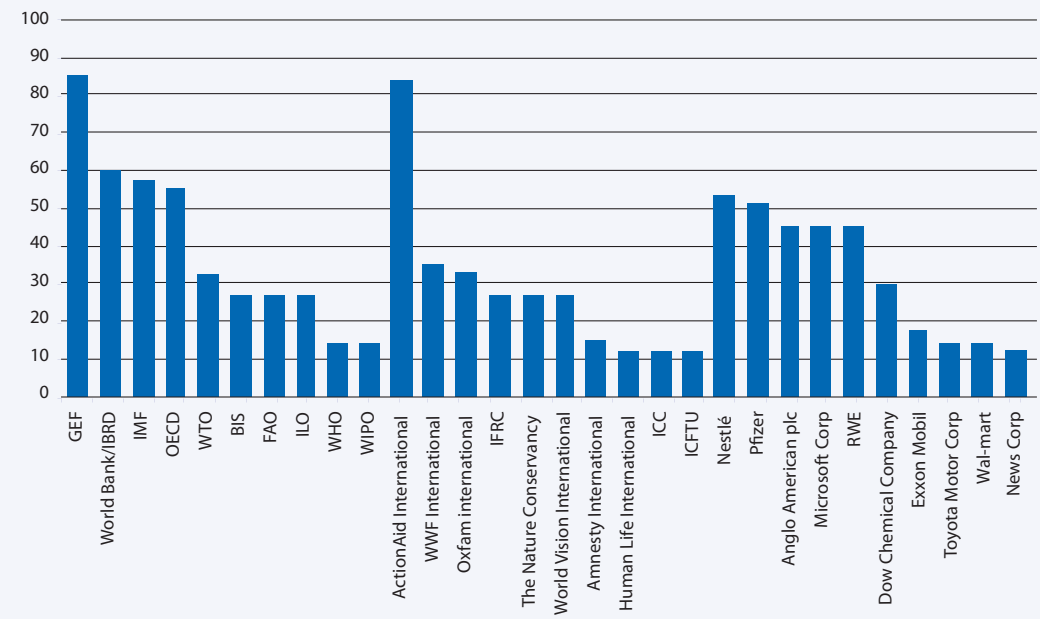

Utilisation erronée :

La couverture est limitée à un échantillon de 30 organisations. Pour le moment, ces mesures ne peuvent pas servir à identifier les meilleures ou les pires performances en matière de responsabilité dans le domaine de la gouvernance mondiale. Cela pourrait devenir possible grâce à l'élargissement de la couverture prévu dans le prochain rapport.

Hypothèses :

Le rapport mesure l'existence de principes, et l'engagement en matière de responsabilité au niveau du siège ou du secrétariat international d'une organisation. Il évalue également la capacité interne à mettre en œuvre ces principes à l'échelle d'une organisation, d'un réseau, d'une fédération ou d'un groupe, afin d'encourager la responsabilité à l'égard des communautés concernées et du grand public. La présence et la qualité des systèmes et des politiques de responsabilité à ce niveau sont considérées comme le reflet de l'engagement à l'égard de cette question, déjà présent à l'échelle de l'organisation concernée, ou bien comme une indication que le siège ou le secrétariat international reconnaît que ces valeurs et principes déclarés devraient s'appliquer au sein de l'ensemble de l'organisation au titre de l'intégrité conceptuelle et des bonnes pratiques.

Le Rapport ne cherche pas à mesurer les écarts et les différences inévitables entre les engagements énoncés dans les documents de l'organisation concernée au niveau du siège international, et ce qui se produit réellement sur le terrain. Selon le type d'organisation et de structures de gouvernance mises en place, ces différences peuvent être le reflet d'organisations décentralisées, d'un manque de coordination entre les bureaux sur le terrain et le siège international, ou de pratiques de communication et de gestion inappropriées. Par conséquent, l'étude ne prétend pas présenter une évaluation complète et définitive des pratiques en matière de responsabilité au sein des organisations évaluées. Ce qui se produit en pratique, sur le terrain est clairement essentiel pour établir une évaluation définitive de la responsabilité au sein d'une organisation.

Il est admis que la responsabilité est un concept soumis à de multiples interprétations d'ordre culturel, ou spécifiques à des secteurs précis, ou à différents modes de compréhension. Le Rapport ne prétend pas couvrir les différentes formes que les principes de responsabilité peuvent revêtir au niveau des différentes organisations.

Global Competitiveness Index

Producteur : Le Forum économique mondial en collaboration avec Columbia University.

Objectif déclaré : Le Global Competitiveness Index (GCI) est un indice qui tente de quantifier l'impact d'un certain nombre de facteurs clé, susceptibles de contribuer à créer les conditions favorables à la compétitivité, avec une attention particulière portée à l'environnement macroéconomique, la qualité des institutions, l'état de la technologie et l'infrastructure sous-jacente d'un pays.

Source de financement : Cet indice tire ses financements des entreprises du secteur privé et des frais de participation aux réunions annuelles.

Utilisation actuelle : L'indice GCI est largement cité dans les médias et les recherches universitaires.

Liens Internet : L'indice GCI fait partie du Global Competitiveness Report publié par le Forum économique mondial. http://www.weforum.org/site/homepublic.nsf/Content/Global+Competitiveness+Programme%5CGlobal+Competitiveness+Report

Type de données utilisées : Cet indice repose sur des données administratives (données disponibles au public) et sur l'enquête du Forum économique international auprès des cadres d'entreprise.

Couverture : 125 pays répartis à travers le monde.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 1979.
Données les plus récentes : recueillies en 2005.
Fréquence déclarée : annuelle.

Coordonnées : Pour un supplément d'informations sur les personnes à contacter au sujet de l'enquête, consulter le site suivant : gcp@weforum.org.

Méthodologie retenue : L'indice GCI mesure « l'ensemble des institutions, des facteurs et des politiques qui définissent les niveaux actuels et à moyen terme de la prospérité économique » (en d'autres termes, les éléments qui facilitent ou entraînent la productivité). L'indice repose sur les neuf piliers suivants :

1. Institutions
2. Infrastructure
3. Macroéconomie
4. Santé et enseignement primaire
5. Enseignement supérieur et formation
6. Compétitivité (biens, main-d'œuvre, secteur financier)
7. Aptitude technologique
8. Complexité de l'activité économique
9. Innovation

L'indice tient compte du fait que les pays se trouvent à des phases différentes de leur développement économique, et répartit les neuf piliers en trois sous-indices spécifiques.

1. Conditions élémentaires requises (élément important pour les pays qui se trouvent à une phase de développement basée sur des facteurs).
2. Activateurs de la compétitivité (élément important pour les pays qui se trouvent à une phase de développement basée sur la compétitivité).

3. Facteurs d'innovation et de sophistication (élément important pour les pays qui se trouvent à une phase basée sur l'innovation).

Les classements sont établis à partir de données, disponibles au public, et des résultats de l'enquête annuelle du Forum économique mondial menée auprès des cadres d'entreprise, en collaboration avec son réseau d'instituts partenaires (instituts de recherche et entreprises) dans les pays couverts par le Rapport. En 2006, 11 000 dirigeants d'entreprise ont participé à cette enquête, dans 125 pays à travers le monde. Le questionnaire de l'enquête est destiné à évaluer un ensemble de facteurs susceptibles d'affecter l'environnement des affaires dans un pays, et qui sont déterminants pour toute croissance économique durable.

Format des résultats : Utilise une échelle de 1 à 7 (une note élevée signale un niveau élevé de compétitivité).

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays en 2006.

Bon usage : L'indice GCI est un outil très utile pour évaluer la compétitivité économique.

Utilisation erronée : Bien que l'indice GCI évalue plusieurs aspects liés à la gouvernance, tels que la confiance publique dans les institutions, l'indépendance du système judiciaire et la corruption, ceux-ci restent toutefois des mesures limitées de la gouvernance. Il existe aussi un important préjugé au sein des entreprises à l'égard des aspects liés à la gouvernance, qui est reflété à la fois par les questions posées et les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête menée auprès des cadres d'entreprises. Par conséquent, l'indice GCI devrait être utilisé avec prudence comme un indicateur de gouvernance en soi. L'indice GCI souligne que le classement est fondé sur un positionnement relatif, de telle sorte qu'un changement dans le classement d'un pays sur la liste n'est pas nécessairement dicté par les changements intervenus dans le pays concerné mais plutôt dans les autres pays évalués (c.-à-d., si un pays remonte dans le classement, un autre pays devra nécessairement reculer dans le classement).

Hypothèses : Cet indice part de l'hypothèse que la pondération utilisée pour construire l'indice est appropriée.

PAYS/ÉCONOMIE	CLASSEMENT EN 2006	NOTE EN 2006
Suisse	1	5,81
Finlande	2	5,76
Singapour	5	5,63
Qatar	38	4,55
Malte	39	4,54
Lituanie	40	4,53
Italie	42	4,46
Inde	43	4,44
Koweït	44	4,41
Afrique du Sud	45	4,36
Chypre	46	4,36
Pologne	48	4,30

PAYS/ÉCONOMIE	CLASSEMENT EN 2006	NOTE EN 2006
Turquie	59	4,14
Jamaïque	60	4,10
El Salvador	61	4,09
Fédération de Russie	62	4,08
Azerbaïdjan	64	4,06
Zimbabwe	119	3,01
Ethiopie	120	2,99
Mozambique	121	2,94
Timor oriental	122	2,90
Tchad	123	2,61
Burundi	124	2,59
Angola	125	2,50

Global Integrity Index
(L'Indice d'Intégrité Globale)

Producteur : Global Integrity

Objectif déclaré : Cet indice mesure l'existence et l'efficacité des mécanismes qui empêchent les abus de pouvoir, encouragent l'intégrité publique, et l'accès des citoyens à leur gouvernement.

Source de financement : Le projet est financé par Legatum Global Development, la Fondation Sunrise, le Fonds mondial Wallace et la Banque mondiale.

Utilisation actuelle : L'indice présente les mécanismes de bonne gouvernance, et les institutions nécessaires pour lutter contre la corruption, ainsi que des rapports journalistiques sur l'état de la corruption dans les différents pays étudiés.

Liens Internet : http://www.globalintegrity.org/data/2006index.cfm.

Type de données utilisées : L'indice repose sur des évaluations d'experts locaux, approuvées par les pairs.

Couverture : 43 pays répartis dans le monde entier, principalement les pays qui bénéficient d'aide massive et les marchés émergeants.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 2003 ; publiées en 2004.
Données les plus récentes : recueillies en 2006.
Fréquence déclarée : annuelle, à compter de 2006

Coordonnées :
Global Integrity
910 17th St., NW
Suite 1040
Washington DC 20006
Tél. : +1 (202) 449-4100

Méthodologie retenue : Global Integrity publie des rapports journalistiques qualitatifs avec une approche méthodologique basée sur une carte de résultats quantitatifs permettant d'évaluer les institutions et les pratiques auxquelles les citoyens ont recours pour tenir les gouvernements responsables de leurs actes. L'indice Global Integrity Index mesure des critères qui sont à l'opposé de la corruption, à savoir l'existence de lois, d'institutions ou de mécanismes qui empêchent, préviennent ou freinent la corruption, leur mise en œuvre et leur application.

L'indice d'Intégrité Publique comporte près de 300 indicateurs pour évaluer les aspects suivants de la gouvernance :

1	**Société civile, information publique et médias**
1.1	Organisations de la société civile
1.2	Médias
1.3	Accès du public à l'information
2	**Elections**
2.1	Vote et participation des citoyens
2.2	Intégrité des élections
2.3	Financement des partis politiques
3	**Responsabilité du gouvernement**
3.1	Responsabilité exécutive
3.2	Responsabilité législative
3.3	Responsabilité judiciaire
3.4	Etablissement de budgets
4	**Administration et fonction publique**
4.1	Réglementation de la fonction publique
4.2	Mesures de dénonciation
4.3	Marchés publics
4.4	Privatisation

5	**Mécanismes de surveillance et de réglementation**
5.1	Ombudsman national
5.2	Institution supérieure de contrôle des finances publiques
5.3	Impôts et douanes
5.4	Réglementation du secteur financier
5.5	Octroi de licences aux entreprises et réglementation
6	**Mécanismes de lutte contre la corruption et Etat de droit**
6.1	Loi de lutte contre la corruption
6.2	Organisme de lutte contre la corruption
6.3	Etat de droit
6.4	Application des lois

Les données sont recueillies grâce à une méthodologie cohérente, appliquée par des experts nationaux, spécialistes en matière de gouvernance et de corruption. Les indicateurs évaluent les mesures de jure et de facto, susceptibles de lutter contre la corruption. Les résultats de l'enquête et des différents rapports sont consolidés par les pairs pour garantir leur précision et reproductibilité. Chaque série de questions produit un indicateur de sous-catégories, une note de catégorie et une note globale. Les résultats sont vérifiés pour garantir leur fiabilité. Un système de notation normalisé est utilisé pour chaque question. La moyenne des notes est calculée à chaque niveau. Les données sont disponibles séparément pour les notes des catégories, des sous-catégories et de chaque niveau ventilé. Le questionnaire est disponible sur le site Web suivant : http://www.globalintegrity.org/data/downloads.cfm.

Format des résultats :

Les notes varient sur une échelle de 0 à 100, et les pays sont regroupés selon les cinq niveaux de notation suivants :

- Très fort (90-100)
- Fort (90-90)
- Modéré (70-80)
- Faible (60-70)
- Très faible (Moins de 60)

Pour accéder à des références et des commentaires explicatifs (facultatifs) relatifs à chaque donnée ainsi qu'aux rapports nationaux relatifs aux pays participants à l'enquête, consulter le site suivant: http://www.globalintegrity.org/reports/2006/index.cfm.

Exemples de résultats :

Le tableau ci-dessous montre les résultats de 43 pays.

Bon usage :

Cet indice est un indicateur supplémentaire intéressant en matière de corruption, dans ce sens qu'il est spécifiquement axé sur les mesures préventives du secteur public, plutôt que sur la corruption en soi. Le processus de contrôle par les pairs permet de renforcer la validité de l'indice, alors que la partie narrative fournit des commentaires et des explications supplémentaires utiles.

Utilisation erronée :

(54)

Les auteurs acceptent volontiers les critiques sur les éventuelles faiblesses de leurs sources de données. Ils signalent que la couverture est axée sur les cadres de gouvernance à l'échelle nationale, les mesures sous-nationales n'étant pas prises en compte dans l'étude. De plus, l'indice ne mesure pas la corruption dans le secteur privé (sauf certains aspects élémentaires). Les personnes chargées du projet cherchent actuellement à inclure des mesures supplémentaires, qui viendraient s'ajouter à celles axées sur l'existence de lois et d'institutions. Il convient de signaler que la recherche effectuée par l'Institut de la Banque mondiale commence à remettre en question la nécessité de disposer d'organisations de lutte contre la corruption, ainsi que leur efficacité, ce que l'indice évalue parmi un certain nombre d'autres moyens institutionnels de sauvegarde (COMMENTAIRES : NOUS N'AVONS PAS ACCORDE AUX COMMISSIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION PLUS D'IMPORTANCE QUE CELLE QUI LEUR EST DONNEE PAR LA BANQUE MONDIALE. NOS CRITERES DE NOTATION ADMETTENT LES SYSTEMES NON CENTRALISES DANS LESQUELS PLUSIEURS MECANISMES (COMME PAR EX., PROCUREURS SPECIAUX + MINISTERE DE LA JUSTICE + COMITES PARLEMENTAIRES, ETC.) JOUENT ENSEMBLE LE ROLE D'ORGANISATION CENTRALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION. PAR AILLEURS, UN GRAND NOMBRE DE RECHERCHES, AUTRES QUE CELLES DE L'INSTITUT DE LA BANQUE MONDIALE, REMETTENT EN QUESTION L'EFFICACITE D'UNE COMMISSION CENTRALISEEJ].

Hypothèses :

Le simple fait que les mesures soient exprimées sous forme de moyennes suppose que toutes les catégories examinées sont considérées d'égale importance. Les six principales catégories répertoriées sont les suivantes : la société civile, l'information publique et les médias ; les processus électoraux ; la responsabilité du gouvernement ; l'administration et la fonction publique ; les mécanismes de surveillance et de réglementation ; les mécanismes de lutte contre la corruption et l'Etat de droit.

Global Integrity Index

TRES BONNE NOTATION (90+)	
Aucun pays	
BONNE NOTATION (80+)	
Etats-Unis	87
Romanie	86
Israël	83
Africa du Sud	81
NOTATION MODESTE (70+)	
Bulgarie	80
Argentine	79
Bénin	79
Géorgie	78
Ghana	78
Ethiopie	77
Ouganda	76
Indie	75
Nigéria	75
Brésil	73
Philippines	73
Kenya	71

FAIBLE NOATATION (60+)	
Pakistan	69
Indonésie	68
Mexique	65
Sénégal	65
Guatemala	64
République Kirghize	64
Serbie	64
Zimbabwe	64
Russie	63
Nicaragua	62
Mozambique	60
TRES FAIBLE NOATATION (<60)	
Azerbaidjan	60
Soudan	59
Tanzanie	59
Monténégro	58
Egypte	57
Libéria	57
Sierra Leone	56
Arménie	54
Leban	51
Népal	50
Tadjikistan	50
Yémen	49
Vietnam	47
R.D. du Congo	44

Note: Ratings are calculated before rounding. A score of 79.6 will appear as 80, but be rated as Moderate.

THE WORLD BANK

Governance Matters V (1996-2005) *(Problèmes de Gouvernance V : Indicateurs de gouvernance pour 1996-2005)*

Producteur : L'Institut de la Banque mondiale

Objectif déclaré : Fournir des évaluations périodiques de l'ensemble des pays examinés sur six aspects liés à la gouvernance, ainsi que l'accès à une série de données relatives à des sources de données individuelles sous-jacentes en matière de gouvernance.

Source de financement : L'Institut de la Banque mondiale, les donateurs bilatéraux.

Utilisation actuelle : Il s'agit de la source d'indicateurs de gouvernance la plus largement citée et utilisée dans les médias, les milieux universitaires et les organisations internationales. Le compte du défi du millénaire (MCA) se sert notamment de cinq des mesures fournies par Governance Matters, avec d'autres critères, pour déterminer l'éligibilité d'un pays à faible revenu.

Liens Internet : http://www.govindicators.org.

Type de données utilisées : Les indicateurs « Governance Matters » se basent sur 276 variables mesurant les perceptions de gouvernance, tirées de 31 sources de données distinctes, produites par 25 organisations différentes dont Freedom in the World, l'Indice de la Liberté Economique, le Forum Economique Mondial, le Latinobarometro, l'Afrobaromètre, l'Indice de Transformation de Bertelsmann, les enquêtes de Gallup, les enquêtes sur l'environnement et les performances des entreprises, ainsi que des données provenant d'agences de notation des entreprises, de centres d'études et d'analyse et d'organisations multilatérales. Les sources de données individuelles sous-jacentes ainsi que les indicateurs globaux sont disponibles sur Internet.

Couverture : 213 pays répartis à travers le monde.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 1996.
Données les plus récentes : recueillies en 2005.
Fréquence déclarée : annuelle depuis 2002, chaque deux ans, depuis 1996 à 2002.

Coordonnées : governancewbi@worldbank.org.
World Bank Institute
1818 H Street, N.W.
Washington , DC 20433 United States
+ 1 202-473-0992 (Tél.) + 1 202-522-1492 (Fax)

Méthodologie retenue : Six indicateurs composites mesurent chacun des aspects de la gouvernance (voix et responsabilité, stabilité politique et absence de violence, efficacité gouvernementale, qualité de régulation, état de droit et contrôle de la corruption), et sont construits à partir d'un grand nombre de sources de données sous-jacentes distinctes. Les sources d'indicateurs individuels sont remises à l'échelle et affectées à l'un des six indicateurs composites. Un modèle de composantes non observé est utilisé pour construire les indicateurs composites, avec des marges d'erreur, indiquant explicitement les incertitudes inévitables associées à toute mesure destinée à comparer la qualité de la gouvernance entre les différents pays.

Format des résultats : Les indicateurs de « Governance Matters » utilisent une échelle de -2,5 à +2,5 (les valeurs élevées signalent une qualité supérieure de gouvernance). Les résultats sont aussi présentés sous forme de classements percentiles.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de quelques pays d'Amérique latine, relatifs à l'aspect de la gouvernance lié à la « Voix et responsabilité » en 2005.

Bon usage : Il s'agit de l'indice de gouvernance le plus complet, qui permet de comparer les performances des pays dans les six domaines de gouvernance (dans la limite où les marges d'erreur permettent une telle comparaison).

Utilisation erronée : En raison de la présence de marges d'erreur dans les résultats relatifs aux pays et aux composantes de données, le classement des pays devrait être interprété avec un grand soin. Ceci est spécialement vrai pour les cas limites où les marges d'erreur peuvent déterminer si les performances d'un pays sont « bonnes » ou « mauvaises ». L'Institut de la Banque mondiale reconnaît explicitement avoir des préoccupations au sujet de la qualité de données, et encourage la prise en compte des marges d'erreur liées aux évaluations de gouvernance. Loin d'être propres à cet indice, ces marges d'erreur importantes se retrouvent dans tous les résultats comparatifs de la qualité de la gouvernance entre les pays. Cependant, l'indice « Governance Matters » est inhabituel à cet égard, dans le sens que ces marges d'erreur y sont signalées de manière explicite.

Hypothèses : Selon l'hypothèse qui sous-tend l'indice « Governance Matters », toutes les sources de données relatives aux différents aspects de gouvernance comportent une indication sur le concept de gouvernance sous-jacent auquel elles sont affectées. Ceci suppose, par exemple, que les indices de Freedom House, Amnesty International et Human Rights Watch fournissent des informations pertinentes sur l'aspect « Voix et responsabilité ». L'on suppose ainsi que les sources de données individuelles, qui utilisent des méthodes différentes, comme par ex., les échelles, la couverture de pays et la pondération peuvent être synthétisées en une seule mesure quantitative, obtenue grâce à des conversions appropriées.

Tableau statistique :
« Voix et responsabilité », résultats comparatifs entre certains pays

PAYS	ANNÉE	CLASSEMENT PERCENTILE (0-100)	ERREUR TYPE	NOMBRE D'ENQUÊTES/ DE SONDAGES
ARGENTINE	2005	59,4	0,14	11
BRESIL	2005	57,0	0,14	10
CHILI	2005	82,6	0,14	10
COLOMBIE	2005	36,7	0,12	12
REPUBLIQUE DOMINICAINE	2005	51,7	0,14	10
EQUATEUR	2005	41,5	0,12	11
GUATEMALA	2005	35,7	0,14	10
MEXIQUE	2005	54,1	0,14	11
PEROU	2005	48,8	0,12	11
VENEZUELA	2005	31,9	0,14	11

THE DANISH INSTITUTE FOR HUMAN RIGHTS

Indicateurs relatifs aux droits de l'homme

Producteur : L'Institut danois des droits de l'homme

Objectif déclaré : Cet indicateur mesure les engagements officiels et réels d'un pays à l'égard du respect des normes relatives aux droits de l'homme.

Source de financement : Le gouvernement danois.

Utilisation actuelle : Cette base de données est destinée à la contribution au développement de stratégies et à l'évaluation des pays dans le cadre des travaux de l'Institut danois des droits de l'homme.

Liens Internet : http://www.humanrights.dk/departments/international/PA/Concept/Indicato/Ind2000/.

Type de données utilisées : Cet indicateur repose sur des données administratives (bases de données de l'ONU sur la ratification des conventions sur les droits de l'homme et les différentes éditions du Rapport mondial sur le développement humain publiées par le PNUD), sur des sources primaires (par ex., les rapports sur les droits de l'homme publiés par le Département d'Etat américain, par Amnesty International et Human Rights Watch), sur des opinions d'experts (par ex., Freedom House et Transparency International).

Couverture : Plus de 150 pays répartis à travers le monde.

Durée de couverture : Données initiales : non communiquées.
Données les plus récentes : recueillies en 2000.
Fréquence déclarée : non communiquée.

Coordonnées : Les auteurs peuvent être contactés aux adresses suivantes : center@humanrights.dk ou hos@humanrights.dk.

Méthodologie retenue : Les indicateurs de droits de l'homme utilisent quatre indices :

Formal Commitment Index (Indice de l'engagement formel) :
Ratification, réserves et mises en œuvre des conventions sur les droits de l'homme.

Commitment to Civil and Political Rights Index (Indice de l'engagement en faveur des droits civils et politiques) :
Mesure les violations en matière de droits de l'homme : assassinats extrajudiciaires, actes de torture, absence de participation et discrimination.

Commitment to Social, Economic and Cultural Rights Index (Indice de l'engagement en faveur des droits économiques, sociaux et culturels) :
Le pourcentage de dépenses publiques alloué au secteur de la santé et de l'éducation exprimée en pourcentage du PIB. Le revenu national brut, combiné à la progression des indicateurs relatifs à la santé et à l'éducation sur l'Indicateur du développement humain.

Gender Discrimination Indicator (Indice de discrimination entre les sexes) :
L'emploi des femmes au sein du gouvernement à tous les niveaux, en combinaison avec l'Indicateur sexospécifique du développement humain et l'Indicateur de la participation des femmes.

Format des résultats : L'indice de l'engagement formel utilise une échelle allant de 0 à 6 alors que les autres indices utilisent une échelle allant de 0 à 8, les notes inférieures étant considérées comme les meilleures.

Exemples de résultats : Aperçu général de l'engagement en faveur des droits de l'Homme par région.

Bon usage : Les données peuvent être utilisées pour les évaluations et les études évaluatives relatives aux droits de l'homme. Ces données permettent aux utilisateurs d'effectuer des évaluations comparatives entre les différents pays en matière d'engagement formel à l'égard des droits de l'homme.

Utilisation erronée : L'étude admet que les données relatives à l'indice de l'engagement en faveur des droits économiques, sociaux et culturels ainsi que l'indice de la discrimination entre les sexes sont inappropriées, et doivent être utilisées avec prudence lorsqu'elles servent de mesures indirectes.

Hypothèses : Les indices des droits de l'homme présupposent que les différentes sources de données sont compatibles avec l'évaluation réelle des droits de l'homme (par ex., les rapports de Human Rights Watch ou du Département d'Etat américain, etc.). Des pays tels que l'Afrique du Sud se voient attribués des notes faibles du fait de leur absence de ratification du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, bien que les droits économiques, sociaux et culturels soient largement prévus dans leur législation nationale. Selon l'hypothèse sous-jacente, de faibles résultats enregistrés sur l'Indicateur de développement humain indiquent un engagement moindre en faveur de la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels et l'égalité des sexes. (59)

PAYS	1 ENGAGEMENT FORMEL	2 ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS PUBLICS ET CIVILS (VIOLATIONS RÉELLES)	3 ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS	4 ENGAGEMENT CONTRE LA DISCRIMINATION ENTRE LES SEXES
Afrique australe	1,6	4,2	5,4	3,7
Grands lacs	1,6	6,7	4,6	4,1
Afrique de l'Ouest	1,5	5,1	5,1	3,4
Méditerranée	2,3	6,3	3,9	5,3
Balkans	0,2	5,4	3,8	4,3
Europe de l'Est	0,3	1,9	2,8	4,9
Russie et l'Ouest de la CEI	0,4	5,6	4,0	5,6
Caucase	0,5	5,6	6,0	5,7
Asie centrale	,,	5,8	5,0	6,7
Asie de l'Est et du Sud Est	3,6	6,2	5,0	5,8
Asie du Sud	3,4	5,0	4,8	4,6
Amérique centrale	1,3	4,2	4,0	3,8
Etats-Unis	2,5	4,0	4,0	3,5
Danemark	2,0	1,0	3,0	4,5

Index of Economic Freedom
(Indice de la liberté économique)

Producteur : La Fondation Heritage en collaboration avec le Wall Street Journal.

Objectif déclaré : Cet indice a pour objectif de développer un système de mesure systématique et empirique de la liberté économique dans tous les pays du monde.

Source de financement : La Fondation Heritage en collaboration avec le Wall Street Journal.

Utilisation actuelle : L'indice de la liberté économique est utilisé par les décideurs, les médias et les universitaires.

Liens Internet : Cet indice est publié sur le site Web de Fondation Heritage à l'adresse suivante : http://www.heritage.org/research/features/index/countryFiles/English/2004Index.pdf

http://www.heritage.org/About/Bookstore/index.cfm

Type de données utilisées : Cet indice repose sur des données administratives (par ex., données du FMI et de la Banque mondiale).

Couverture : 161 pays.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 1994.
Données les plus récentes : recueillies en 2004.
Fréquence déclarée : annuelle.

Coordonnées :

The Heritage Foundation
214 Massachusetts Ave NE
Washington DC 20002-4999
Tél. : 202 546 4400 | Fax : 202 546 8328
info@heritage.org

The Wall Street Journal
Dow Jones & Company, Inc.
200 Liberty Street
New York, NY 10281
www.wsj.com

Méthodologie retenue : L'édition 2004 de l'indice de la liberté économique évalue les pays selon une cinquantaine de variables indépendantes, réparties en 10 facteurs globaux liés à la liberté économique, à savoir la politique commerciale, les charges fiscales, l'intervention de l'Etat dans l'économie, la politique monétaire, les flux de capitaux et les investissements étrangers, les secteurs bancaire et financier, les salaires et prix, les droits de propriété, la réglementation et les activités informelles. Tous les facteurs revêtent la même importance lors du calcul des résultats d'un pays. Une note élevée obtenue pour un facteur dénote une forte intervention du gouvernement dans l'économie du pays évalué, et par conséquent un manque de liberté économique dans le pays en question.

Format des résultats : Les pays sont évalués sur une échelle de 1 à 5 et classés comme pays « libre », « plutôt libre », « plutôt non libre » ou « réprimé ». Il est souhaitable d'obtenir des notes peu élevées.

Exemples de résultats :

Bon usage : Cet indice peut être utilisé pour évaluer le degré de réglementation du marché et de l'intervention de l'Etat dans les pays évalués.

Utilisation erronée : Bien que cet indice évalue certains aspects de gouvernance (tels que les droits de propriété et la corruption), il ne devrait pas servir comme indicateur général de gouvernance. De même, qu'il ne pourrait être utilisé pour évaluer le niveau de vie.

Hypothèses : L'indice part de l'hypothèse que les individus sont plus « libres économiquement » dans un pays où la réglementation du marché ainsi que l'intervention de l'Etat sont limitées. L'échelle présuppose également que les 10 facteurs généraux qui déterminent la liberté économique peuvent subir une troncature sur une échelle de 1 à 5 avec les qualitatifs correspondants de type « libre », « plutôt libre », etc.

CLASSE. EN 2004	PAYS	RÉSUL-TATS DE 2004	POLITIQUE COMMER-CIALE	CHARGES FISCALES	INTERVEN-TION DE L'ETAT	INVESTIS-SEMENTS ÉTRANGERS	DROITS DE PROPRIÉTÉ	RÉGLEMEN-TATION
1	Hong Kong	1,34	1,0	1,9	2,0	1,0	1,0	1,0
7	Royaume-Uni	1,79	2,0	3,9	2,0	2,0	1,0	2,0
10	Etats-Unis	1,85	2,0	4,0	2,0	2,0	1,0	2,0
24	El Salvador	2,24	2,0	3,4	1,5	2,0	3,0	2,0
28	Norvège	2,35	2,0	4,0	3,5	3,0	1,0	3,0
39	Botswana	2,55	3,0	3,0	4,5	2,0	2,0	2,0
66	Maroc	2,93	5,0	3,8	2,0	2,0	4,0	3,0
72	Sénégal	3,00	3,0	4,5	2,0	3,0	3,0	4,0
74	Arabie Saoudite	3,05	4,0	2,0	4,5	4,0	3,0	3,0
116	Argentine	3,48	4,0	3,8	2,0	3,0	4,0	3,0

Statistiques relatives aux journalistes assassinés

Producteur :	Le Comité pour la Protection des Journalistes(CPJ)
Objectif déclaré :	Fournir des indications sur le nombre de journalistes assassinés en raison de leur travail.
Source de financement :	Le CPJ est un comité financé par des contributions de particuliers, d'entreprises et de fondations. Le CPJ n'accepte pas de financement public.
Utilisation actuelle :	Souligner les dangers auxquels sont exposés les journalistes dans le monde et promouvoir la liberté de la presse.
Liens Internet :	Les statistiques relatives aux journalistes assassinés sont publiées par le CPJ à New York, aux Etats-Unis. Une liste des journalistes assassinés au cours des dix dernières années en raison de leur travail de journaliste est disponible à l'adresse suivante : http://www.cpj.org/killed/killed06.html. La liste des journalistes assassinés cette année figure sur la page d'accueil du site : www.cpj.org.
Type de données utilisées :	Généralement, des informations provenant des agences de presse et de la presse locale.
Couverture :	Mondiale
Durée de couverture :	Données initiales : recueillies en 1992. Données les plus récentes : recueillies en 2006. Fréquence déclarée : annuelle.
Coordonnées :	CPJ 330 7th Ave., 12 Floor, New York, NY 10001 USA info@cpj.org
Méthodologie retenue :	Les statistiques relatives aux journalistes assassinés recensent la liste complète du nombre « confirmé » de journalistes assassinés au cours d'une année. Les cas sont considérés comme étant « confirmés » lorsque les recherches menées par le CPJ confirment ou suggèrent fortement qu'un journaliste a été assassiné en représailles à la nature de son travail ou tué par balle alors qu'il est pris entre deux feux au cours d'une mission dangereuse. La liste n'inclut pas les journalistes tués dans des accidents, à moins que ceux-ci aient été délibérément provoqués pour attenter à leur vie, comme dans le cas d'un avion abattu. Si les motifs ne sont pas clairs mais qu'il est possible qu'un journaliste ait été tué en raison de son travail de journaliste, le CPJ classe le cas comme étant « non confirmé ».

Format des résultats : Nombre total de journalistes assassinés au cours d'une année donnée, par pays.

Exemples de résultats : Le graphique ci-dessous donne le nombre de journalistes assassinés au cours de l'exercice de leur fonction dans un certain nombre de pays entre 1992 et 2006.

Bon usage : Les statistiques relatives aux journalistes assassinés peuvent être utilisées pour déterminer les pays considérés comme dangereux pour les professionnels des médias au cours d'une année donnée.

Utilisation erronée : Il ne s'agit pas d'un indicateur sur la liberté de presse ou la liberté d'expression. Comme l'indique le CPJ, certains pays ne disposent pas d'une grande liberté de presse mais ont un faible pourcentage de journalistes assassinés, tels que Cuba ou la Chine.

Hypothèses : Il est supposé que le nombre de journalistes assassinés peut être relié à l'état de la liberté de presse en général. Bien que les données sont assorties de mesures visant à vérifier qu'il s'agit bien de meurtres, elles ne disent rien pourquoi et par qui ces assassinats ont été perpétrés.

Les pays les plus dangereux

RANK	COUNTRY	KILLED
1	Irak	78
2	Algèrie	60
3	Russie	42
4	Colombie	37
5	Philippines	29
6	Indie	22
7	Bosnie	19
8	Turquie	18
9	Rouanda	16
	Sierra Leone	16
	Tadjikistan	16

RANK	COUNTRY	KILLED
12	Somalie	14
	Brésil	14
14	Afghanistan	12
	Bengladesh	12
	Pakistan	12
17	Mexique	11
18	Sri Lanka	9
19	Angola	8
	Yugoslavie	8

Media Sustainability Index
(Indice de Viabilité des Médias)

Producteur : L'International Research and Exchanges Board (IREX)

Objectif déclaré : L'Indice est conçu pour évaluer le développement des médias, et les changements dans les systèmes de médias avec le temps.

Source de financement : USAID.

Utilisation actuelle : Il est utilisé comme outil de sensibilisation.

Liens Internet : Cet indice est publié sur le site Web d'IREX, à l'adresse suivante :

http://www.irex.org/msi/index.asp. Il est également disponible sous forme de publication indépendante.

Type de données utilisées : Les résultats sont fondés sur les évaluations d'un groupe d'experts et du personnel d'IREX en fonction d'un ensemble prédéterminé de normes.

Couverture : L'indice couvre 20 pays d'Europe et d'Eurasie.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 2001.
Données les plus récentes : recueillies en 2005.
Fréquence déclarée : non communiquée.

Coordonnées :

2121 K Street NW
Suite 700
Washington, DC 20037
Tél. : +1 (202) 628-8188
E-mail : irex@irex.org

Méthodologie retenue : L'indice est compilé à l'aide d'un système qui calcule les résultats par pays selon un ensemble de libertés. Les résultats représentent la moyenne des notes obtenues pour les 5 aspects suivants :

- Liberté d'expression
- Journalisme professionnel
- Pluralité des sources d'informations
- Gestion des affaires
- Institutions de soutien

Un panel d'experts est constitué de représentants des médias locaux, d'organisations non gouvernementales, d'associations professionnelles, de donateurs internationaux et de parties prenantes chargées de la mise en œuvre du développement des médias. Les membres du panel attribuent séparément une note à chacun des aspects évalués puis se rencontrent pour décider d'une évaluation globale. La moyenne de cette évaluation et de celle fournie par le personnel d'IREX, permet d'obtenir la note finale.

Format des résultats : Les résultats sont présentés sur une échelle allant de 0 à 4, 0 étant la note la plus faible, définie pour qualifier un état dans lequel «le gouvernement et la société s'opposent activement au changement ». Un résultat supérieur ou égal à 3 indique que les médias sont considérés comme étant viables, libres et indépendants.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre tous les résultats d'un pays selon l'indice 2005.

Bon usage : L'indice et les rapports nationaux qui l'accompagnant peuvent donner une vision plus globale que d'autres indices similaires, sur l'état de fonctionnement des médias libres.

Utilisation erronée : Cet indice ne devrait pas être utilisé seul pour mesurer la liberté d'expression. En effet, les libertés évaluées couvrent uniquement les médias et ne s'appliquent pas aux individus. De plus, la méthode d'évaluation retenue implique qu'un résultat élevé dans un domaine masque le manque de liberté dans d'autres domaines.

Hypothèses : Les opinions du personnel d'IREX sont déterminantes dans l'établissement de l'indice. Par conséquent, les utilisateurs supposent que les représentants d'IREX sont du moins aussi compétents en la matière que les experts nationaux réunis au sein du panel. Les normes utilisées impliquent qu'un système de médias viable suppose une économie de marché en bon état de fonctionnement. Les recettes publicitaires et les patrons de la presse du secteur privé en sont, par exemple, des facteurs clé.

Indice de viabilité des medias: Roumanie

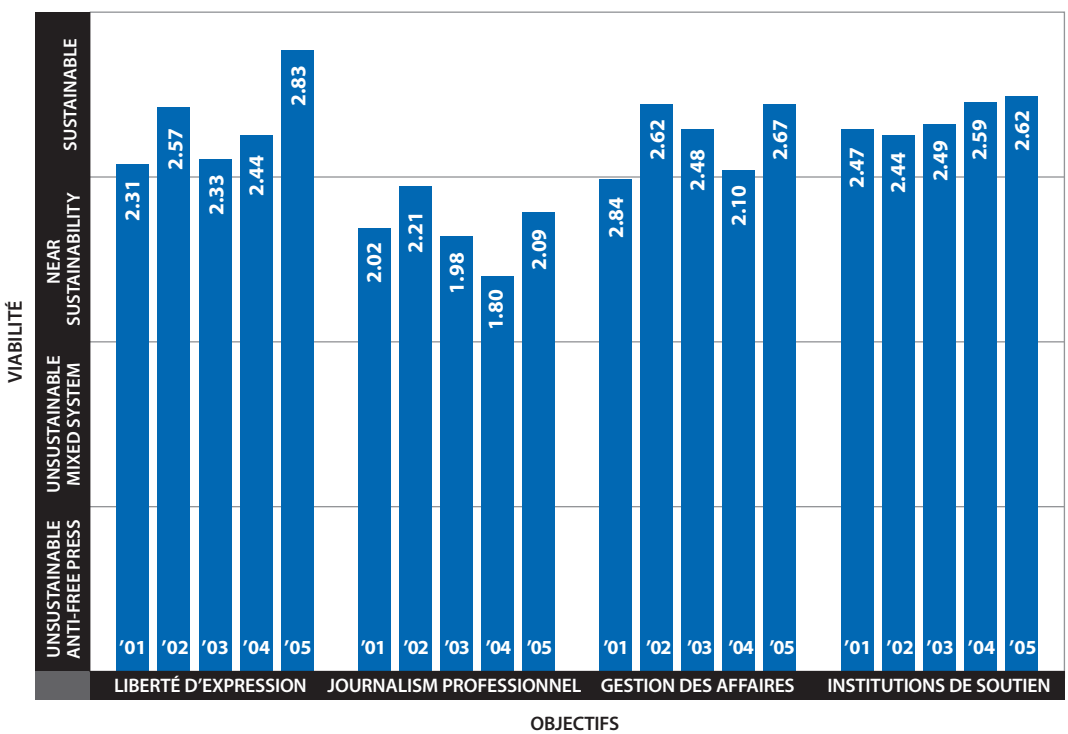

Opacity Index
(Indice du manque de transparence)

Producteur : Le Kurtzman Group.

Objectif déclaré : Cet indice vise à décourager le manque de transparence en raison du coût qu'elle occasionne aux pays concernés en termes de baisse de l'investissement direct étranger.

Source de financement : Kurtzman Group

Utilisation actuelle : Cet indice est utilisé pour estimer les coûts supplémentaires occasionnés aux pays au niveau du service de la dette du fait du manque de transparence de ces pays.

Liens Internet : http://www.kurtzmangroup.com/opacity_index.htm.

Type de données utilisées : La notation se base sur des évaluations d'experts issus du monde des affaires.

Couverture : L'indice 2004 couvre 48 pays répartis dans le monde.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 2001.
Données les plus récentes : 2004.
Fréquence déclarée : non communiquée.

Coordonnées : info@kurtzmangroup.com.

Méthodologie retenue : La méthodologie mesure le manque de transparence selon cinq composantes distinctes : la corruption au sein des entreprises et du gouvernement (coûts de la corruption selon Transparency International et d'autres sources) ; l'inefficacité du système judiciaire (fonctionnement du système judiciaire dans son ensemble, efficacité dans le règlement des litiges et protection des entreprises); les coûts économiques des transactions commerciales (notamment les pertes subies du fait de la lourdeur administrative, l'absence de transparence en matière d'imposition, les coûts liés au crime organisé et au terrorisme); les pratiques inappropriées en matière de comptabilité et de gouvernance (degré de conformité des lois comptables et des réglementations bancaires aux normes internationales en la matière) ; les structures réglementaires préjudiciables (sécurité des investissements de capitaux).

Le résultat final est dérivé de la mise à l'échelle de tous les aspects susmentionnés et du simple calcul de la moyenne des cinq sous-indices. Les résultats distincts de chaque sous-indice considéré séparément indiquent aux entreprises les dangers auxquels ils sont exposés dans les différents pays ainsi que les recours possibles en réparation d'un dommage subi.

Format des résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays.

Bon usage : L'indice devrait être utilisé pour identifier les obstacles potentiels aux investissements étrangers dans un pays donné.

Utilisation erronée : Cette évaluation est fondée sur des indices existants. Par conséquent, il est important que les utilisateurs passent en revue les indices concernés pour prendre connaissance de leurs faiblesses et limites en matière de méthodologie ainsi que de leurs hypothèses sous-jacentes.

Hypothèses : Selon l'une des hypothèses sous-jacentes de cet indice, un changement de politique est prévisible et intervient en réponse aux conditions économiques existantes. Les conditions politiques ne sont pas prises en compte.

COUNTRY	CORRUPTION	MANQUE DE TRANSPARENCE SUR LE PLAN JUDICIAIRE	MANQUE DE TRANSPARENCE ÉCONOMIQUE	MANQUE DE TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ	MANQUE DE TRANSPARENCE RÈGLEMENTAIRE	O FACTEUR
Argentine	65	64	33	30	27	44
Brésil	47	48	32	40	35	40
Chine	74	39	39	56	43	50
République Tchèque	61	35	32	44	35	41
Egypte	71	37	39	40	51	48
Grèce	58	30	36	50	30	41
Inde	74	44	49	30	46	48
Japon	38	24	31	22	22	28
Russie	78	44	39	40	31	46
Afrique du Sud	55	34	28	33	18	34
Turquie	67	41	27	44	36	43
Etats-Unis	28	19	27	20	10	21

Open Budget Index
(Index sur le budget ouvert)

Producteur :	Le Centre d'Etudes des Priorités Politiques et Budgétaires
Objectif déclaré :	L'index vise à évaluer la disponibilité des principaux documents publics, la quantité des informations qu'ils fournissent et l'opportunité de les communiquer aux citoyens pour leur permettre de disposer d'informations fiables sur les engagements du pays en faveur de la transparence budgétaire.
Source de financement :	La Fondation Ford, l'Institut pour la Société Ouverte et la Fondation Flora et William Hewlett.
Utilisation actuelle :	Promouvoir l'accès du public aux informations budgétaires. Ce qui permettrait de rendre ces processus budgétaires plus transparents et obligerait le gouvernement à rendre compte de ses actes à la population. En effet, un tel processus offrirait aux citoyens la possibilité de participer au débat sur les politiques budgétaires du gouvernement et, ce faisant, serait susceptible d'accroître la probabilité de voir ces systèmes devenir plus sensibles aux besoins de la société.
Liens Internet :	http://www.openbudgetindex.org/
Type de données utilisées :	Cet indice repose sur des évaluations par des experts d'informations disponibles au grand public.
Couverture :	59 pays répartis dans le monde.
Durée de couverture :	Données initiales recueillies en 2005 Fréquence déclarée : tous les deux ans.
Coordonnées :	Projet Budgétaire International du Centre d'Etudes des Priorités Politiques et Budgétaires 820 First Street, NE Suite 510 Washington, DC 20002 Tél. : +1 202 408 1080 | Fax : 202 408 8173 communications@openbudgetindex.org
Méthodologie retenue :	Les résultats de transparence globale du processus budgétaire, par pays, exprimés sous forme de pourcentage, représentent la moyenne des réponses aux quatre-vingt-onze (91) questions du Questionnaire sur le Budget Ouvert. Ces questions portent sur les propositions de budget, les documents qui servent à l'établissement du budget, « la préparation du budget par les citoyens », les états financiers préparatoires à l'établissement du budget, les rapports de l'année en cours, les révisions en milieu d'année, les rapports de fin d'année ainsi que les rapports d'audit correspondants.
Format des résultats :	L'indice classe les pays en fonction des documents budgétaires rendus publics chaque année, et attribue une note sous forme d'un pourcentage tel qu'indiqué ci-dessous. » Fournit des informations très détaillées » : entre 81 % et 100 %. » Fournit des informations significatives » : entre 61 % et 80 %. » Fournit certaines informations » : entre 41 % et 60 %. » Fournit un minimum d'informations » : entre 21 % et 40 %. » Fournit peu ou pas d'information » : entre 0 %et 20 %.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays en 2006.

Bon usage : Ces données serviront à fournir aux organisations de la société civile dans les pays étudiés, aux bailleurs de fonds, aux défenseurs du développement international et aux organisations d'aide concernées, les informations susceptibles d'être utilisées pour donner des recommandations en matière de politiques de réformes budgétaires dans les pays évalués.

Utilisation erronée : L'indice est spécialement compilé pour mettre en lumière l'accessibilité aux principaux documents du gouvernement, sans donner nécessairement d'indication sur la qualité ou la fiabilité des informations communiquées. Le classement ne donne aucune indication sur la qualité des informations communiquées.

Hypothèses : L'indice présuppose que les gouvernements doivent rendre publics les sept principaux documents budgétaires que tous les pays sont tenus de publier. Il mesure l'opportunité de publier ces documents, conformément aux bonnes pratiques généralement admises, en matière de gestion saine des finances publiques.

Index sur le budget ouvert
Score de certains pays, en %, en 2006

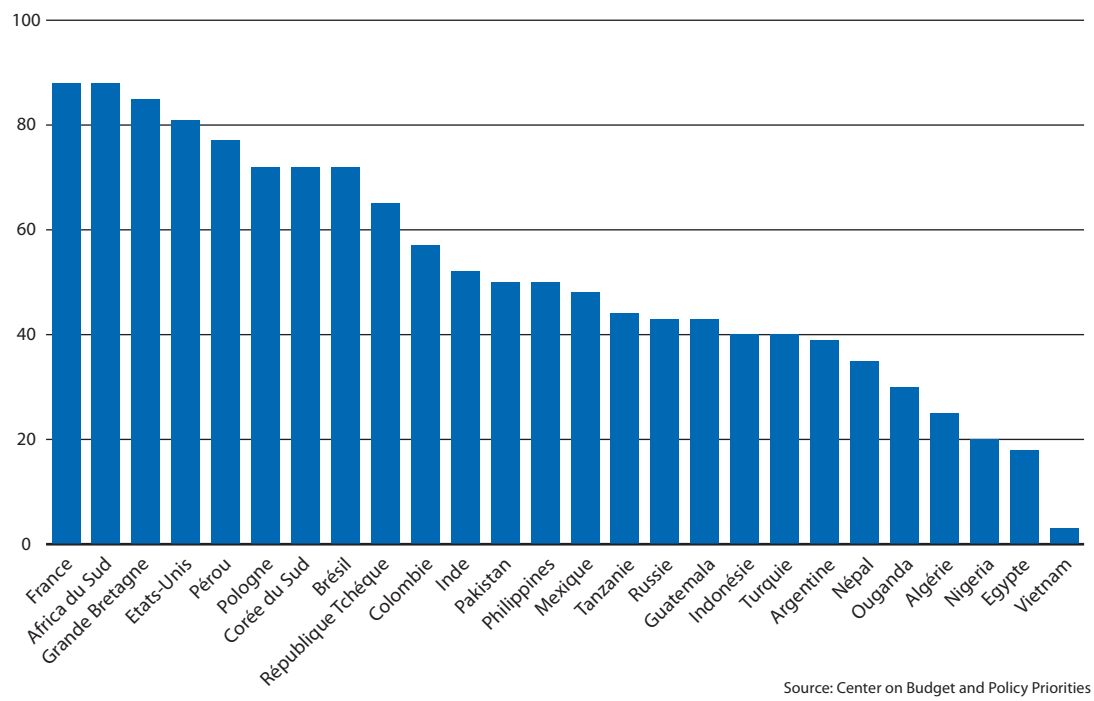

Source: Center on Budget and Policy Priorities

Political Constraint Index
(L'Indice des contraintes politiques)

Producteur :	Henisz, L'Université de Pennsylvanie
Objectif déclaré :	Cet indice mesure la faisabilité des changements d'orientation politique dans un pays, en fonction de la structure de ses institutions politiques et des préférences des parties prenantes.
Source de financement :	L'Université de Pennsylvanie.
Utilisation actuelle :	L'indice des Contraintes Politiques Index est utilisé pour analyser les risques politiques à des fins d'investissement et, de manière plus générale, pour prévoir les changements en matière d'orientation politique.
Liens Internet :	http://www.management.wharton.upenn.edu/henisz/_vti_bin/shtml.dll/POLCON/ContactInfo.html.
Type de données utilisées :	Cet indice repose sur des données administratives disponibles au grand public sur les institutions politiques dans les pays évalués (données en séries chronologiques par pays, consultables sur le site suivant : http://www.databanks.sitehosting.net/).
Couverture :	Mondiale : 234 pays.
Durée de couverture :	Données initiales : certaines données très anciennes, collectées en 1815 Données les plus récentes : recueillies en 2004. Fréquence déclarée : annuelle
Coordonnées :	henisz@wharton.upenn.edu.
Méthodologie retenue :	L'indice utilise des données quantitatives sur le nombre de branches indépendantes du gouvernement administratif, en termes de changement d'orientation, disposant d'un droit de veto, et la répartition des préférences parmi les détenteurs du droit de veto. Les données sont analysées dans un simple modèle d'interaction politique spatiale pour évaluer la faisabilité de l'introduction d'un changement au statu quo par les différentes parties prenantes.
Format des résultats :	Les résultats dont présentés sur une échelle allant de 0 (situation des plus dangereuses) à 1 (situation des plus contraignantes).

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays.

Bon usage : L'indice peut être utilisé pour déterminer les contraintes rencontrées par les politiciens souhaitant changer le statu quo politique d'un pays au cours d'une année déterminée.

Utilisation erronée : L'indice est une mesure restreinte des institutions politiques et, de ce fait, ne devrait pas servir pour mesurer la démocratie ou la bonne gouvernance.

PAYS EVALUE PAR CNTS*	REGIME DU PAYS	CODE DU CNTS	CODE DU PAYS	EDITION DU CNTS	ANNEE DU PAYS	POLCON III
Vanuatu	1243		VUT	2001	2001	0,165418
Malte	780		MLT	2001	2001	0,338181
Etats-Unis	1220	2	USA	2001	2001	0,404226
Haïti	490	41	HTI	2001	2001	0,147623
Jamaïque	590	51	JAM	2001	2001	0,203023
Irlande	1212	205	IRL	2001	2001	0,446852
Belgique	80	211	BEL	2001	2001	0,718112

*CNTS- Cross-national time series dataset (Données en séries chronologiques par pays)

Political Terror Scale
(Echelle de la Terreur Politique)

Producteur : Mark Gibney

Objectif déclaré : Proposer des informations sur les pratiques en matière de droits de l'Homme selon les rapports établis par le département d'Etat américain et par Amnesty International.

Source de financement : L'Université de Caroline du Nord, à Asheville.

Utilisation actuelle : Utilisé par les chercheurs pour examiner la relation entre droits de l'Homme et aide ou développement.

Liens Internet : http://www.unca.edu/politicalscience/images/Colloquium/faculty-staff/gibney.html.

Type de données utilisées : Le codage, effectué par des experts, de sources primaires provenant du département d'Etat américain et par Amnesty International.

Couverture : Plus de 175 pays répartis dans le monde entier.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 1980.
Données les plus récentes : recueillies en 2005.
Fréquence déclarée : annuelle

Coordonnées : Données compilées par Mark Gibney
Université de Caroline du Nord, Asheville
KH 106828-250-3870
mgibney@unca.edu

Méthodologie retenue : Les pays sont classés sur une échelle de 1 à 5 en fonction du niveau de terreur enregistré l'année précédente, selon les rapports nationaux publiés respectivement par le département d'Etat américain et par Amnesty International.

Format des résultats : Les pays sont répartis selon les cinq niveaux de « terreur » suivants qui composent l'indice :

1. Pays régis par un Etat de droit, dans lesquels les citoyens ne sont pas emprisonnés pour leurs opinions et où le recours à la torture est rare ou exceptionnel. Les assassinats politiques y sont extrêmement rares.
2. Pays où un nombre limité de personnes sont emprisonnées pour des activités politiques non violentes. Ces cas ne concernent toutefois que quelques rares individus, et la torture et les mauvais traitements restent exceptionnels.
3. Pays où l'emprisonnement pour motifs politiques est pratique courante, ou qui a un historique récent de telles pratiques. Les exécutions ou les autres formes d'assassinats politiques aussi bien que les brutalités peuvent être courantes. La détention à durée illimitée, avec ou sans procès, pour motifs politiques, est acceptable.
4. Pays où les pratiques citées à l'alinéa précédent touchent un grand nombre d'individus. Les meurtres, les disparitions et la torture font partie de la vie de tous les jours. Bien que d'ordre général, à ce niveau la terreur touche toutes les personnes engagées en politique ainsi que tous ceux qui sont concernés par l'expression de leurs opinions.
5. Les terreurs de l'échelle 4 ont été étendues à toute la population. Les dirigeants de ces sociétés ne mettent aucune limite ni aux moyens ni à la rigueur qu'ils utilisent pour atteindre leurs objectifs personnels ou idéologiques.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays.

Bon usage : Cette échelle peut être utilisée pour effectuer des évaluations statistiques de la relation entre les Etats de terreur politique, le développement et l'aide. Il s'agit d'une échelle ordinale, les distances entre les différents niveaux ne sont pas égales mais un pays situé à l'échelle 1 est mieux classé qu'un pays classé sur l'échelle 2.

Utilisation erronée : Les données ne donnent aucune indication sur les causes de terreur politique constatée. Par conséquent, les utilisateurs devraient y rechercher des tendances plutôt que des changements à court terme. Les données publiées ne représentent pas d'ordre de magnitude de la terreur. Ceci signifie qu'il est impossible de conclure, par exemple, qu'un classement de 4 soit égal à 2 x 2.

Hypothèses : Il est supposé que les sources de données sont justes et représentatives Les résultats indiquent les pratiques en matière de droits de l'Homme telles que rapportées par le département d'Etat américain et Amnesty International.

PAYS	1980		1985		1990		1995	
	AMNESTY	ETATS-UNIS	AMNESTY	ETATS-UNIS	AMNESTY	ETATS-UNIS	AMNESTY	ETATS-UNIS
Afghanistan	5	5	5	5	4	4	5	5
Algérie	2	1	2	2	2	2	5	5
Angola	3	3	3	5	4	4	4	5
Argentine	5	4	2	1	3	2	2	2
Birmanie	9	3	3	4	4	4	4	5
Chili	4	4	4	3	3	3	2	2
Cuba	3	3	3	3	3	3	4	3
Egypte	3	1	3	2	3	3	4	4
Erythrée	9	9	9	9	9	9	2	1
Ethiopie	4	5	4	4	4	4	3	4
Haïti	4	3	3	3	4	4	2	3
Koweït	9	9	3	2	5	5	3	2
Pakistan	3	3	3	3	4	3	5	4
Rwanda	9	9	9	2	5	4	5	5
Arabie Saoudite	3	2	3	2	3	2	4	3
Turquie	4	3	4	3	4	3	4	5
URSS	3	3	3	3	3	3	9	9
Yougoslavie	3	2	3	3	3	3	9	9
Zaïre	4	3	3	4	3	3	4	4

Polity IV

Producteur : L'Université George Mason et l'Université de Maryland.

Objectif déclaré : Présenter des sources de données sur les caractéristiques des régimes dans tous les Etats indépendants de plus de 500 000 habitants, pour effectuer des analyses comparatives et quantitatives.

Source de financement : Le Gouvernement américain

Utilisation actuelle : L'indice constitue une base de données des caractéristiques des différents régimes en place.

Liens Internet : 161 pays répartis dans le monde entier.

Type de données utilisées : L'indice repose sur le codage théorique des caractéristiques des différents régimes politiques, basé sur des publications.

Couverture : 160 pays répartis dans le monde entier.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 1800.
Données les plus récentes : recueillies en 2004.
Fréquence déclarée : les projets en cours requièrent une mise à jour annuelle des jeux de données.

Coordonnées :

Dr. Monty G. Marshall
Directeur du Projet Polity IV
Center for Global Policy
George Mason University
mmarsha5@gmu.edu
Tél. : +1 (703) 993-8177

Méthodologie retenue : Les évaluations sont effectuées par des universitaires, sur base de la documentation disponible. L'unité d'analyse est le régime politique - le système politique ou gouvernemental ; la société ou l'institution dotée d'un gouvernement organisé; l'Etat ; le corps politique. Ces jeux de données sont conçus de manière à être compatibles avec les séries de données relatives au dysfonctionnement de l'Etat, qui sont également produites par la même institution.

Format des résultats : Chaque variable dispose d'un système d'évaluation différent. Pour un supplément d'informations à ce sujet, consulter le guide d'utilisation des jeux de données Dataset Users' Manual, disponible à l'adresse suivante: http://www.cidcm.umd.edu/polity/data/variables.asp.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre des résultats intéressants relatifs à certains pays.

Bon usage : Cette source de données fournit une valeur numérique pour l'évaluation des caractéristiques d'un régime à un moment précis dans le temps. Les jeux de données permettent d'analyser l'évolution des régimes dans le temps et l'espace.

Utilisation erronée : Toutes les données codées à l'aide d'une échelle discrète ne peuvent attribuer qu'un nombre limité de notes possibles par pays (troncature de variance). De plus, l'utilisation de courtes périodes (d'une année à l'autre, par ex.) exagère les changements.

Hypothèses : A l'instar de toutes les sources de données qui reposent sur le codage d'autres sources primaires, l'ont part de l'hypothèse que lesdites sources sont précises, représentatives et impartiales. Deuxièmement, l'on suppose que le codage a été effectué de manière impartiale et cohérente, bien qu'il convienne de signaler que les sources de données ne bénéficient pas encore d'un système de recoupement détaillé qui permette de garantir la fiabilité des vérifications.

	ANNÉE	DÉMOCRATIE INSTITUTIONNALISÉE	AUTOCRATIE INSTITUTIONNALISÉE	RÉGIME	DURÉE DU RÉGIME
Etats-Unis	2004	10	0	**10**	195
Rwanda	1992	0	7	**-7**	31
Afrique du Sud	2004 1991	0 7	3 2	**-3** **5**	10 81
Arabie Saoudite	2004 2004	9 0	0 10	**9** **-10**	10 78
Albanie	1989	0	9	**-9**	42
Indonésie	2004 1997	7 0	0 7	**7** **-7**	7 30
Chine	2004 2004	8 0	0 7	**8** **-7**	5 55
Djibouti	1991	0	8	**-8**	14
Ouganda	2004 1984	3 4	1 1	**2** **3**	5 4
	2004	0	4	**-4**	11

Les échelles correspondant aux variables présentées dans le tableau sont les suivantes:

- Démocratie institutionnalisée : 0 : non institutionnalisée - 10 : complètement institutionnalisée
- Autocratie institutionnalisée 0 : non autocratique – 10 : autocratie complètement institutionnalisée
- Régime : combinaison des résultats de démocratie / autocratie. Mesure calculée par soustraction de la note relative à l'autocratie institutionnalisée de celle de la démocratie institutionnalisée. -10 à 10
- Durée du régime : Nombre d'années depuis le dernier changement de régime en date (tel que dénoté par des changements significatifs dans les caractéristiques du régime)

Press Freedom Index
(Indice de la liberté de la presse)

Producteur : Reporters sans frontières

Objectif déclaré : Cet indice donne un instantané de l'état des libertés de la presse sur une période de 12 mois (de septembre à septembre).

Source de financement : Cet indice est financé par Reporters sans frontières, qui est une association qui collecte des fonds grâce à une série d'activités. Aucun financement externe n'est alloué à l'Indice de la liberté de la presse.

Utilisation actuelle : Cet indice vise à mesurer l'état de la liberté de la presse dans le monde, pour évaluer le degré de liberté dont bénéficient les journalistes et les organisations de presse dans les différents pays, ainsi que les efforts déployés par les Etats concernés pour respecter et garantir le respect de cette liberté. L'indice est utilisé comme un outil de mobilisation pour renforcer la sensibilisation de l'opinion publique à la question de la restriction de la liberté de la presse dans le monde, à l'impact de ce phénomène sur la démocratie, la liberté de l'information et la vie des journalistes.

Liens Internet : http://www.rsf.org/article.php3?id_article=19388.

Type de données utilisées : L'indice repose sur un sondage sous forme de questionnaires, effectué auprès des médias dans les différents pays étudiés.

Couverture : L'indice couvre 166 pays répartis dans le monde.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 2002.
Données les plus récentes : recueillies en 2006.
Fréquence déclarée : annuelle.

Coordonnées :
Reporters sans frontières
5, rue Geoffroy-Marie
75009 Paris - France
Tél. : 33 1 44 83 84 84 Fax : 33 1 45 23 11 51
index@rsf.org

Méthodologie retenue : Chacun des pays évalués par l'indice se voit attribuer un classement et une note qui reflètent l'état de la liberté de la presse dans le pays concerné. Le classement d'un pays peut changer d'une année à l'autre même si s'il conserve la même note, et vice versa. L'indice est exclusivement basé sur les événements survenus dans le pays entre le 1er septembre 2005 et le 1er septembre 2006. L'indice ne s'intéresse pas aux violations des droits de l'Homme en général, mais uniquement aux violations en matière de liberté de la presse. L'organisation Reporters sans frontières a développé un questionnaire comprenant 50 critères permettant d'évaluer l'état de la liberté de la presse dans chacun des pays examinés. Ce questionnaire permet de recenser les différents types de violations dont sont directement victimes les journalistes (assassinats, emprisonnements, agressions, menaces, etc.) ou les médias d'informations (censures, saisies, perquisitions et harcèlement). Il note le degré d'impunité dont jouit les auteurs ou les responsables de ces violations et essaie de saisir le cadre juridique, régissant le secteur des médias d'information (tels que les sanctions pour délit de presse, l'existence d'un monopole de l'Etat dans certains domaines, et d'un organe de régulation) ainsi que le comportement des autorités face aux médias publics et à la presse étrangère. Il relève également les principaux obstacles à la libre circulation des informations sur Internet. Le questionnaire a été envoyé aux organisations partenaires de Reporters sans frontières (14 groupes qui militent pour la liberté d'expression sur

les cinq continents) et ses 130 correspondants à travers le monde, ainsi qu'à des journalistes, des chercheurs, des juristes et des militants en faveur des droits de l'Homme. Une échelle est utilisée pour attribuer une note par pays et par questionnaire. L'aide et les recommandations de l'Institut de Statistiques de l'Université de Paris ont permis le traitement des données de manière fiable et approfondie.

Les 168 pays classés sont ceux pour lesquels les questionnaires ont été renvoyés, dûment complétés par différentes sources indépendantes. Certains pays n'ont pas été inclus dans le classement en raison du manque de données fiables les concernant. Lorsque les résultats indiquent une égalité entre plusieurs pays, ces derniers sont classés par ordre alphabétique.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays en 2006.

Bon usage : Il convient de noter que l'organisation publie également le Baromètre de la liberté de la presse, qui s'intéresse à d'autres aspects de la liberté de la presse. Le Baromètre donne le nombre total de Journalises Assassinés, de Collaborateurs Assassinés, de Journalistes Emprisonnés, de Collaborateurs Emprisonnés et de Cyberdissidents Emprisonnés.

Utilisation erronée : L'indice est spécialement compilé pour défendre la liberté de la presse. Aucune évaluation n'est faite ou suggérée dans le classement sur la qualité de la presse dans les pays concernés.

Hypothèses : L'indice part de l'hypothèse que les médias publics limitent la liberté de la presse. Cette hypothèse est commune à la plupart des indices de la liberté de la presse. Celui-ci est particulièrement concerné par l'étatisation des médias et la monopolisation par l'Etat des médias. L'effet de la monopolisation est clairement plus dissuasif que celui de l'étatisation.

PAYS	CLASSEMENT
Finlande	1
République Tchèque	5
Norvège	6
Danemark	19
Guinée	109
Algérie	126

PAYS	CLASSEMENT
Zimbabwe	140
Russie	147
Chine	163
Corée du Nord	168
Cuba	165

Press Freedom Survey
(Sondage sur la liberté de la presse)

Producteur :	Freedom House
Objectif déclaré :	Ce sondage vise à évaluer annuellement l'état global de la liberté de la presse.
Source de financement :	Ce sondage est financé par des fondations caritatives et des organisations gouvernementales américaines.
Utilisation actuelle :	Il est utilisé par les gouvernements, les universitaires et les médias d'information dans bon nombre de pays.
Liens Internet :	http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=16.
Type de données utilisées :	Cet indicateur repose sur des dossiers de presse internationaux et nationaux, des publications, des analyses de centres de recherches et universités, des contacts professionnels individuels, et des visites sur le terrain au cours de la préparation des rapports.
Couverture :	194 pays répartis dans le monde entier.
Durée de couverture :	Données initiales : recueillies en 1980. Données les plus récentes : recueillies en 2006. Fréquence déclarée : annuelle.
Coordonnées :	Washington, D.C. Office 1319 18th Street, NW Washington, D.C. 20036 Tél. : +1 202-296-5101
Méthodologie retenue :	Les experts sont invités à attribuer une note à la liberté de la presse dans chaque pays, selon les quatre critères suivants : « L'Environnement législatif » (0 à 30 points), « Les Influences politiques » (40 points) et « Les Pressions économiques » (30 points). La méthode retenue pour procéder au classement n'est toutefois pas claire.
Format des résultats :	0-30 : « Libre » ; 31-60 : « Partiellement libre » ; 61-100 : « Non libre ».

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre le classement 2006 du Sondage sur la liberté de la presse.

Bon usage : L'indice simplifie un sujet complexe en le transformant en un système de notation facile à appréhender.

Utilisation erronée : Le fait que la méthodologie retenue repose sur des évaluations externes signifie que l'indice ne doit pas être considéré comme reflétant les opinions des citoyens d'un pays déterminé. Le système de notation exclut toute possibilité de se servir de l'indice pour mesurer la jouissance de facto ou de jure des droits.

Hypothèses : L'indice part de l'hypothèse que les médias publics sont moins libres. L'on retrouve ce type de préjugés tout au long du questionnaire.

CLASSEMENT	PAYS	NOTE	ETAT
1	**Finlande** **Islande**	9 9	Libre Libre
23	**Barbade**	17	Libre
79	**Botswana** **Italie**	35 35	Partiellement libre Partiellement libre
81	**République dominicaine** **Inde**	37 37	Partiellement libre Partiellement libre
164	**Burundi**	74	Non libre
187	**Ouzbékistan** **Zimbabwe**	90 90	Non libre Non libre
190	**Birmanie** **Cuba**	96 96	Non libre Non libre
194	**Corée du Nord**	97	Non libre

State Failure Dataset

Producteur : Political Instability Task Force et L'Université George Mason

Objectif déclaré : Fournir des données sur les guerres ethniques, les guerres révolutionnaires, les génocides et les « politicides », et sur les changements de régime défavorables pour permettre d'analyser le rapport entre l'instabilité politique et les défaillances de l'Etat depuis 1955.

Source de financement : Le gouvernement américain

Utilisation actuelle : Les données sont utilisées dans une série d'études universitaires.

Liens Internet : http://globalpolicy.gmu.edu/pitf.

Type de données utilisées : Données basées sur le codage par des experts de travaux de référence.

Couverture : 161 pays répartis dans le monde entier, de plus de 500 000 habitants.

Durée de couverture : Données initiales : recueillies en 1955.
Données les plus récentes : recueillies en 2005.
Fréquence déclarée : données annuelles sur toute la durée d'un événement, mises à jour chaque année.

Coordonnées :

Dr. Monty G. Marshall
Director of Research
Center for Global Policy
George Mason University
mmarsha5@gmu.edu
Tél. : +1 (703) 993-8177

Méthodologie retenue : L'équipe de recherche utilise des sources de documentation disponible pour coder les différents conflits selon un guide de codification.

Format des résultats : Différentes échelles sont utilisées pour les différentes données. Les principales échelles sont les suivantes:

ECHELLE	NOMBRE DE COMBATTANTS REBELLES OU D'ACTIVISTES	NOMBRE ANNUEL DE VICTIMES TUÉES PENDANT LES COMBATS	PARTIE DU PAYS TOUCHÉE PAR LES COMBATS
0	<100	<100	<10 % + aucune ville importante
1	100-1 000	100-1 000	10 % + 1 ou plusieurs villes de province
2	1 000-5 000	1000-5 000	10-25 % et/ou la capitale
3	5 000-15 000	5000-10 000	25-50 % et/ou la plupart des zones urbaines
4	>15 000	>10 000	>50 %
9	Je ne sais pas	Je ne sais pas	Je ne sais pas

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de certains pays.

Bon usage : Les données peuvent être utilisées pour fournir un instantané de l'intensité des combats dans un pays déterminé.

Utilisation erronée : Les jeux de données ne peuvent pas renseigner sur l'ampleur de la défaillance de l'Etat ou sur les tensions en cours. Par conséquent, les résultats changent uniquement au point de défaillance, et les données ne permettent pas d'aider à la prévention des conflits.

Hypothèses : En utilisant cet indice, l'on suppose implicitement que les données sont tirées d'un ensemble de sources représentatives et non biaisées. De plus, la pondération utilisée pour évaluer la défaillance suppose que le nombre de combattants est généralement aussi important que le nombre de victimes.

	ANNÉE	NOMBRE DE COMBATTANTS REBELLES OU D'ACTIVISTES	NOMBRE ANNUEL DE VICTIMES TUÉES PENDANT LES COMBATS	PARTIE DU PAYS TOUCHÉE PAR LES COMBATS	MOYENNE ANNUELLE EN VALEUR ABSOLUE
Afghanistan	2001	4	2	4	3.5
Angola	2001	4	2	1	2.5
Myanmar	2001	2	1	1	1.5
Ethiopie	2000	2	1	1	1.5
Rwanda	1994	4	4	4	4
Rwanda	2001	2	2	1	1.5
Soudan	1997	4	3	4	3.5
Soudan	2001	4	2	2	2.5

Weberian Comparative State Data Project *(Projet de données comparatives sur l'Etat de type wébérien)*

Producteur :	L'Université de Californie, San Diego (Evans-Rauch)
Objectif déclaré :	Ce projet vise à fournir une source de données pour la recherche sur l'impact de la structure bureaucratique sur les performances bureaucratiques et économiques.
Source de financement :	Ce projet a été co-financé par le Centre pour les Réformes Institutionnelles dans le Secteur Informel (IRIS), la Fondation Russell Sage, la Banque mondiale et par la subvention No. SBR94-15480 de la NSF.
Utilisation actuelle :	Les jeux de données sont principalement utilisés dans le cadre d'articles universitaires, et sont soumis à différents contrôles. La base de données est soumise au contrôle du professeur James Rauch, auteur des articles.
Liens Internet :	http://weber.ucsd.edu/~jrauch/webstate/
Type de données utilisées :	Des évaluations d'experts codées, basées sur des cas identifiés.
Couverture :	Les données sont disponibles pour 35 pays.
Durée de couverture :	Données initiales : recueillies en 1970. Données les plus récentes : recueillies en 1990. Fréquence déclarée : non communiquée.
Coordonnées :	Professeur James Rauch Département de Sciences Economiques Université de Californie, à San Diego 9500 Gilman Drive La Jolla, CA 92093-0508 (858) 534-2405 telephone (858) 534-7040 fax jrauch@weber.ucsd.edu
Méthodologie retenue :	Les données sont recueillies grâce à un sondage effectué par des experts. 126 experts ont recueilli les données de 35 pays.

Format des résultats : Chaque question implique différentes échelles et différents types de réponse. Pour un supplément d'informations, consulter le questionnaire sur le site suivant : http://weber.ucsd.edu/~jrauch/webstate/codebook.html. Le guide de codification est nécessaire pour la compréhension des jeux de données. Il est disponible sur le site suivant : http://weber.ucsd.edu/~jrauch/webstate/website.out.

Utilisation erronée : Les résultats des réponses à la plupart des questions sont présentés dans des tableaux sous forme de moyennes. Cependant, ce type de disposition en tableau est inapproprié pour les réponses discrètes. Une meilleure solution serait de présenter les résultats par mode (en d'autres termes, parmi les quatre réponses possibles, laquelle a recueilli le plus grand nombre de points). De ce fait, nous n'avons pas donné d'exemples de résultats tirés de cette source de données étant donné que leur sens n'est pas clair.

Women in National Parliaments Statistical Archive
(Archive de Données Statistiques sur le pourcentage de femmes dans les parlements nationaux)

Producteur :	L'Union interparlementaire (UIP)
Objectif déclaré :	Recueillir des données sur la représentation des femmes au sein des parlements nationaux.
Source de financement :	L'UIP est financée par ses 138 parlements membres, à partir de fonds publics.
Utilisation actuelle :	Il s'agit d'une simple compilation du pourcentage et du nombre de sièges parlementaires (Chambre haute (Sénat) et Chambre basse confondues) occupées par des femmes.
Liens Internet :	Le site suivant: http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm.
Type de données utilisées :	Nombre de sièges occupé dans la Chambre basse et le Sénat. Couvre 189 pays.
Durée de couverture :	Données initiales : recueillies en 1997. Données les plus récentes : recueillies en 2006. Fréquence déclarée : les données sont régulièrement mises à jour.
Coordonnées :	L'Union interparlementaire (UIP) 5, chemin du Pommier Case postale 330 CH – 1218 Le Grand – Saconnex/Genève Suisse Tél. : (41) 22 919 41 50 E-mail : postbox@mail.ipu.org
Méthodologie retenue :	Les données utilisées sont des pourcentages sans application de techniques statistiques particulières.
Format des résultats :	Les résultats sont présentés sous forme de pourcentage et de classement des parlements. Les régions sont classées par ordre décroissant du pourcentage de femmes dans les parlements.

Exemples de résultats : Le tableau montre l'état de la situation au 31 octobre 2006, par région.

MOYENNES RÉGIONALES	CHAMBRE UNIQUE/ BASSE	DEUXIÈME CHAMBRE/ SÉNAT	TOUTES CHAMBRES CONFONDUES
Pays nordiques	**40,8 %**	---	40,8 %
Amériques	**21,6 %**	20,5 %	21,4 %
Europe – pays membres de l'OSCE *pays nordiques inclus*	**19,5 %**	17,0 %	19,0 %
Europe – pays membres de l'OSCE *pays nordiques non inclus*	**17,4 %**	17,0 %	17,4 %
Afrique subsaharienne	**16,6 %**	17,6 %	16,7 %
Asie	**16,4 %**	17,7 %	16,5 %
Pacifique	**12,5 %**	27,4 %	14,4 %
Etats arabes	**8,8 %**	6,0 %	8,2 %

World Governance Assessment (WGA)
(Evaluation de la Gouvernance Mondiale)

Producteur : L'Overseas Development Institute[9]

Objectif déclaré : L'étude d'évaluation de la gouvernance mondiale WGA tente d'établir comment la qualité de la gouvernance peut varier, avec le temps, dans les différents pays à travers le monde.

Source de financement : L'Agence norvégienne pour le développement international (NORAD)

Utilisation actuelle : L'étude d'évaluation de la gouvernance mondiale WGA a été utilisée dans le cadre d'études universitaires, dans le cadre du Rapport mondial sur le développement humain 2002 ainsi que dans le Rapport mondial sur la corruption, publié par Transparency International. L'étude WGA sert également de source d'informations au ministère du Développement international (DFID) pour l'analyse de la gouvernance des pays, et à la Fondation Aga Khan.

Liens Internet : www.odi.org.uk/wga_governance/

Type de données utilisées : L'étude WGA est basée sur des évaluations d'experts.

Couverture : La phase pilote du projet a porté sur 16 pays (1996-200). La phase la plus récente (2001-2006) couvre 10 pays.

Durée de couverture : Données initiales / données les plus récentes : les données recueillies se rapportent aux années 1996-2000.
Fréquence déclarée : la phase II du projet devait commencer en 2005 et concerner 50 pays.

Coordonnées : Pour un supplément d'informations à ce sujet, contacter:
Verena Fritz
Overseas Development institute
111 Westminster Bridge Road, London, SE1 7JD, UK
Tél. : +44 (0)20 7922 0300
E-mail : v.fritz@odi.org.uk

Méthodologie retenue : L'étude WGA se base sur un questionnaire d'enquête par pays, qui couvre 30 indicateurs relatifs à 6 aspects de gouvernance. Les enquêtes sont renseignées par des personnes dites « bien informées », qui sont considérées comme des experts en matière de gouvernance, représentant l'Etat, la société civile ou le secteur privé. Les experts sont invités à évaluer leur pays sur une échelle de 1 à 5 pour chacun de ces 30 indicateurs. Le nombre d'experts consultés par pays varie de 33 à 41. Le questionnaire demande aux participants de fournir des réponses relatives à la situation actuelle et à la situation il y a cinq ans.

Format des résultats : Les résultats de l'étude WGA sont présentés sur une échelle de 1 à 5 points, les scores élevés étant les meilleurs.

Exemples de résultats : Le tableau ci-dessous montre les résultats de la Palestine dans les six principaux domaines de gouvernance.

Bon usage : L'étude WGA permet d'évaluer et de suivre les changements de perceptions en matière de gouvernance, au sein des principales parties prenantes dans les pays examinés. Il sert également de mesurer la gouvernance à l'échelle nationale. Les enquêtes fournissent aussi des commentaires plus approfondis concernant certains pays.

Utilisation erronée : L'étude WGA ne constitue pas un sondage d'opinion représentatif sur l'état de la gouvernance au niveau national. Etant donné que la taille de l'échantillonnage et du nombre d'experts varie, toute comparaison transnationale doit se faire avec la plus grande prudence.

Hypothèses : L'étude WGA part de l'hypothèse les experts interrogés (considérés comme des « personnes bien informées ») sont représentatifs des principales parties prenantes du pays évalué, c'est-à-dire au sein de la société civile, des institutions de l'Etat et du secteur privé.

Résultats de la Paelstine dans les six principaux domains de gouvernance en 2001 et 2006

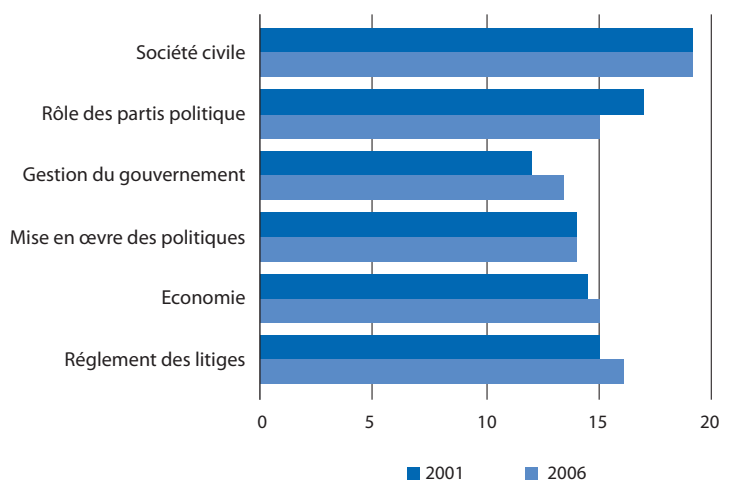

(87)

World Values Survey (WVS)
(Enquête Mondiale sur les Valeurs – EMV)

Producteur :	L'Université de Michigan – Enquête Mondiale sur les Valeurs
Objectif déclaré :	Les enquêtes WVS cherchent à examiner l'évolution socioculturelle et politique à l'échelle mondiale. Le projet WVS explore l'hypothèse selon laquelle les systèmes de croyance évoluent, entraînant des conséquences économiques, politiques et sociales significatives.
Source de financement :	L'Université de Michigan, Etats-Unis. Dans la plupart des cas, les travaux sur le terrain des enquêtes individuelles sont financés par une source de financement interne.
Utilisation actuelle :	L'enquête EMV est citée dans les travaux de recherche universitaires (comme par ex., un manuel de référence intitulé « Human Beliefs and Values » et utilisée dans les programmes d'enseignement. Le site Web permet aux utilisateurs de « …parcourir le guide de codification, créer des tableaux de fréquences ou des tableaux croisés, comparer les moyennes, créer des corrélations et régressions multiples et effectuer des analyses selon les modèles Logit / Probit, et de recenser les cas individuels. Les utilisateurs ont également la possibilité de télécharger les jeux de données et la documentation ou un ensemble de variables ou de cas d'études ».
Liens Internet :	http://www.worldvaluessurvey.org/
Type de données utilisées :	Données issues d'enquêtes.
Couverture :	65 pays répartis à travers le monde.
Durée de couverture :	Données initiales : recueillies en 1981. Données les plus récentes : recueillies entre 2001 et 2006 Fréquence déclarée : non communiquée.
Coordonnées :	Pour un supplément d'informations à ce sujet, contacter Ronald Inglehart, à l'adresse suivante : rfi@umich.edu
Méthodologie retenue :	L'enquête WVS repose sur des questionnaires exhaustifs couvrant chacune des sociétés étudiées (65 sociétés ont participé à la dernière vague d'enquêtes lancées en 2001), avec un échantillon minimum de 1 000 personnes interrogées. Chaque groupe de participants a immédiatement accès aux données de toutes les autres sociétés participant au projet. Les comparaisons transnationales et régionales sont effectuées à partir des enquêtes individuelles.
Format des résultats :	Les résultats de l'enquête sont présentés sous forme de pourcentage de la population. Le guide de codification donne des instructions sur les techniques d'entretien.

Exemples de résultats : L'exemple ci-dessous est extrait du guide de codification de l'EMV.

Bon usage : Cette enquête donne un grand nombre d'informations sur les attitudes de la population mondiale.

Utilisation erronée : Le questionnaire de l'enquête a changé de format durant les 4 vagues d'enquêtes, ce qui signifie que toutes les valeurs et les croyances ne peuvent être mesurées dans le temps. Plusieurs questions sont adaptables au contexte national (par ex., l'attitude à l'égard de l'ONU est mesurée uniquement dans les pays européens), ce qui signifie également qu'il faut faire preuve de prudence dans toute comparaison transnationale ou affirmation sur les valeurs et croyances mondiales.

Hypothèses : L'EMV est un réseau d'enquêtes décentralisé, et de ce fait, l'on suppose que tous les enquêteurs utilisent les mêmes méthodes statistiques et font preuve de la même rigueur scientifique dans le cadre des enquêtes nationales.

Recours à la violence

Texte de cette question ou élément

Voici une affirmation de plus. Approuvez-vous ou désapprouvez-vous cela ? (89)

« Le recours à la violence pour réaliser des objectifs politiques n'est jamais justifié ».

J'approuve	Je désapprouve	J'approuve fortement	Je désapprouve fortement	Je ne sais pas
1	2	3	4	9

POURCENTAGE	N	VALEUR	ETIQUETTE
50,8	34 932	1	J'approuve fortement
25,0	17 231	2	J'approuve
10,9	7 510	3	Je désapprouve
8,0	5 521	4	Je désapprouve fortement
5,3	3 633	9	Je ne sais pas
	99 655		(aucune donnée)
100,0		168 482	Total

Statistiques sommaires

Min =	1	Moyenne =	2,132
Max =	9	Dévlp. cst. =	1.873
Valeur médiane =	1	Variance =	3.507

(sur la base de 68 827 cas valides)

Liste complète des sources et de leurs producteurs

SOURCE	PRODUCTEUR	PAGE
ACE Comparative Data (Ace, Données Comparatives)	Réseau du savoir électoral ACE	16
Enquête Afrobarometer (Afrobaromètre)	Afrobarometer	18
Annual Survey of Freedom (Enquête Annuelle sur la Liberté)	Freedom House	20
Bertelsmann Transformation Index (L'Indice de Transformation de Bertelsmann)	La Fondation Bertelsmann et le Centre de Recherche en Politique Appliquée (C.A.P) à l'Université de Munich	22
Bribe Payers Index (Indice de Corruption des Pays Exportateurs)	Transparency International	24
Business Environment and Enterprise Performance Survey (BEEPS) (Enquête sur l'Environnement et les Performances des Entreprises)	La Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque mondiale	26
Cingranelli-Richards (CIRI) Human Rights Database	David Cingranelli, Binghamton University, Binghamton, NY USA. David L. Richards, ETS, Princeton, NJ USA	28
Commitment to Development Index	Centre de Recherche pour le Développement International	30
Corruption Perceptions Index (Indice de Perception de la Corruption)	Transparency International	32
Country Policy and Institutional Assessment (Evaluations des performances des politiques et cadres institutionnels)	La Banque mondiale	34
East Asia Barometer	East Asia Barometer Network	36
Electoral Quotas for Women Database	Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA) et l'Université de Stockholm	38
Eurobaromètre	La Commission européenne	40
GAPS in Workers' Rights	Roger Böhning	42
Indicateur de la participation des femmes	Bureau du Rapport mondial sur le développement humain du PNUD	44
Global Accountability Report	One World Trust	46
Global Competitiveness Index	Le Forum économique mondial	50

SOURCE	PRODUCTEUR	PAGE
Global Integrity Index (L'Indice d'intégrité globale)	Global Integrity	52
Governance Matters V (1996-2005) (Problèmes de gouvernance V)	L'Institut de la Banque mondiale	56
Indicateurs relatifs aux droits de l'homme	L'Institut danois des droits de l'homme	58
Index of Economic Freedom (Indice de la liberté économique)	La Fondation Héritage et le Wall Street Journal	60
Statistiques relatives aux journalistes assassinés	Le Comité pour la Protection des Journalistes (CPJ)	62
Media Sustainability Index (Indice de viabilité des médias)	International Research and Exchanges Board (IREX)	64
Opacity Index (Indice du manque de transparence)	Kurtzman Group	66
Open Budget Index (Index sur le budget ouvert)	Le Centre d'Etudes des Priorités Politiques et Budgétaires	68
Political Constraint Index (L'Indice des contraintes politiques)		70
Political Terror Scale (L'échelle de la terreur politique)	Mark Gibney	72
Polity IV	L'Université George Mason et l'Université de Maryland	74
Press Freedom Index (Indice de la liberté de la presse)	Reporters sans frontières	76
Press Freedom Survey (Sondage sur la liberté de la presse)	Freedom House	78
State Failure Dataset (Jeux de données sur la défaillance de l'Etat)	La Political Instability Task Force et l'Université George Mason	80
Weberian Comparative State Data Project (Projet de données comparatives sur l'Etat de type wébérien)	Université de Californie, San Diego (Evans-Rauch)	82
Women in National Parliaments Statistical Archive (Archive de données statistiques sur le pourcentage de femmes dans les parlements nationaux)	L'Union interparlementaire (UIP)	84
World Governance Assessment (Evaluation de la gouvernance mondiale)	Overseas Development institute	86
World Values Survey (WVS) (Enquête sur les Valeurs Mondiales EVM)	L'Université de Michigan-Enquête sur les Valeurs Mondiales	88

Annexe I :
Sources non incluses dans ce Guide

SOURCE	RAISON D'EXCLUSION DE LA SOURCE
Africa Competitiveness Report (Rapport sur la compétitivité en Afrique)	Double emploi avec le Rapport sur la compétitivité mondiale
Enquête de l'APEC sur le renforcement des capacités en matière de gouvernance économique	Il ne s'agit pas d'un indicateur
Arab Democracy Barometer (Baromètre de la Démocratie dans le monde arabe)	Initiative prévue, aucune donnée disponible à ce jour
Arat (1991) « Democraticness »	Non disponible sur Internet
Cross-National Indicators of Liberal Democracy de Bollen (Indicateurs transnationaux de démocratie libérale de Bollen)	Aucune donnée disponible
Index of Political Democracy de Bollen (1980) (Indice de démocratie politique de Bollen)	Non disponible sur Internet
Business Risk Service proposée par Business Environment Risk Intelligence	Aucune donnée disponible
CERDI	Non disponible en anglais
Civil Service Employment and Pay	Aucune donnée disponible
Compendium of Sustainable Development Indicators (Les indicateurs du développement durable)	Méthodologie non claire/ incapable d'utiliser des logiciels
CONTACT Country Assessment in Accountability and Transparency	Aucune donnée disponible
Coppedge and Reinicke (1991) – Polyarchie	Non disponible sur Internet
Electoral Democracy Index (L'indice de démocratie électorale) tiré du rapport du PNUD « Démocratie en Amérique Latine: « Vers une Démocratie des Citoyens»	Les données n'étaient pas disponibles sur le site Web.
Rapport d'EuroMesCo sur la bonne gouvernance	Aucune donnée disponible
Gasiorowski – Changement de Régime Politique	Non disponible sur Internet
Hadenius (1992)- Democracy Index	Non disponible sur Internet
Instability Measures: Probability of Government Change, Feng (Mesures de l'instabilité: probabilité d'un changement de gouvernement)	Non disponible sur Internet
Latinobarometro (le Latinobaromètre)	Aucune donnée disponible sur Internet
Compte Millennium Challenge (Défi du Compte du Millénaire)	Aucune donnée disponible
METAGORA	Il ne s'agit pas d'une source de données
MDG Goals (Objectifs du Millénaire pour le développement) www.developmentgoals.org	Aucun aspect de gouvernance évident
Minimal Democracy, Doorenspleet	Non disponible sur Internet

SOURCE	RAISON D'EXCLUSION DE LA SOURCE
Multiple on Governance Institutions	Aucune donnée disponible
Nationwide Study monitoring progress toward good governance in Ghana (Etude nationale pour le suivi des progrès réalisés en matière de bonne gouvernance au Ghana)	La page Web ne s'ouvre pas
Participatory development and good governance (développement participatif et bonne gouvernance)	Aucune donnée de gouvernance
Polyarchie, Vanhanen	Non disponible sur Internet
PRS Political Risk Services	Accès payant à la méthodologie et aux données
Public good governance and management program (programme de bonne gouvernance et gestion publiques)	Aucune donnée de gouvernance
Relative political capacity (capacité institutionnelle politique relative) (POFED)	Ne constitue pas une mesure de gouvernance suffisante
Etude State of Democracy -Democratic Audit and International IDEA (Etude sur l'état de la démocratie)	Impossible d'établir des comparatifs entre pays
Africa Governance Report (Rapport de la CEA sur la gouvernance en Afrique)	Aucune donnée disponible
Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité, le fonctionnement des systèmes de justice pénale et les stratégies de prévention du crime	Aucune donnée disponible

Notes en fin de texte

[1] Pour obtenir un exemple, il convient de consulter les évaluations de type « State of Democracy » (Etat de la démocratie) menées en coopération avec l'IDEA - www.idea.int/democracy.

[2] http://untreaty.un.org/English/treaty.asp.

[3] www.un.or.th/ohchr/system/reservations.doc.

[4] http://www.imf.org/external/np/rosc/rosc.asp.

[5] http://www.huridocs.org.

[6] http://www.idea.int/ideas_work/14_political_state.htm.

[7] Liste de contrôle extraite de Map-Making and Analysis of the Main International Initiatives on Developing Indicators on Democracy and Good Governance, de Todd Landman et Julia Hausermann.

[8] L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) fait partie de la Banque mondiale.

[9] La prochaine phase de l'étude WGA sera prise en charge par l'Overseas Development Institute avec l'appui de la Fondation Dag Hammarskjöld.

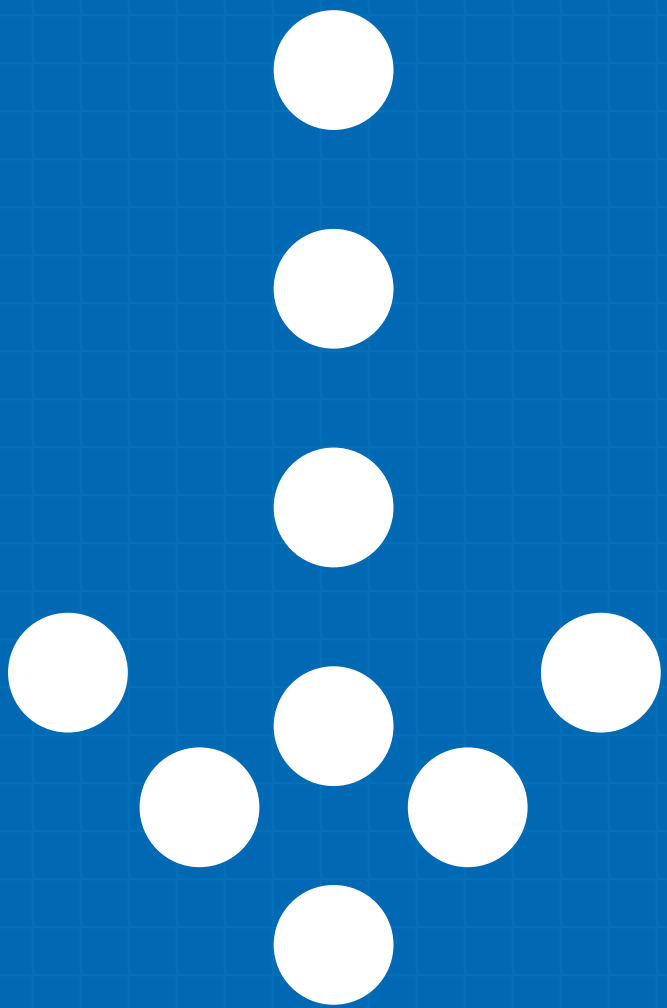

United Nations Development Programme
Bureau for Development Policy
Democratic Governance Group
304 East 45th Street
New York, NY 10017

www.undp.org
www.undp.org/oslocentre